

ON
THE
MOVE

Guide des financements de la mobilité internationale

pour les artistes et
professionnel.le.s de la culture

FRANCE

ÉDITION 2022-2023



Soutenu
par



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

On the Move est le réseau d'information international focalisé sur la mobilité des artistes et professionnel-le-s de la culture qui compte, en 2022, 67 membres dans 26 pays.

On the Move diffuse gratuitement et régulièrement des opportunités de mobilité culturelle et des possibilités de financements sur son site Internet, ses réseaux sociaux, et dans ses lettres d'informations mensuelles ; co-réalise des guides et des documents de référence sur la mobilité culturelle et des sujets connexes ; traite des défis liés à la mobilité culturelle (par exemple, les visas et les problèmes administratifs ainsi que les défis écologiques) par le biais de rapports et de rencontres professionnelles ; et facilite des accompagnements et des événements pour ses membres et ses partenaires.

Cofinancé par l'Union européenne et le ministère de la Culture, On the Move défend et promeut une vision plus équitable, inclusive, et diverse de la mobilité.

on-the-move.org

ON
THE
MOVE

Soutenu
par



MINISTÈRE
DE LA CULTURE

Liberté
Égalité
Fraternité

Actualisé par Renée Zachariou

Responsable éditoriale Katie Kheriji-Watts
(On the Move)

Coordination générale Marie Le Sourd
(On the Move)

Design graphique Marine Domec

Référence bibliographique recommandée :
On the Move avec le soutien du ministère de la Culture, *Guide des Financements de la Mobilité internationale pour les artistes et professionnel-le-s de la culture*, France (2022-2023)

Pour de plus amples informations, veuillez contacter info@on-the-move.org. Les personnes publiant des informations sur ce Guide doivent faire référence à On the Move et au ministère de la Culture.

Ce guide a été réalisé avec le caractère typographique Luciole. Cette typographie a été conçue spécifiquement pour les personnes malvoyantes. <http://luciole-vision.com/>

Ce Guide est publié sous licence Creative Commons d'Attribution – Pas d'Utilisation Commerciale – Partage dans les Mêmes Conditions 3.0 non transposé. Il peut être librement utilisé, reproduit, distribué, communiqué et adapté, mais jamais à des fins commerciales et à condition de citer les auteur.e.s. À chaque réutilisation ou distribution de cette œuvre, la licence selon laquelle elle a été mise à disposition doit apparaître clairement. Si cette œuvre est modifiée, transformée ou adaptée, la nouvelle création ne peut être distribuée que sous une licence identique ou similaire à celle-ci. Pour de plus amples informations, voir <http://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/3.0/>.

Conseil pour consulter ce guide : Nous vous recommandons de télécharger ce guide et de l'ouvrir via Acrobat Reader. Vous pouvez ensuite cliquer sur les liens Internet et consulter les dispositifs de financements ou les ressources. Vous pouvez aussi copier et coller les sites Internet des dispositifs / ressources qui vous intéressent dans votre navigateur Internet. Ce guide étant volumineux quant au nombre de pages, nous vous conseillons de ne pas l'imprimer d'autant plus que les ressources sont en ligne. Merci !

Introduction

Cette huitième édition du *Guide des Financements de la Mobilité internationale pour les artistes et professionnel-le-s de la culture : France* est publiée en décembre 2022 par On the Move avec le soutien du ministère de la Culture.

Ce guide, actualisé pendant la période octobre-novembre 2022, a pour objectif de dresser une introduction aux soutiens existants à la mobilité culturelle vers et depuis la France (entrante et sortante). Il répertorie des sources de financements aux niveaux local, national, et international, publiques ou privées.

Seules les opportunités régulièrement renouvelées, basées sur des appels ouverts, pour lesquelles l'information est accessible en ligne, et comprenant au moins une prise en charge partielle des voyages internationaux sont incluses.

L'actualisation de ce guide a eu lieu dans un contexte mondial toujours impacté par les conséquences de la pandémie de la Covid-19 ainsi que par la mise en sommeil ou la réévaluation de certains programmes.

Dans le cadre de notre recherche nous avons essayé d'identifier des dispositifs **plus inclusifs** (par exemple, en prenant concrètement en compte les besoins spécifiques des parents ou des personnes en situation de handicap) et **plus verts** (par exemple, en soutenant financièrement le temps nécessaire pour se déplacer autrement qu'en avion) allant au-delà d'une incitation de principe.

Cependant, nous ne pouvons nommer qu'un très faible nombre d'organisations qui stipulent ces types de soutiens adaptés. Dans un contexte de réflexion générale sur des nouveaux formats de mobilité internationaux plus accessibles, durables et porteurs de sens, nous ne pouvons qu'encourager les financeurs et organisateurs de la mobilité à prendre en compte ces questions pour plus de transparence et d'équité dans le secteur.

Guide de lecture

De manière générale, les guides des financements d'On the Move visent à rendre le plus accessibles possible des informations actuelles sur les soutiens réguliers à la mobilité internationale pour les artistes et professionnel·le-s de la culture. Ces guides ont également pour objectif de fournir aux responsables de politiques publiques culturelles et aux bailleurs de fonds privés une vue d'ensemble des aides récurrentes existantes afin de pouvoir ajuster leurs actions ou créer de nouveaux dispositifs de manière à pérenniser et à élargir l'accès à la mobilité culturelle pour tou-te-s.

Nous encourageons les personnes intéressées par les soutiens répertoriés dans ce guide de consulter les projets déjà financés par les organisations pour affiner leur recherche au-delà de la lecture des critères d'éligibilité. Les dates d'échéances des appels précédents sont généralement incluses comme références potentielles pour l'année ou les années à venir.

Si l'objectif de nos guides est de tenter de rassembler dans un seul document l'ensemble des ressources correspondantes à nos critères, nous sommes néanmoins pleinement conscientes des limites d'un tel exercice. Nous vous serions reconnaissantes de nous envoyer toute correction ou suggestion à info@on-the-move.org. Ces retours nous permettront d'enrichir la prochaine édition du guide.

Sur le site Internet d'On the Move et dans notre lettre d'information, nous recueillons et publions des opportunités de mobilité culturelle ponctuelles, tels que des appels à projet et des possibilités de financement. Notre lettre d'information en français est mensuelle, gratuite, et soutenue par le ministère de la Culture. N'hésitez pas à vous y abonner !

on-the-move.org/news | on-the-move.org/about/editorial-policy | on-the-move.org/newsletter
on-the-move.org/resources/funding

Dans cette édition du guide, il y a un total de **92 organisations** et de **132 dispositifs**.

Il y avait 116 organisations et 150 dispositifs dans la précédente édition (2021-2022) de ce guide et 101 organisations et 147 dispositifs dans l'édition 2020.

Dans les Guides des Financements de la Mobilité d'On the Move, et dans celui-ci en particulier :

• les disciplines couvertes sont :

- Arts du spectacle (théâtre, danse, opéra, cirque, performance, marionnettes)
- Arts visuels (peinture, sculpture, photographie, installation, arts appliqués)
- Arts numériques et nouveaux médias
- Musique
- Littérature (poésie, fiction, traduction)
- Patrimoine (patrimoine matériel, patrimoine mobilier, patrimoine immatériel, archives)
- Formes pluri-disciplinaires
- Recherche
- Administration culturelle

• les formes de mobilité couvertes sont :

- Résidences d'artistes, de curateurs.trices et/ou d'écrivain.e.s
- Soutien pour participer à des événements
- Bourses d'études pour des cours de perfectionnement / post-universitaire
- Aides pour le développement de marchés
- Soutien pour la participation de professionnel.le.s dans des réseaux transnationaux
- Aides pour des projets ou à la production
- Aides pour des missions d'exploration
- Bourses de recherche
- Aides pour favoriser les tournées de groupes
- Bourses de voyages (valables pour différentes finalités)

Ces aides forment soit le corps principal des appels en ligne soit en constituent une composante importante (dans le cadre de financements de projets transfrontaliers, co-productions etc.)

• parmi les critères d'éligibilité, nous distinguons :

- Critères géographiques : pays et/ou région du monde concerné-e par le dispositif
- Nationalité / lieu de résidence : nationalité et/ou lieu de résidence des bénéficiaires (lieu de naissance et/ou de résidence suivant les dispositifs)

Occasionnellement d'autres disciplines, formes de mobilité, ou critères d'éligibilité sont indiqués.

Sommaire

1. Organismes publics nationaux/multilatéraux et/ou soutenus par des fonds publics

Ministère de la Culture EN

- * Itinéraire Culture
- * Parcours de collections
- * Résidence culture
- * Séjour Culture

Ministère de la Culture en partenariat avec le ministère de l'Outre-Mer

- * Fonds d'aide aux échanges artistiques et culturels pour l'Outre-Mer (FEAC)

Ministère de la Culture en partenariat avec l'Institut français et le British Council EN

- * Fluxus

Institut français, Institut français du Royaume-Uni, Sacem, le Trust de l'Institut français, le Centre National de la Musique EN

- * Diaphonique / Fonds franco-britannique pour la musique contemporaine

Ministères des affaires étrangères français et allemand

- * Fonds Franco-Allemand pour des programmes culturels en pays tiers

Institut français EN

- * Programme Stendhal
- * Des mots à la scène
- * Accès Culture
- * Résidences Sur Mesure Plus+
- * Fonds de mobilité Indianocéanique
- * Fonds de mobilité Caraïbes
- * Fonds de mobilité Culture au Sahel
- * ICC Immersion
- * Soutien Impuls Neue Musik
- * IF Incontournable
- * IF export
- * Traverses, dispositif de soutien à la critique d'art

Villa Albertine EN

- * Résidences d'exploration

- * Fonds FACE pour le théâtre contemporain (*FACE Contemporary Theater*)

- * Fonds FUSED Échange en danse France / Etats-Unis (*FUSED : French US Exchange in Dance*)

- * Fonds Etant donnés Art contemporain (*Étant donnés Contemporary Art*)

- * Fonds Jazz et musique nouvelle (*Jazz and New Music*)

Consulat Général de France au Québec – Coopérations France-Québec

- * Coopérations France- Québec

Bureau du Théâtre et de la Danse / Institut français d'Allemagne et Goethe-Institut

- * Fonds Transfabrik - Fonds franco-allemand pour le spectacle vivant

Bureau des arts plastiques de l'Institut français d'Allemagne et Ambassade de France en Allemagne

- * Perspektive – Fonds pour l'art contemporain et l'architecture

Institut français d'Allemagne / Bureau du Théâtre et de la Danse (en partenariat avec le Goethe-Institut de Paris, Pro Helvetia et la Maison Antoine Vitez)

- * Transfert Théâtral
- * Théâtre Export Deutschland

Institut Goethe Nancy Strasbourg / Centre français de Berlin / Fondation EFA

- * AZ - ALLER & ZURÜCK

Institut français de Serbie

- * Teatroskop

Cité internationale des arts EN

- * Résidences ONDES
- * Résidences de l'Institut français
- * Résidences Art Explora
- * Résidence croisée avec le Centre National de la Danse

Centre National des Arts Plastiques (CNAP) EN

- * Soutien à un projet artistique
- * Soutien à la photographie documentaire contemporaine

- * Soutien à la recherche en théorie et critique d'art
- * Soutien pour la valorisation de la scène française à l'international
- * Soutien pour la participation à un salon

Adagp

- * Bourse Connexion France

Institut National d'Histoire de l'Art

- * Chercheur.se.s invité.e.s EN
- * Bourses de mobilité internationale
- * Aide à la mobilité de recherche en France et Europe pour les historiens d'art

Centre national de la Musique

- * Soutien d'une ou plusieurs actions ponctuelles liées au développement d'un projet à l'international
- * Soutien d'une stratégie export complète développée autour d'un projet artistique à fort potentiel à l'international

International Organization for the Transition of Professional Dancers EN

- * Bourse Philippe Braunschweig

Commission internationale du théâtre francophone

- * Programmes CRÉATION/CIRCULATION et EXPLORATION/RECHERCHE

2. Sociétés civiles

Sacem (Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique)

- * Aide à la résidence de compositeur.rice - musique contemporaine

SPEDIDAM (Société de Perception et de Distribution des Droits des Artistes-Interprètes)

- * Aide aux déplacements à l'international

3. Autres programmes (inclus des fonds de mobilité)

Fonds Roberto Cimetta EN

- * Programme de mobilité / Programme de structuration

Association Jazz Croisé EN

- * Jazz Migration

RFI (en partenariat avec la Sacem, l'Institut français, l'Organisation Internationale de la Francophonie et Ubiznews)

- * Prix Découvertes

COAL EN

- * Prix COAL

Le Fair (financé par le ministère de la Culture, ADAMI, SCPP, Sacem, FCM, CNV, SPFF, Ricard S.A Live Music et Deezer)

- * Appel à projets

Yokohama Dance Collection EN

- * Yokohama Dance Collection – Competition

Les Rencontres d'Arles EN

- * Bourse de recherche curatoriale

Fonds FANAK EN

- * Programme de mobilité / Programme de structuration

Festival INACT EN

- * Appel à projet arts performatifs

Les SUBS

- * Geyser

Fédération d'Associations de Théâtre Populaire

- * Aide à la production et à la tournée commune

Association des Villes Amies de la Marionnette

- * Bourses Marionnettes et Mobilité

4. Collectivités territoriales

Institut français

- * Partenariat Institut français et collectivités territoriales

Région Grand Est

- * Aide à la diffusion régionale, nationale et internationale
- * Soutien à la coopération culturelle transfrontalière

Centre Européen d'Actions Artistiques Contemporaines (CEAAC)

- * Résidences internationales

Région Nouvelle-Aquitaine

- * Fonds de coopération interrégionale Québec/Hesse/Emilie-Romagne

- * Résidence de création Québec/Nouvelle-Aquitaine

ALCA – Agence Livre, Cinéma et Audiovisuel en Nouvelle-Aquitaine

- * Résidence d'écriture francophone Afriques-Haïti
- * Résidences aux réalisateur.rice.s internationaux.nales

Région Bourgogne Franche-Comté

- * Coopération internationale

Collectivité territoriale de Corse

- * Promotion des artistes corses à l'extérieur de l'île

Région Occitanie

- * Art contemporain - Dispositif d'aide à la mobilité pour l'art contemporain hors Région : Résidences, salons et foires d'art contemporain
- * Aide à la mobilité et à l'export des maisons d'édition

Normandie – Office de Diffusion et d'Information Artistiques (ODIA)

- * Aides à la diffusion hors région et aides à la mobilité

Région Pays de la Loire

- * Soutien aux projets européens au titre de la politique culturelle régionale

Conseil général de Haute Savoie

- * Aide aux actions d'intérêt transfrontalier lémanique

Communes du Massif de Sancy EN

- * Horizons

Ville de Lille

- * Prix Wicar : Résidence de création à Rome

Bretagne – Frac

- * Prix du Frac Bretagne – Art Norac

5. Fondations

Fondation Hippocrène

- * Projets européens EN

Fondation franco-japonaise Sasakawa

- * Subventions

Nuovi Mecenati – Nouveaux mécènes : Fondation Franco-Italienne pour la création contemporaine

- * Soutien aux échanges culturels franco-italiens

Fondation Marc de Montalembert en partenariat avec l'Ecole du Louvre EN

- * Prix Marc de Montalembert
- * Bourse à projets

Fondation Hermès EN

- * Programme New Settings

Fondation Christoph Merian EN

- * Atelier Mondial

Fondation François Schneider EN

- * Talents Contemporains
- * Résidences artistiques Kunstart

Fondation des artistes

- * Résidences transatlantiques

6. Programmes France / Europe

7. Focus Jeunes

Office franco-allemand pour la jeunesse (OFAJ) EN

- * Séjours de jeunes professionnel.le.s en musée
- * Programme Georg-Arthur-Goldschmidt

Fondation de France

- * Bourses déclics Jeunes

Fondation Zellidja

- * Bourses de voyage

Fondation Culture & Diversité

- * Résidence « Voyager pour les métiers de l'art »

Office Franco-Québécois pour la Jeunesse

- * Séjour de formation thématique

Nantes Creative Generations EN

- * Forum Nantes Creative Generations

8. Autres résidences et programmes d'échanges

Institut français des Pays-Bas

- * Villa van Eyck

Institut français Italia

- * Résidence Atelier Panormos – La Bottega

Institut français de Grèce EN

- * Résidence d'artistes à l'Auberge de France à Rhodes – résidence de recherche sur la céramique contemporaine

Institut français de Tunisie

- * Villa Salammbô EN

Institut français du Maroc

- * Résidences

Institut français du Liban

- * Villa Al Qamar - Programme de résidence Arts et territoire

Institut français du Sénégal

- * Villa Saint Louis Ndar

Institut français du Vietnam, en partenariat avec l'Institut français du Cambodge

- * Résidences Villa Saigon
- * La route des résidences

Institut français d'Inde, en partenariat entre l'Alliance française (Bangalore) et MAD Salon + Lab EN

- * MAD-IFI Graphic Novel Residency

Institut français d'Amérique latine

- * Résidence Création Numérique

Casa de Velázquez EN

- * Résidences et bourses pour artistes

Villa Kujoyama

- * Résidences

Académie de France à Rome – Villa Médicis EN

- * Résidences Lauréats
- * Concours Pensionnaires

Alliance française de Manille en partenariat avec le Centre Intermondes et Altromondo Art Gallery EN

- * Philippine Artist Residency Program (PARP)

Réseau des Alliances françaises du Mexique

- * Résidence itinérante de création textile

Alliances françaises d'Équateur

- * Résidence de Création – Arts Visuels

Ambassade de France à Wellington EN

- * Résidence Randell Cottage

Lycée Français de Chicago EN

- * Artiste en résidence

Association des Centres Culturels Européens (ACCR) EN

- * Programme Odyssee
- * Programme Nora

Villa Marguerite Yourcenar – Conseil Général du Nord EN

- * Résidence d'écrivain.e.s

Dos Mares EN

- * Résidences

Fondation Camargo EN

- * Résidences

Fondation IMÉRA (Université Aix-Marseille) EN

- * Programme Art, Science et Société / Résidence Mucem/IMÉRA

Friche Belle de Mai

- * Résidence Méditerranée

Artistes en résidence

- * Résidences croisées et résidences intramuros

thankyouforcoming EN

- * Résidence "Across"

Fondation pour l'art contemporain Salomon EN

- * Salomon Foundation Residency Award

GMEA – Centre National de Création Musicale d'Albi-Tarn EN

- * Résidences

la mire

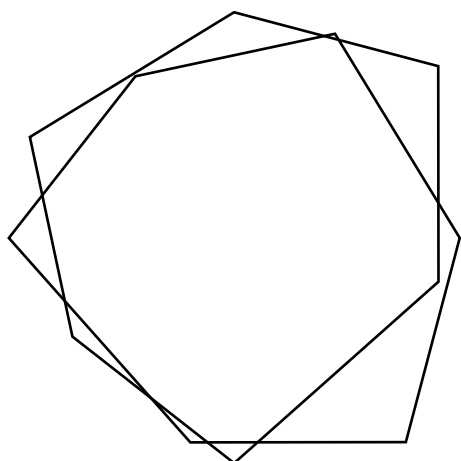
- * Résidences "A Roof Above Your Head"
- * Programme d'échange et de résidence européen FOCUS, en partenariat avec le Schafhof

L'Archipel Butor

- * Résidences et bourses pour un duo auteur.e-artiste

1.

Organismes publics nationaux/multilatéraux et/ou soutenus par des fonds publics



Ministère de la Culture EN

* Itinéraire Culture

Séminaires

Secteur Administration culturelle

Eligibilité des bénéficiaires

- ▶ **Critères géographiques** France
- ▶ **Nationalité** Monde
- ▶ **Profession** Professionnel.le.s confirmé.e.s francophones ou anglophones (administrateur.rice.s de structures culturelles, responsables de service des publics, chargé.e.s de projets culturels, responsables culturel.le.s de collectivités territoriales, responsables de l'élaboration et du pilotage des politiques culturelles)

⇒ Mobilité entrante

Autres priorités Séminaires collectifs d'une durée de 2 semaines, Itinéraire culture permet d'appréhender, à travers tables rondes, visites et ateliers, les politiques culturelles. Ils rassemblent, à Paris et en région, une quinzaine de responsables culturels de niveau intermédiaire exerçant au sein de ministères de la culture étrangers ou de structures culturelles.

Enjeux et mise en œuvre d'une politique des publics – La culture et l'art dans l'espace public.

Deux sessions par an : une session pour les professionnels francophones est organisée à l'automne et une session au printemps pour les professionnels non francophones.

Dimension des aides Prise en charge des frais pédagogiques, frais de séjour (hébergement et per diem), déplacements intérieurs en France effectués pour les besoins du programme et des assurances par le ministère de la Culture.

Prise en charge du déplacement vers la France par le.a candidat.e, son établissement de rattachement, l'Ambassade de France ou Institut français du pays de résidence, ou toute autre instance.

<https://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Europe-et-international/L-action-europeenne-et-internationale-du-ministere-de-la-Culture/Programmes-d-accueil-de-formation-et-d-echange-pour-les-professionnels-etrangers-de-la-culture>

* Parcours de collections

Secteur Institutions culturelles (Musées, bibliothèques, monuments historiques, archéologie)

Eligibilité des bénéficiaires

- ▶ **Critères géographiques** France
- ▶ **Nationalité** Monde
- ▶ **Profession** Professionnel.le.s confirmé.e.s : administrateur.rice.s, responsables de service, chargé.e.s de projets culturels, responsables culturel.le.s de collectivités territoriales, responsables de l'élaboration et du pilotage des politiques culturelles

⇒ Mobilité entrante

Autres priorités Ce nouveau programme a pour objectifs de mettre en place et de développer des études conjointes sur l'histoire et le parcours de certains objets et collections conservés en France notamment connaître la manière précise et documentée dont ils sont entrés dans ces collections.

Il est dédié de manière prioritaire, bien que non exclusive, au continent africain.

Prochain appel non communiqué au moment de l'actualisation de ce guide. Pour référence, clôture de l'appel précédent : 15 octobre 2022.

Dimension des aides Bourse de 1500 € par mois.

Le déplacement vers la France est à la charge de l'employeur des candidat.e.s, des candidat.e.s ou éventuellement d'un autre partenaire (par exemple Ambassade de France ou Institut français)

<https://www.culture.gouv.fr/Aides-demarches/Appels-a-projets-partenaires/Parcours-de-collections-appel-a-candidatures-2023>

* Résidence culture

Secteur Institutions culturelles

Eligibilité des bénéficiaires

- ▶ Critères géographiques France
- ▶ Nationalité Monde
- ▶ Profession Professionnel.le.s exerçant des responsabilités aussi bien de gestion que de management, de développement des publics, etc. dans leur établissement d'origine

⇒ Mobilité entrante

Autres priorités Immersion de 1 à 3 mois au sein d'équipes administratives et scientifiques de structures culturelles françaises. Résidence culture a pour objectif de favoriser le développement de projets de coopération concrets et la construction de réseaux durables d'échanges.

Prochain appel non communiqué au moment de l'actualisation de ce guide. Pour référence, clôture de l'appel précédent : 15 octobre 2022.

Dimension des aides Bourse de 1 500 € par mois.

Le déplacement vers la France est à la charge de l'employeur des candidat.e.s, des candidat.e.s ou éventuellement d'un autre partenaire (par exemple Ambassade de France ou Institut français)

<https://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Europe-et-international/L-action-europeenne-et-internationale-du-ministere-de-la-Culture/Programmes-d-accueil-de-formation-et-d-echange-pour-les-professionnels-etrangers-de-la-culture>

* Séjour Culture

Aides pour des missions d'exploration de courte durée // Soutien pour la participation de professionnel.le.s dans des réseaux transnationaux

Secteur

Patrimoine – archives
Administration culturelle

Eligibilité des bénéficiaires

- ▶ Critères géographiques France
- ▶ Nationalité Monde
- ▶ Profession Professionnel.le.s confirmé.e.s francophones ou anglophones

⇒ Mobilité entrante

Autres priorités Séjours individualisés d'une durée de 2 semaines, Séjour culture permet à des responsables culturels confirmés de bénéficier de conférences, rencontres et rendez-vous leur fournissant à la fois un contenu théorique (connaissances) et pratique (outils pertinents et utiles) dans le cadre de leurs fonctions pour la réalisation de leur projet professionnel.

Deux sessions par an : une session pour les professionnels francophones est organisée à l'automne et une session au printemps pour les professionnels non francophones.

Dimension des aides Prise en charge des frais de transport local, de logement et d'assurance, des per diems et frais de formation par le ministère de la Culture.

Prise en charge du déplacement vers la France par le.a candidat.e, son établissement de rattachement, l'Ambassade de France ou Institut français du pays de résidence, ou toute autre instance.

<https://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Europe-et-international/L-action-europeenne-et-internationale-du-ministere-de-la-Culture/Programmes-d-accueil-de-formation-et-d-echange-pour-les-professionnels-etrangers-de-la-culture>

Ministère de la Culture en partenariat avec le ministère de l'Outre-Mer

* Fonds d'aide aux échanges artistiques et culturels pour l'Outre-Mer (FEAC)

Aides pour favoriser les tournées // Aides à la production

Secteur

Arts de la scène (théâtre, danse, cirque, arts de la rue)

Arts visuels (arts plastiques)

Audiovisuel et médias (cinéma)

Musique

Littérature

Eligibilité des bénéficiaires

▶ **Critères géographiques** Outremer vers Europe, Amérique latine, Caraïbes, Océan Indien et Pacifique sud

▶ **Profession** Structures associatives, organismes publics et collectivités territoriales

⇐ Mobilité sortante et entrante

Autres priorités Favoriser la diffusion des productions artistiques des territoires d'outre-mer, entre d'une part les outre-mer et, d'autre part, leur environnement régional, l'hexagone et l'Europe, et l'international. Sont privilégiés les projets n'ayant jamais obtenu l'aide du fonds, proposant un partenariat entre plusieurs artistes/créateur.rice.s ou structures culturelles, intégrant un volet EAC ou un volet de solidarité territoriale.

2 commissions par an.

Date limite des dépôts des dossiers de candidature 2023 : 27 janvier. Une seconde commission sera annoncée au premier semestre 2023.

Dimension des aides Max. 40% du budget total.

<https://www.culture.gouv.fr/Demarches-en-ligne/Par-type-de-demarche/Subvention/Fonds-d-aide-aux-echanges-artistiques-et-culturels-pour-l-Outre-mer-FEAC>

Ministère de la Culture en partenariat avec l'Institut français et le British Council EN

* Fluxus

Résidences d'artistes (curateur.rice.s > recherches) // Aides à la production et aux projets // Soutien pour participer à des événements (formations)

Secteur Arts visuels

Eligibilité des bénéficiaires

- ▶ **Critères géographiques** France, Grande Bretagne
- ▶ **Nationalité** France, Grande Bretagne (ou résidence depuis 3 ans)
- ▶ **Profession** Pour les projets d'expositions : Centres d'art, musées, institutions culturelles, lieux alternatifs, « project spaces », centres de formation artistiques, centres de recherches/studios etc. Pour les résidences : commissaires et artistes plasticien.ne.s.

⇔ Mobilité entrante et sortante

Autres priorités Fluxus finance des projets valorisant la création contemporaine britannique en France et la création contemporaine française en Grande-Bretagne. Quatre dispositifs de soutien :

- projets d'expositions
- séjours de recherche curatoriale
- résidences en France (CAPC, CRAC, FRAC, Villa Arson) pour artistes basé.e.s en Grande Bretagne
- résidences en Grande Bretagne (Aberystwyth, Cove Park, Flax, Grizedale) pour artistes basé.e.s en France

Les formulaires de candidature doivent être complétés en anglais.

2 appels à projet par an, clôture :

- mi-novembre pour les projets entre janvier et juin l'année suivante ;
- mi-mai pour les projets entre juillet et décembre de la même année.

Dimension des aides Non précisée.

<http://fluxusartprojects.com>

Institut français, Institut français du Royaume-Uni, Sacem, le Trust de l'Institut français, le Centre National de la Musique EN

* Diaphonique / Fonds franco-britannique pour la musique contemporaine

Soutien pour participer à des événements // Aides pour des projets ou à la production // Aides pour favoriser les tournées de groupes // Soutien pour le développement de marchés // Soutien pour la participation de professionnel.le.s dans des réseaux transnationaux

Secteur Musique (musique contemporaine instrumentale ou vocale)

Eligibilité des bénéficiaires

- ▶ **Critères géographiques** France et Royaume Uni
- ▶ **Nationalité** Nationalité et résidence en France ou Royaume-Uni
- ▶ **Profession** Ensembles, compagnies ou collectifs, lieux de production et de diffusion Festivals, organismes de formation musicale, centres et studios de recherche

↔ Mobilité entrante et sortante

Autres priorités Le fonds Diaphonique est un partenariat entre l'Institut français, le Centre National de la Musique, le British Council, la Sacem, le Trust de l'Institut français, le Centre National de la Musique, le British Council, Creative Scotland et la Fondation Francis et Mica Salabert.

Diaphonique intervient dans le financement et l'accompagnement de projets ayant pour objet la création ou la diffusion de musique classique contemporaine française en Grande-Bretagne et britannique en France, contribuant ainsi à favoriser et dynamiser le décloisonnement des publics et des répertoires. Le répertoire proposé doit appartenir à l'une des catégories suivantes : musique contemporaine pour instrumentation classique et composition assistée par ordinateur et recherche à partir d'outils multimédia.

Ouverture de l'appel à candidatures de mars à mai.

Dimension des aides Max. 40% du budget artistique du projet, dont les frais de voyage.

<http://diaphonique.org/>

Ministères des affaires étrangères français et allemand

* Fonds Franco-Allemand pour des programmes culturels en pays tiers

Aides pour des projets ou à la production

Secteur

Arts du spectacle – théâtre, danse
Arts visuels – peinture, sculpture
Audiovisuel et médias – cinéma
Musique
Littérature
Patrimoine – archives
Recherche

Eligibilité des bénéficiaires

- ▶ **Critères géographiques** France ;
Allemagne ; monde
- ▶ **Profession** Organisations,
institutions et fondations
- ▶ **Autres** Le programme est géré par
les missions et les instituts culturels
français et allemands à l'étranger.

← Mobilité sortante

Autres priorités Promotion des projets conjoints franco-allemands dans les pays tiers, en collaboration avec un partenaire local. Soutien ouvert seulement aux projets proposés par les représentations diplomatiques française et allemande à l'étranger : services culturels des Ambassades ou Consulats, Instituts français, Alliances françaises, Goethe-Institut.

Prochain appel non diffusé au moment de l'actualisation de ce guide.
Pour référence, clôture de l'appel 2022 pour l'édition 2023 :
21 octobre 2022.

Orientations thématiques : Liberté de création et solidarité culturelle,
Jeunesse et Durabilité du secteur culturel.

Dimension des aides Max. 50% du budget total.

Max. 20 000 €.

Si aide supérieure à 8 000 €, acompte de 70% au moment de la signature du contrat.

<https://www.pro.institutfrancais.com/fr/offre/fonds-culturel-franco-allemand>

Institut français EN

* Programme Stendhal

Aides aux projets ou aides à la production // Résidences d'artistes et/ou d'écrivain.e.s

Secteur Littérature

Eligibilité des bénéficiaires

- ▶ **Critères géographiques** Monde
- ▶ **Nationalité** Monde
- ▶ **Profession** Les candidat.e.s doivent déjà avoir publié un livre à compte d'éditeur

⇔ Mobilité entrante et sortante

Autres priorités Le programme Stendhal soutient des auteur.e.s de langue française qui présentent un projet d'écriture (fiction, essais, bande dessinée, littérature jeunesse, poésie) à l'étranger d'une durée d'un mois au moins.

Le programme Stendhal sélectionne 10 à 12 lauréat.e.s chaque année.

Prochain appel non diffusé au moment de l'actualisation de ce guide.

Dimension des aides Allocation forfaitaire entre 3 000 € et 4 500 € en fonction du pays de destination.

Les versements de cette aide seront effectués suivant l'échéancier suivant :

- 80% après remise des documents administratifs et avant le départ du/de la lauréat.e ;
- 20% à réception du compte rendu du séjour et des justificatifs de voyage.

<https://www.pro.institutfrancais.com/fr/offre/programme-stendhal>

* Des mots à la scène

Soutien pour des projets ou aides à la production

Secteur Arts de la scène (théâtre)

Eligibilité des bénéficiaires

- ▶ **Critères géographiques** Afrique et Caraïbes
- ▶ **Nationalité** Résidence sur le continent africain, les Caraïbes et les territoires ultramarins ou la diaspora
- ▶ **Profession** Artistes, metteur.se.s en scène ou auteur.e.s francophones

⇒ Mobilité entrante

Autres priorités « Des Mots à la scène » est un fonds de production des écritures dramaturgiques contemporaines lancé par l'Institut français. Il vise à valoriser les auteur.e.s peu connu.e.s ou joué.e.s en favorisant la production de nouvelles mises en scène. Il est financé par le ministère de la Culture.

Il s'adresse aux metteur.se.s en scène ou auteur.e.s résidant sur le continent africain, dans les territoires ultra marins et aux artistes de la diaspora installé.e.s en France.

Toutes les phases dédiées à la production pourront être accompagnées : recherche, écriture, création, diffusion.

Prochain appel non diffusé au moment de l'actualisation de ce guide.

Pour référence, clôture de l'appel 2022 pour l'édition 2023 : 15 septembre 2022.

Dimension des aides Accueil en diffusion des lauréat.e.s pendant les Zébrures d'Automne à Limoges. Le cercle des partenaires sera étendu en cours d'année.

<https://www.pro.institutfrancais.com/fr/offre/des-mots-a-la-scene>

* Accès Culture

Soutien pour des projets ou aides à la production // Soutien à des ateliers de formation à dimension régionale // Résidences d'artistes et d'écrivain.e.s // Soutien pour participer à des événements // Aide au développement de marchés

Secteur Tous

Eligibilité des bénéficiaires

- ▶ **Critères géographiques** Afrique
- ▶ **Nationalité** France et Afrique
- ▶ **Profession** Associations, fondations, établissements culturels des collectivités territoriales ayant au moins 2 ans d'existence

⇔ Mobilité entrante et sortante

Autres priorités Accès Culture est un programme créé en 2020 financé par l'Agence Française de Développement (AFD) et piloté l'Institut français. Il a pour objectif l'accompagnement et le financement de projets culturels en Afrique dans le but de favoriser le lien social et renforcer les collaborations entre acteur.rice.s culturel.le.s africain.e.s et français.es. En effet, ce programme s'adresse aux Organisations de la Société Civile (OSC) et aux établissements culturels des collectivités territoriales (conservatoire, école d'art municipale, etc.) qui porteront en binôme un projet proposant de répondre à un besoin local. L'objectif premier étant de mettre la culture au service du lien social par le développement d'activités culturelles à destination des publics les plus éloignés de l'offre culturelle pour des raisons sociales, économiques, géographiques.

Les projets éligibles sont les projets triennaux (2023-2026) de coopération culturelle dont les activités sont tournées vers le public dans une dynamique de médiation culturelle (sensibilisation et éducation artistique ; initiation à une pratique artistique ; mise en place de rencontres artistiques...).

Appel à projets au printemps 2023 pour l'édition 2023-2026.

Dimension des aides Plafond de 60 000 € pour trois ans.

<https://www.pro.institutfrancais.com/fr/offre/accesculture>

* Résidences Sur Mesure Plus+

Résidences d'artistes

Secteur

Arts de la scène

Musique

Eligibilité des bénéficiaires

- ▶ **Nationalité** France ou résidence en France depuis plus de 5 ans
- ▶ **Profession** Artistes ayant déjà obtenu une aide de la DRAC ou/et d'une institution publique ou privée et ayant présenté et diffusé leur travail en France ou/et à l'international dans des institutions, des centres d'art, des lieux de diffusion de l'art contemporain
- ▶ **Autres** Candidature individuelle, en binôme ou en collectif

⇐ Mobilité sortante

Autres priorités Les Résidences Sur Mesure Plus+ de 1 à 3 mois (sans fractionnement et sans interruption de la résidence) permettent à des artistes d'effectuer et/ou d'approfondir une recherche personnelle afin de mener le projet de leur choix, à l'étranger, parmi les 48 pays proposés.

Prochain appel non diffusé au moment de l'actualisation de ce guide.

Dimension des aides Pour référence, sur l'édition 2021/2022 : Individuels ou en binôme : en fonction de la durée de la résidence accordée par la commission (1 100 €/semaine + frais de visas et de voyages).

Collectifs d'artistes : aide à projet de 10 000 à 15 000 € - prise en compte des postes budgétaires éligibles (dont visas et voyages, défraiements journaliers), max. 50% du budget total du projet.

<https://www.pro.institutfrancais.com/fr/offre/les-residences-sur-mesure-plus>

* Fonds de mobilité Indianocéanique

Résidences d'artistes // Soutien pour participer à des événements // Aides pour le développement de marchés // Soutien pour la participation de professionnel.le.s dans des réseaux transnationaux // Formations

Secteur Tous

Eligibilité des bénéficiaires

- ▶ **Critères géographiques** Zone Indianocéanique, Mozambique, Tanzanie, Kenya
- ▶ **Nationalité** Résidence dans un des départements français d'outre-mer de l'océan Indien ou dans un pays membre de la Commission de l'océan Indien (l'Union des Comores ; la France au titre de La Réunion ; Madagascar ; Maurice ; les Seychelles) ou au Mozambique, au Kenya ou en Tanzanie
- ▶ **Profession** Artistes et professionnel.le.s de la culture

↔ Mobilité entrante et sortante

Autres priorités Le Fonds de mobilité Indianocéanique est un programme de la mission de coopération culturelle Afrique et Caraïbes de l'Institut français avec le soutien du Ministère de la Culture (Directions des affaires culturelles de La Réunion et de Mayotte et Direction générale de la création artistique).

Le dispositif est en cours d'évaluation. De nouveaux appels devraient être publiés en février 2023.

Dimension des aides Prise en charge d'un billet d'avion à hauteur de 1 500 € + assurance rapatriement.

<https://www.pro.institutfrancais.com/fr/offre/fonds-de-mobilite-indianoceanique>

* Fonds de mobilité Caraïbes

Résidences d'artistes // Soutien pour participer à des événements // Aides pour le développement de marchés // Soutien pour la participation de professionnel.le.s dans des réseaux transnationaux // Formations

Secteur Tous

Eligibilité des bénéficiaires

- ▶ **Critères géographiques** Zone Caraïbes
- ▶ **Nationalité** Résidence dans un des pays suivants : Antigua & Barbuda ; Bahamas ; Barbade ; Belize ; Colombie ; Costa Rica ; Cuba ; Dominique ; El Salvador ; Grenade ; Guatemala ; Guyane ; Haïti ; Honduras ; Jamaïque ; Mexique ; Nicaragua ; Panama ; République Dominicaine ; Saint-Christophe-et-Niévès ; Sainte-Lucie ; Saint-Vincent & Les Grenadines ; Suriname ; Trinité-et-Tobago ; Venezuela ; Guadeloupe ; Martinique ; Guyane ; Etats-Unis et Canada.
- ▶ **Profession** Artistes et professionnel.le.s de la culture

↔ Mobilité entrante et sortante

Autres priorités Le Fonds de mobilité Caraïbes est un programme de la mission de coopération culturelle Afrique et Caraïbes de l'Institut français avec le soutien du Ministère de la Culture (Directions des affaires culturelles de la Guadeloupe et de la Martinique, Direction Culture, Jeunesse et Sports de la Guyane et Direction générale de la création artistique).

Le dispositif est en cours d'évaluation.

De nouveaux appels devraient être publiés en février 2023.

Dimension des aides Prise en charge d'un billet d'avion à hauteur de 1 500 € + assurance rapatriement.

<https://www.pro.institutfrancais.com/fr/offre/fonds-de-mobilite-caraibes>

* Fonds de mobilité Culture au Sahel

Secteur Tous

Eligibilité des bénéficiaires

- ▶ **Critères géographiques** Burkina-Faso, Mali, Mauritanie, Niger et Tchad, Côte d'Ivoire et Sénégal
- ▶ **Nationalité** Pays Membre du G5 Sahel : Burkina-Faso, Mali, Mauritanie, Niger et Tchad. Côte d'Ivoire et le Sénégal
- ▶ **Profession** Artistes, acteur.rice.s de la société civile et professionnels

⇐ Mobilité sortante et exceptionnellement entrante

Autres priorités Ce fonds soutient des mobilités de 5 jours à 4 semaines, pour les objectifs suivants :

- plateformes professionnelles, développement de marchés ;
- conférences, séminaires, forums régionaux et débats d'idées ;
- participation à des grandes manifestations artistiques et ICC du Continent ;
- résidences de recherche, de création, et collaborations artistiques ;
- formations, ateliers, workshops.

Prochain appel non diffusé au moment de l'actualisation de ce guide. Pour référence, clôture du précédent appel à projets : 9 novembre 2022.

Dimension des aides Max 10 000 €.

<https://www.pro.institutfrancais.com/fr/offre/culture-au-sahel>

* ICC Immersion

Secteur Entreprises des industries culturelles et créatives

Eligibilité des bénéficiaires

- ▶ **Critères géographiques** Monde (en fonction des appels)
- ▶ **Nationalité** France
- ▶ **Profession** Dirigeant.e d'entreprise

⇐ Mobilité sortante

Autres priorités Ce nouveau programme, opéré par la Caisse des dépôts et consignations, et mis en œuvre par l'Institut français et Business France, est destiné aux entrepreneur.euse.s de la culture qui portent un projet innovant et qui souhaitent accélérer leur développement à l'international sur un marché cible.

Focus en 2022 dans le cadre du lancement du programme : Canada, Corée du Sud, Israël et Grande-Bretagne.

Dimension des aides Grâce au plan France 2030, un soutien financier sera attribué en fonction du chiffre d'affaires et de la taille de l'entreprise postulante (min 30%, max 70%).

<https://www.pro.institutfrancais.com/fr/offre/icc-immersion>

* Soutien Impuls Neue Musik

Résidences d'artistes // Aides pour favoriser les tournées des groupes // Aides pour des projets ou à la production

Secteur Musique

Eligibilité des bénéficiaires

- ▶ **Critères géographiques** France, Allemagne, Suisse, Luxembourg
- ▶ **Nationalité** Résidence en France, Allemagne, Suisse, Luxembourg
- ▶ **Profession** Ensembles, compagnies ou collectifs, lieux de production et de diffusion festivals spécialisés ou généralistes, organismes de formation musicale Centres/studios de recherche

↔ Mobilité entrante et sortante

Autres priorités En partenariat avec l'Institut français d'Allemagne, le Ministère de la Culture, la Sacem, le Centre national de Musique, l'Institut français, la Fondation Francis et Mica Salabert, Arte Actions Culturelles, Pro Helvetica et le Musikfonds e.V.

Soutenir des projets intégrant des œuvres contemporaines de compositeur.rice.s – performeur.euse.s et/ou d'artistes sonores allemand.e.s, français.e.s, suisses ou luxembourgeois.e.s.

Les subventions seront accordées à des projets mettant en avant toute la diversité qu'offre la musique contemporaine : notamment des projets aux formats originaux explorant différents styles musicaux, culturels et esthétiques et reflétant le contexte géographique et historique ainsi que les conditions de production spécifiques aux quatre pays.

Prochain appel non diffusé au moment de l'actualisation de ce guide. Pour référence, limite d'envoi des candidatures fixée au 1^{er} mai de chaque année. En 2022, l'échéance a exceptionnellement été fixée au 1^{er} juin.

Dimension des aides Dépenses éligibles : salaires / honoraires / cachets des compositeur.rice.s, des musicien.ne.s, etc. ; autorisations, taxes, assurances ; frais de voyage et de séjour ; frais de logistique (frais de location et de transport) ; frais de location du/des lieu(x) des manifestations ; frais de production digitale (captation, plateforme streaming...) ; frais de promotion et de communication ; frais administratifs (dans la limite de 10% maximum du budget global).

Montant maximal par projet non précisé.

Impuls neue Musik s'engage à utiliser ses fonds de manière écologique et en économisant les ressources (réduction des déplacements, transports écologiques privilégiés en particulier pour des trajets inférieurs à 1 000 km). Les porteur.euse.s de projet doivent en tenir compte dans la planification.

<https://www.impulsneuemusik.com/fr/soutien/appel-a-projets/>

* IF Incontournable

Diffusion

Secteur

Architecture
Arts visuels
Cinéma et séries
Création numérique
Design
Livre et projets transmédia
Musiques
Photographie
Spectacle vivant

Éligibilité des bénéficiaires

- ▶ **Critères géographiques** 37 postes prioritaires du Réseau (Ambassades, Instituts français, Alliances françaises)

Europe : Allemagne, Belgique, Danemark, Espagne, Italie, Pologne, Portugal, Roumanie, Royaume-Uni, Suisse, Turquie

Afrique : Afrique du Sud, Côte d'Ivoire, Kenya, Maroc, Nigéria, Sénégal, Tunisie

Moyen Orient : Arabie Saoudite, Émirats Arabes Unis, Israël, Liban, Qatar

Asie : Chine, Corée du Sud, Inde, Indonésie, Japon, Singapour, Taiwan

Amérique : Argentine, Brésil, Canada, Colombie, États-Unis, Mexique

Ainsi qu'aux 11 pays prioritaires pour l'action de l'IF : Algérie, Cuba, Egypte, Haïti, Iran, Madagascar, Mali, République Démocratique du Congo, Territoires Palestiniens, Ukraine, Vietnam

- ▶ **Nationalité** France
- ▶ **Profession** Artistes

← Mobilité sortante

Autres priorités Sont éligibles :

- les projets pouvant aider les postes à reprendre les actions en faveur des industries culturelles et créatives, et leur permettant de remobiliser tant les équipes françaises que les partenaires locaux ;
- les projets en présentiel, les projets mixtes (présentiel et digital) et les projets en tout digital (si les mobilités restent contraintes ou empêchées), ainsi que les projets intégrant le numérique dans le processus de création ou de production.

Une attention particulière sera portée aux :

- enjeux de l'égalité femmes/hommes (projets non stéréotypés prenant en compte ces enjeux et valorisant une approche paritaire, choix des intervenant.e.s) ;
- enjeux d'impact environnemental, et s'inscrivant dans une démarche écoresponsable (mutualisation des déplacements, alimentation, choix de solutions techniques moins carbonées, durabilité des matériaux...).

Prochain appel non diffusé au moment de l'actualisation de ce guide. Pour référence, clôture de l'appel 2022 pour l'édition 2023 : 11 novembre 2022.

Dimension des aides Non précisée.

<https://www.pro.institutfrancais.com/fr/offre/if-incontournable>

* IF export

Diffusion / Export**Secteur**

Spectacle vivant
Musiques
Arts visuels
Design
Architecture
Création numérique

Eligibilité des bénéficiaires

- ▶ **Critères géographiques** Monde
- ▶ **Nationalité** France, résidence en France ou toute nationalité si accueil d'artistes français
- ▶ **Profession** Artistes, commissaires d'expositions, institutions et structures culturelles

← Mobilité sortante

Seront en priorité soutenus les projets se déroulant dans l'un des 36 pays suivants :

Afrique : Afrique du Sud, Côte d'Ivoire, Kenya,

Maroc, Nigéria, Sénégal, Tunisie

Amérique : Argentine, Brésil, Canada, Colombie,

États-Unis, Mexique

Asie : Chine, Corée du Sud, Inde, Indonésie, Japon,

Singapour, Taiwan

Europe : Allemagne, Belgique, Danemark, Espagne,

Italie, Pologne, Portugal, Roumanie, Royaume-Uni, Suisse, Turquie

Moyen Orient : Arabie Saoudite, Émirats Arabes

Unis, Israël, Liban, Qatar

Ainsi que dans les 11 pays suivants : Algérie, Cuba,

Egypte, Haïti, Iran, Madagascar, Mali, République

Démocratique du Congo, Territoires Palestiniens,

Ukraine, Vietnam

Autres priorités IF Export accompagne à l'international les projets d'artistes, de professionnel.le.s français.e.s ou basé.e.s en France (métropolitaine ou ultramarine) ou d'institutions des secteurs créatifs et culturels.

L'Institut français soutient aussi bien les projets en présentiel, les projets mixtes (présentiel et digital) que les projets en tout digital (si les mobilités sont contraintes ou empêchées), ainsi que les projets intégrant le numérique dans le processus de création ou de production.

Ces projets sont développés en concertation avec le réseau culturel français.

Prochain appel non diffusé au moment de l'actualisation de ce guide. Pour référence, clôture de l'appel 2022 pour l'édition 2023 : 11 novembre 2022.

Dimension des aides Non précisée.

<https://www.pro.institutfrancais.com/fr/offre/if-export>

* Traverses, dispositif de soutien à la critique d'art

Secteur

Critique d'art

Eligibilité des bénéficiaires

- ▶ **Critères géographiques** Monde
- ▶ **Nationalité** France ou résidence en France depuis 5 ans
- ▶ **Profession** Jeunes auteur.e.s arrivé.es à un stade de première reconnaissance professionnelle, justifié par des publications conséquentes et la tenue de conférences.

← Mobilité sortante

Autres priorités L'Institut français, en partenariat avec le ministère de la Culture – Direction générale de la création artistique et les Archives de la critique d'art soutiennent la production, la publication et la diffusion d'un essai critique portant sur une actualité internationale dans le domaine de l'art contemporain.

Clôture de l'appel à candidatures : 9 janvier 2023.

Dimension des aides Aide financière d'un montant de 3 500 € permettant de couvrir les frais du.de la lauréat.e pour un voyage et un séjour d'études à l'étranger en vue de produire un essai publié dans la revue CRITIQUE D'ART.

<https://www.if.institutfrancais.com/fr/institut-francais/offre/traverses-dispositif-de-soutien-a-la-critique-art>

Villa Albertine EN

* Résidences d'exploration

Secteur Art & Design, Livres & Idées, Cinéma & Séries, Musées & Patrimoine, Musique, Création numérique, Arts de la scène

Eligibilité des bénéficiaires

- ▶ **Critères géographiques** Monde
- ▶ **Nationalité** France
- ▶ **Profession** Créateurs.rices, chercheurs.seuses ou professionnel.le.s de la culture qui portent un projet de recherche original dans les domaines des arts et des idées, nécessitant un séjour d'immersion aux Etats-Unis.
Bon niveau en anglais requis.

← Mobilité sortante (États-Unis)

Autres priorités Créée par le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères et avec le soutien du ministère de la Culture, la Villa Albertine accompagne des résidences d'exploration dans l'ensemble des Etats-Unis, pour une durée comprise entre un et trois mois.

Deux formats de résidence sont ouverts :

- Résidence ancrée dans une ville : Le.la résident.e développera son projet dans une ville spécifique, qu'il s'agisse de l'une des 10 villes où la Villa Albertine dispose d'une équipe permanente ou d'une autre ville ;
- Résidence itinérante : Un nombre limité de projets seront sélectionnés pour effectuer une résidence en plusieurs étapes à travers les Etats-Unis.

Chaque candidat.e est tenu.e d'associer un partenaire français (qui n'est pas tenu d'apporter un soutien financier) à son projet de résidence.

La Villa Albertine investit des thématiques spécifiques pour certaines villes comme l'environnement à Miami, l'exploration spatiale à Houston et Marfa, le renouveau des institutions à Washington DC, etc.

Clôture des candidatures : 1^{er} février 2023.

Dimension des aides Allocation de résidence, permettant de couvrir les frais du quotidien (repas, transferts locaux...). A titre indicatif, cette allocation est de 100 \$ par jour à New York.

Prise en charge des voyages internationaux et intérieurs, du logement, de l'assurance santé, responsabilité civile et rapatriement.

<https://villa-albertine.org/fr/professionals/become-resident>

* Fonds FACE pour le théâtre contemporain (*FACE Contemporary Theater*)

Soutien pour participer à des événements // Aides pour des projets ou à la production // Aides pour favoriser les tournées de groupes

Secteur

Arts de la scène (théâtre, nouveau cirque)
Arts interdisciplinaires

Eligibilité des bénéficiaires

- ▶ **Critères géographiques** France et États-Unis
- ▶ **Nationalité** Nationalité ou résidence en France ou États-Unis + Afrique, Caraïbes et Moyen-Orient
- ▶ **Profession** Organisations à but non lucratif

↔ Mobilité entrante et sortante

Autres priorités Ce programme vise à développer des collaborations artistiques innovantes reflétant la diversité esthétique du théâtre d'aujourd'hui et dynamiser le dialogue interculturel entre la France et les États-Unis. L'objectif est d'aider des artistes aux origines et aux influences variées, afin de promouvoir une multiplicité de voix et de favoriser un riche dialogue interculturel.

Il soutient la production de pièces de théâtre contemporain et des tournées de productions françaises aux États-Unis et de productions américaines en France - y compris de représentations digitales en direct. Des partenaires locaux capables de financer en partie le projet doivent déjà s'être engagés par écrit avant de postuler.

Les projets sélectionnés doivent apporter une attention particulière à la traduction des textes en anglais et en français en fonction du lieu de représentation.

Prochain appel à projets prévu pour fin 2022.

Dimension des aides Max. 50% du budget dont les cachets des artistes, l'hébergement, les per diem, les voyages, le visa et la location d'équipements liés à la production. Max. 20 000 USD.

<https://face-foundation.org/artistic-funds/contemporary-theater/>

* Fonds FUSED Échange en danse France / Etats-Unis (*FUSED : French US Exchange in Dance*)

Aides pour participer à des événements // Aides pour des projets ou à la production // Aides pour favoriser les tournées de groupes

Secteur Arts de la scène (danse)

Eligibilité des bénéficiaires

- ▶ **Critères géographiques** France, États-Unis
- ▶ **Nationalité** Nationalité ou résidence en France ou États-Unis + Afrique, Caraïbes et Moyen-Orient
- ▶ **Profession** Organisations à but non lucratif

↔ Mobilité entrante et sortante

Autres priorités Le programme FUSED offre des aides aux organisations à but non lucratif françaises et américaines souhaitant s'engager pour un nouveau type d'échange bilatéral autour de la danse avec des possibilités de tournées de productions françaises aux États-Unis et de productions américaines en France.

Des partenaires locaux capables de financer en partie le projet doivent déjà s'être engagés par écrit avant de postuler.

Prochain appel à projets prévu pour fin 2022.

Dimension des aides Max. 50% du budget dont les cachets des artistes, l'hébergement, les per diem, les voyages, le visa et la location d'équipements liés à la production. Max. 15 000 USD

<https://face-foundation.org/artistic-funds/fused-french-u-s-exchange-in-dance/>

* Fonds Etant donnés Art contemporain (*Étant donnés Contemporary Art*)

Aides pour des projets ou à la production

Secteur Arts visuels

Éligibilité des bénéficiaires

- ▶ **Nationalité** France, États-Unis ou Monde
- ▶ **Profession** Artistes ou institutions

⇔ Mobilité entrante et sortante

Autres priorités Ce programme vise à rapprocher la France et les États-Unis dans le domaine de l'art contemporain en encourageant la collaboration active et les partenariats de longue durée entre les artistes et commissaires d'expositions français.es et les commissaires et les institutions culturelles américaines. Le Fonds soutient la découverte de talents émergents et l'intérêt renouvelé dans les artistes renommé.e.s.

2 programmes disponibles : Bourses à des institutions américaines pour présenter des artistes français.es émergent.e.s, Bourses à des commissaires américain.e.s pour mener des projets en France.

Prochain appel à projets prévu pour fin 2022.

Dimension des aides Soutien financier de 30 000 USD max. 50% du budget pour les Bourses à des institutions américaines pour présenter des artistes français.es émergent.e.s.

Soutien financier de 3 000 USD pour les Bourses à des commissaires américain.e.s pour mener des projets en France.

<https://face-foundation.org/artistic-funds/etant-donnees-contemporary-art/>

* Fonds Jazz et musique nouvelle (*Jazz and New Music*)

Résidences d'artistes // Aides pour participer à des événements //

Aides pour des projets ou à la production // Aides pour favoriser les tournées de groupes

Secteur Musique (jazz, musique contemporaine, musique nouvelle)

Éligibilité des bénéficiaires

- ▶ **Nationalité** France ou États-Unis
- ▶ **Profession** Artistes ou institutions

⇐ Mobilité sortante

Autres priorités Ce programme est conçu pour encourager le développement créatif et professionnel de compositeur.rice.s, de musicien.ne.s et d'ensembles de jazz et musique contemporaine aux États-Unis.

2 programmes disponibles : Bourses de création pour les commandes à des compositeur.rice.s français.es et des projets conjoints d'exploration artistique, Bourses de tournées d'artistes français.es aux États-Unis (minimum 3 dates, avec des partenaires déjà engagés).

Une attention particulière sera donnée aux projets hybrides (digitaux + en public).

Prochain appel à projets prévu pour fin 2022.

Dimension des aides Jusqu'à 10 000 USD pour la bourse de création et de tournée.

<https://face-foundation.org/artistic-funds/jazz-new-music/>

Autre ressource utile créée par les services culturels de l'Ambassade de France aux États-Unis, cartographie du secteur de la musique aux États-Unis :

<https://frenchculture.org/music/12497-map-us-music-industry>

Consulat Général de France au Québec – Coopérations France-Québec

* Coopérations France- Québec

Aides pour des projets ou à la production

Secteur Tous

Eligibilité des bénéficiaires

- ▶ **Critères géographiques** France et Québec
- ▶ **Nationalité** Nationalité ou résidence en France et au Québec
- ▶ **Profession** Organisation à but non lucratif, Institution publique etc.

⇔ Mobilité entrante et sortante

Autres priorités La Commission permanente de coopération franco-québécoise (CPCFQ) vise à faire émerger des partenariats franco-québécois, dont les équipes œuvrent conjointement à des projets sur des thématiques communes prioritaires ayant un fort potentiel de retombées tangibles mutuellement bénéfiques, en plus de faire rayonner la France et le Québec. Pour la culture et les industries culturelles et créatives (ICC) il s'agit de projets de coproduction, de cocréation, de coédition et d'échange d'expertise.

Prochain appel non diffusé au moment de l'actualisation de ce guide. Pour référence, clôture de l'appel 2022 pour l'édition 2023 : 19 décembre 2022.

Dimension des aides La subvention ne doit pas dépasser 50% du budget total, dont 600\$ maximum de frais de transport aérien entre le Québec et la France. À titre indicatif, les montants accordés excèdent rarement 15 000 \$ et 6 000 € par année pour la réalisation des projets.

<https://quebec.consulfrance.org/Cooperation-institutionnelle-et-generale>

Bureau du Théâtre et de la Danse / Institut français d'Allemagne et Goethe-Institut

* Fonds Transfabrik - Fonds franco-allemand pour le spectacle vivant

Aides pour des projets ou à la production

Secteur Arts de la scène (théâtre, danse, cirque, arts de la rue, marionnette, théâtre d'objets)

Eligibilité des bénéficiaires

- ▶ **Critères géographiques** France, Allemagne
- ▶ **Nationalité** France, Allemagne
- ▶ **Profession** Théâtres, festivals

↔ Mobilité entrante et sortante

Autres priorités Le Fonds Transfabrik soutient des projets exigeants artistiquement, qui innove esthétiquement et reflètent la diversité artistique et culturelle de la création contemporaine. Une attention particulière est portée aux projets qui se font l'écho de thèmes sociétaux et démocratiques actuels : diversité, égalité, questions postcoloniales, d'héritage culturel ...

Prochain appel non diffusé au moment de l'actualisation de ce guide. Pour référence, clôture de l'appel 2022 pour l'édition 2023 : 7 mars 2022.

Dimension des aides Apport financier en coproduction de max. 10 000 € et 25% du budget total.

<https://www.fondstransfabrik.com/bewerbungskriterien>

Bureau des arts plastiques de l'Institut français d'Allemagne et Ambassade de France en Allemagne

* Perspektive – Fonds pour l'art contemporain et l'architecture

Aides pour des projets ou à la production

Secteur

Arts visuels, Patrimoine

Eligibilité des bénéficiaires

- ▶ **Critères géographiques** France, Allemagne
- ▶ **Nationalité** France ou résidence en France, Allemagne ou résidence en Allemagne
- ▶ **Profession** Professionnel.le.s des domaines de l'art contemporain ou de l'architecture

↔ Mobilité entrante et sortante

Autres priorités Les projets sélectionnés sont des projets ponctuels développant une dimension d'échange et de dialogue entre la France et l'Allemagne : débats d'idées, coopérations, rencontres, laboratoires d'idées et de recherche, workshops, conférences, tables rondes. Le projet doit être porté par une institution ou un centre d'art basé.e en France ou en Allemagne.

Clôture des candidatures pour l'édition 2023 : 16 janvier 2023.

Dimension des aides Max. 50% du budget global du projet pour la prise en charge de frais de voyage, honoraires, frais d'hébergement et de séjour, frais de communication, frais de publication et frais techniques liés aux événements.

<http://fonds-perspektive.de/fr/foerderung/>

Institut français d'Allemagne / Bureau du Théâtre et de la Danse (en partenariat avec le Goethe-Institut de Paris, Pro Helvetia et la Maison Antoine Vitez)

* Transfert Théâtral

Résidences de traducteur.rice.s

Secteur

Arts de la scène
Littérature (littérature, traduction)

Éligibilité des bénéficiaires

▶ Critères géographiques

Monde

▶ Nationalité Monde

▶ Profession Traducteur.rice.s germanophones et francophones

⇐ Mobilité sortante
Sarrebruck

Autres priorités Atelier annuel de traduction pour 8 traducteur.rice.s animé par Laurent Muhleisen et Frank Weigand avec également des rencontres thématiques autour du théâtre et de la traduction de pièces contemporaines.

Le dossier de candidature doit comporter une lettre de motivation, un CV avec liste des traductions et un essai de traduction d'un texte dramatique contemporain de 4 pages.

Prochain appel non diffusé au moment de l'actualisation de ce guide.
Pour référence, clôture de l'appel 2022 pour l'édition 2023 :
20 septembre 2022.

Dimension des aides Prise en charge des frais de voyage et frais d'hébergement.

<https://www.goethe.de/ins/fr/fr/kul/sup/ttr.html>

* Théâtre Export Deutschland

Soutien aux projets à l'international

Secteur Arts vivants

Éligibilité des bénéficiaires

▶ Critères géographiques

Allemagne

▶ Nationalité Résidence en France

▶ Profession Metteur.se.s en scène

⇐ Mobilité sortante
(Allemagne)

Autres priorités Le ministère de la Culture, l'Institut français, le Bureau du théâtre et de la Danse de l'Institut français d'Allemagne lancent un appel à candidatures à destination des metteurs en scène installés en France et qui souhaiteraient pouvoir coopérer avec les compagnies allemandes.

Prochain appel non diffusé au moment de l'actualisation de ce guide.
Pour référence, clôture du précédent appel à candidatures :
30 septembre 2021.

Dimension des aides Une vingtaine de candidatures sélectionnées par le jury font l'objet d'une promotion particulière auprès des théâtres allemands pour provoquer des rencontres et des envies de coopération pour les saisons à venir.

Les théâtres allemands qui s'engageront dans ces coopérations se verront proposer des soutiens financiers pour faciliter les coopérations (participation au cachet des artistes, voyages, prise en charge de traducteurs...).

<https://www.institutfrancais.de/fr/node/18767>

Institut Goethe Nancy Strasbourg / Centre français de Berlin / Fondation EFA

* AZ - ALLER & ZURÜCK

Promotion et visibilité des artistes

Secteur Arts visuels (peinture, dessin, photographie, arts graphiques, vidéo, sculpture, installation)

Eligibilité des bénéficiaires

- ▶ **Critères géographiques** France et Allemagne
- ▶ **Nationalité** Résidence dans la région du Grand Est
- ▶ **Profession** Artistes plasticien.ne.s âgé.e.s de plus de 25 ans

← Mobilité sortante

Autres priorités AZ - ALLER & ZURÜCK est un nouveau programme de résidences croisées franco-allemandes, prenant la suite du programme OUEST-OST (2017-2020, sur l'initiative de la FEFA - Fondation entente franco-allemande) pour les artistes de la région Grand Est et des Länder de Berlin, Brandebourg, Saxe et Saxe-Anhalt.

Le programme AZ – ALLER & ZURÜCK ouvre le champ de la coopération culturelle et artistique franco-allemande à des publics pour lesquels il n'existe pas de programmes similaires, basés sur des allers-retours artistiques entre les régions citées et découlant, sur le long terme, à la création d'un réseau d'artistes ayant fait l'expérience du franco-allemand et s'en étant inspirés.

Deux résidences : une résidence de quatre mois à Berlin pour un artiste résident dans le Grand Est, et une résidence de quatre mois à Mulhouse pour un-e artiste résidant à Berlin, dans le Brandebourg, en Saxe et en Saxe-Anhalt.

Prochain appel non diffusé au moment de l'actualisation de ce guide. Pour référence, clôture de l'appel 2022 pour la résidence à Mulhouse : 31 mai 2022.

Dimension des aides Bourse de 1 800 € mensuels (voyages, déplacements, nourriture, téléphone, matériel, hébergement, etc.).

Un logement et un atelier seront mis à disposition.

<https://www.goethe.de/ins/fr/fr/kul/sup/roo.html>

Institut français de Serbie

* Teatroskop

Secteur

Spectacle vivant (théâtre, danse, cirque, marionnette, spectacle de rue ou performance)

Eligibilité des bénéficiaires

- ▶ **Critères géographiques** Balkans: Albanie, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Croatie, Grèce, Hongrie, Kosovo, ARY Macédoine, Monténégro, Roumanie, Serbie, Slovénie, et Turquie
- ▶ **Nationalité** France ou résidence Balkans
- ▶ **Profession** Compagnies

↔ Mobilité entrante et sortante

Autres priorités Teatroskop est un programme initié en 2011 par l'Institut français, le Ministère de la culture et le Ministère de l'Europe et des affaires étrangères français dans le but de dynamiser les échanges entre la France et l'Europe du Sud-Est dans le domaine du spectacle vivant dans ses formes les plus contemporaines et audacieuses. Il soutient la structuration de réseaux professionnels, en encourageant la diffusion et le partage de projets, les rencontres professionnelles et les collaborations entre les acteurs de la région et avec la scène française.

Priorité donnée aux voyages mettant l'accent sur la soutenabilité (réduisant le nombre de vols, utilisant des modes de transport alternatifs...)

Prochain appel non diffusé au moment de l'actualisation de ce guide.

Dimension des aides Max 30% des dépenses, couvrant transport, per diem, droits d'auteur, logement

<https://www.pro.institutfrancais.com/en/institut-francais/programmes-and-projects/teatroskop>

<http://www.institutfrancais.rs/fr/category/culture-professionnels/scene-partenariat/>

Cité internationale des arts EN

* Résidences ONDES

Résidences d'artistes

Secteur Tous

Eligibilité des bénéficiaires

- ▶ Critères géographiques
Territoires ultra-marins France
- ▶ Nationalité France
- ▶ Profession Artistes avec une pratique artistique depuis au moins 5 ans

↔ Mobilité intra-nationale

Autres priorités ONDES est un programme de résidence de 3 mois pour développer un projet de recherche et de création pour 5 artistes.

Ce programme inédit de résidence artistique propose un accompagnement pluridisciplinaire, des rencontres avec des artistes et des professionnel.le.s de la culture, ainsi qu'une participation active à la vie de la Cité internationale des arts et de ses 325 résident.e.s de toutes disciplines, de toutes générations et de tous horizons.

Prochain appel non diffusé au moment de l'actualisation de ce guide.
Pour référence, clôture de l'appel pour une résidence d'avril à juin 2022 : 5 décembre 2021.

Dimension des aides Voyage aller-retour à destination de Paris.
Mise à disposition d'un atelier-logement sur le site du Marais de la Cité internationale des arts. Bourse de vie de 750 € par mois.
Accompagnement artistique et professionnel.

<https://www.citedesartsparis.net/fr/programme-ondes-2022>

<https://www.citedesartsparis.net/fr/residences/comment-resider-a-la-cite>

* Résidences de l'Institut français

Résidences d'artistes

Secteur Tous

Eligibilité des bénéficiaires

- ▶ Critères géographiques
France
- ▶ Nationalité Monde
- ▶ Profession Artistes

⇒ Mobilité entrante

Autres priorités Le programme de résidences à la Cité internationale des arts s'adresse aux artistes étranger.ère.s qui souhaitent développer un projet de recherche et de création à Paris, pendant une durée de 3 ou 6 mois, et qui sont soutenus par un ou plusieurs partenaires culturels.

Ces partenaires associés à l'artiste peuvent être des établissements du réseau culturel français à l'étranger (Instituts français, Services culturels des ambassades de France, Alliances françaises) et/ou des structures culturelles françaises ou étrangères (centre d'art, association, laboratoire pluridisciplinaire, galerie, musée, structure conventionnée, théâtre, lieu de production pour la danse et pour les arts de la rue, salle de concert, festival à l'étranger, etc. En France, une priorité sera donnée aux candidatures portées par les labels et réseaux du Ministère de la Culture).

Prochain appel non diffusé au moment de l'actualisation de ce guide.
Pour référence, clôture de l'appel 2022 pour l'édition 2023 : 6 novembre 2022.

Dimension des aides Prise en charge du logement par l'Institut français.
Prise en charge des frais de voyages internationaux, frais de séjour (visa, assurance, etc) et allocation de séjour de minimum 700 €/mois par les partenaires associés à l'artiste.

<https://www.pro.institutfrancais.com/fr/offre/residences-a-la-cite-internationale-des-arts>

* Résidences Art Explora

Résidences

Secteur Tous

Eligibilité des bénéficiaires

- ▶ Critères géographiques France
- ▶ Nationalité Monde
- ▶ Profession Artistes justifiant d'une activité professionnelle de cinq ans minimum.et chercheur.se.s

⇒ Mobilité entrante

Autres priorités Art Explora et la Cité internationale des arts s'associent pour co-construire un programme inédit à destination des artistes et chercheur.se.s du monde entier.

20 résident.e.s seront sélectionné.e.s chaque année et pourront participer à 3 types de résidences :

- Programme SOLO réservé aux artistes : résidence de 6 mois
- Programme DUO pour la collaboration entre 1 chercheur.se et 1 artiste : résidence de 3 mois
- Programme COLLECTIF pour un projet proposé par un collectif d'artistes, résidence de 3 mois

Le travail des résident.e.s porte sur les thèmes de l'exploration scientifique, technologique et aborde les grands enjeux sociaux et environnementaux de notre époque.

Prochain appel non diffusé au moment de l'actualisation de ce guide.

Pour référence, clôture de l'appel 2022 pour l'édition 2023 : 4 novembre 2022.

Dimension des aides Prise en charge des frais de voyage AR.

Mise à disposition d'un atelier logement d'environ 50m², équipé et meublé.

Bourse de vie de 1 000 €/mois. Aide à la production allant jusqu'à 3 000 €, délivrée sur justificatif et selon les spécificités du projet.

<https://www.artexplora.org/residences-dartistes-presentation-du-programme>

* Résidence croisée avec le Centre National de la Danse

Secteur Danse, Spectacle vivant

Eligibilité des bénéficiaires

- ▶ Critères géographiques France
- ▶ Nationalité Monde (hors nationalité française)
- ▶ Profession Chorégraphes, curateur.rice.s, programmeur.rices.s de spectacles vivants
- ▶ Âge Entre 25 et 35 ans pour le.la curateur.rice

⇒ Mobilité entrante (Paris)

Autres priorités L'objectif de cette résidence est de promouvoir la mobilité des professionnel.le.s et d'élargir leur réseau.

Pour le.la chorégraphe, elle est l'opportunité de faire connaître leur travail en France et de nourrir leur recherche.

Pour le.la curateur.rice/programmeur.rices, elle est l'occasion d'observer les modes opératoires français afin de mettre en perspective sa démarche et de découvrir de la scène française.

Prochain appel à résidence non publié à la date de l'actualisation du guide. .

Pour référence, clôture du précédent appel : 6 février 2022.

Dimension des aides Logement-atelier à Cité internationale des arts, espace de travail au CND. Voyage international aller/retour Paris, avec le VISA et l'assurance voyage. Bourse de vie de 1 000 € par mois. Bourse de production de 1 500 € (uniquement pour le.la chorégraphe).

<https://www.citedesartsparis.net/fr/programme-2022-residences-centre-national-de-la-danse-x-cite-internationale-des-arts-des-arts>

De nombreux programmes et appels sont également diffusés sur le site de la Cité internationale des arts. Nous vous encourageons à suivre les actualités sur leur site:

<https://www.citedesartsparis.net/fr/residences/comment-resider-a-la-cite>

Centre National des Arts Plastiques (CNAP) EN

* Soutien à un projet artistique

Aides pour des missions d'exploration de courte durée // Bourses de recherche // Aides aux voyages (valables pour différentes finalités)

Secteur

Arts visuels
Audiovisuel et médias – arts électroniques, nouveaux médias, Internet

Éligibilité des bénéficiaires

- ▶ **Critères géographiques** Union européenne et monde
- ▶ **Nationalité** France ou résidence en France
- ▶ **Profession** Artistes

← Mobilité sortante

Autres priorités Le Centre national des arts plastiques accompagne un.e artiste ou un collectif d'artistes dans la réalisation d'un projet original, entre la phase de recherche jusqu'à la phase de production de la ou des œuvres qui pourraient en découler sans qu'il y ait nécessairement d'exposition des œuvres envisagée.

Le travail de recherche pourrait par exemple nécessiter des déplacements à l'étranger, la mise en œuvre de technologies ou de savoirs faire spécifiques ; quant à la production des œuvres, elle pourrait comprendre des prestations, des achats de matériaux...

Une commission par an.

Clôture du dépôt des dossiers pour 2023 : 7 février 2023.

Dimension des aides Montant forfaitaire de 5 000 €, 10 000 € ou 15 000 €.

<https://www.cnap.fr/soutien-la-creation/artistes>

* Soutien à la photographie documentaire contemporaine

Aides pour des missions d'exploration de courte durée // Aides aux projets // Aides aux voyages (valables pour différentes finalités dont le développement de projets)

Secteur

Photographie

Éligibilité des bénéficiaires

- ▶ **Critères géographiques** Monde
- ▶ **Nationalité** France ou résidence permanente en France
- ▶ **Profession** Photographes

← Mobilité sortante

Autres priorités Le Centre national des arts plastiques accompagne les photographes professionnel.le.s et des artistes-auteur.e.s utilisant la photographie dans leur pratique artistique, pour la production d'un projet documentaire pouvant se situer entre la phase de recherche ou d'inspiration jusqu'à la phase de production de la ou des œuvres qui pourraient en découler sans qu'il n'y ait nécessairement d'exposition des œuvres envisagée.

Une commission par an.

Clôture du dépôt des dossiers pour 2023 : 4 avril 2023.

Dimension des aides Montant forfaitaire de 5 000 €, 10 000 € ou 15 000 €.

<https://www.cnap.fr/soutien-la-creation/photographes-documentaires>

* Soutien à la recherche en théorie et critique d'art

Aides pour des missions d'exploration de courte durée // Bourses de recherche // Aides aux voyages (valables pour différentes finalités)

Secteur Arts visuels
Audiovisuel et médias

Eligibilité des bénéficiaires

- ▶ **Critères géographiques** Monde
- ▶ **Nationalité** France ou résidence en France
- ▶ **Profession** Auteur.e.s, théoricien.ne.s et critiques d'art

⇐ Mobilité sortante

Autres priorités Le projet doit être validé par la publication d'articles ou d'ouvrages dans le domaine de l'art contemporain. Cette aide est destinée principalement à conforter l'inscription du travail de l'auteur.e dans le champ professionnel ou permettre son évolution.

Une commission par an.

Clôture du dépôt des dossiers pour 2023 : 5 septembre 2023.

Dimension des aides Montant forfaitaire de 4 000 €, 6 000 € ou 8 000 €.

<https://www.cnap.fr/soutien-la-creation/theoriciens-et-critiques-dart>

* Soutien pour la valorisation de la scène française à l'international

Aides pour des missions d'exploration de courte durée // Aides aux voyages (valables pour différentes finalités) // Soutien pour la participation de professionnel.le.s dans des réseaux transnationaux // Séminaires

Secteur Recherche

Eligibilité des bénéficiaires

- ▶ **Critères géographiques** Monde
- ▶ **Nationalité** France
- ▶ **Profession** Galeriste

⇐ Mobilité sortante

Autres priorités Le Centre national des arts plastiques apporte un soutien aux galeries pour la valorisation d'artistes de la scène française à l'international par la participation à une foire à l'étranger ou la mise en œuvre d'un partenariat avec une galerie étrangère notamment pour une exposition.

Les demandes doivent concerner des expositions ou des foires dont l'ouverture est prévue au plus tôt dans les 10 jours et au plus tard dans un délai d'un an à compter de la date de la commission.

3 sessions par an.

Dimension des aides Forfaitaire : 1 500 €, 3 000 €, 6 000 € ou 12 000 € – max 50% du budget

<https://www.cnap.fr/modalites-de-candidature>

* Soutien pour la participation à un salon

Secteur Édition

Eligibilité des bénéficiaires

- ▶ Critères géographiques Monde
- ▶ Nationalité Siège en France
- ▶ Profession Éditeur.rice.s ayant bénéficié d'un soutien à l'édition du Cnap au cours des 3 années précédant la demande.

⇔ Mobilité entrante et sortante

Autres priorités Aide s'adressant à des éditeur.rices.s souhaitant participer, dans le courant de l'année à venir, à des salons en France ou à l'étranger. Il vise à favoriser la diffusion des ouvrages de la scène française, à développer échanges et contacts et à couvrir la prise de risques des éditeur.rice.s qui souhaitent s'engager sur de nouvelles scènes.

Le soutien sert à couvrir tout ou partie des frais occasionnés par la participation au salon : location d'une table, transport, logement, envoi des livres, etc.

Une commission par an. Date limite de dépôts des candidatures pour 2023 : 10 janvier 2023.

Dimension des aides Montant forfaitaire : 500 €, 1 000 € ou 1 500 €

<https://www.cnap.fr/soutien-la-creation/editeurs/modalites-de-candidature>

Adagp

* Bourse Connexion France

Aides aux voyages (valables pour différentes finalités) // Soutien pour la participation de professionnel.le.s dans des réseaux transnationaux

Secteur Arts visuels (peinture, sculpture, vidéo, photographie, design....)

Eligibilité des bénéficiaires

- ▶ Critères géographiques Monde
- ▶ Nationalité France
- ▶ Profession Lieux de diffusion français publics ou privés, à but non lucratif

⇐ Mobilité sortante

Autres priorités La bourse « Connexion France » aide financièrement les lieux de diffusion afin de concrétiser un projet de coproduction internationale ou la reprise à l'étranger d'expositions d'artistes de la scène française.

Prochain appel non diffusé au moment de l'actualisation de ce guide. Pour référence, clôture de l'appel 2022 pour l'édition 2023 : 20 octobre 2022.

Dimension des aides Deux bourses dotées chacune de 30 000 € accordées en 2022.

<https://www.adagp.fr/fr/soutien-la-creation-artistique/aides-directes-aux-artistes/les-bourses/bourse-connexion>

Institut National d'Histoire de l'Art

* Chercheur.se.s invité.e.s EN

Bourse de recherche // mobilité

Secteur Recherche

Eligibilité des bénéficiaires

- ▶ Critères géographiques France
- ▶ Nationalité Monde
- ▶ Profession Chercheur.se.s en histoire de l'art

⇒ Mobilité entrante

Autres priorités Afin d'encourager les échanges nationaux et internationaux, l'INHA accueille des chercheur.se.s pour une durée comprise entre 1 et 3 mois. La priorité est accordée aux chercheur.se.s confirmé.e.s, qu'ils soient affilié.e.s à un établissement, français ou étranger, ou indépendant.e.s.

Période d'ouverture de l'appel à candidature : février-mars.

Dimension des aides Prise en charge des frais de déplacement AR + hébergement (plafond de 1 200 €/mois).

Bourse mensuelle de 1 300 € pour les chercheur.se.s résidant dans un pays classé dans le groupe « moyen » ou « faible » suivant l'indice de développement humain (IDH) défini par le Programme des Nations unies pour le développement.

Mise à disposition d'un poste de travail pour accéder à la bibliothèque et aux ressources informatiques et documentaires de l'INHA.

<https://www.inha.fr/fr/recherche/appels/liste-annuelle-des-appels/chercheurs-invites-dans-les-programmes-de-recherche.html>

* Bourses de mobilité internationale

Soutien pour participer à des événements

Secteur Recherche

Eligibilité des bénéficiaires

- ▶ Critères géographiques Monde
- ▶ Nationalité Monde
- ▶ Profession Etudiant.e.s ou jeunes chercheur.se.s en histoire de l'art

⇐ Mobilité sortante

Autres priorités Grâce au soutien du MESRI, l'INHA attribue à partir de l'année 2022 des bourses de mobilité internationale aux jeunes chercheuses et chercheurs pour des projets relatifs à l'histoire de l'art. Ces bourses sont ouvertes aux étudiants en doctorat dans une université française ou en diplôme de IIIe cycle de l'Ecole du Louvre, ou titulaires d'un doctorat depuis moins de trois ans au moment de la clôture de l'appel.

Période d'ouverture de l'appel à candidature : novembre - février.

Dimension des aides Jusqu'à 3 000 € (Europe et DROM) et 5 000 € (hors Europe).

<https://www.inha.fr/fr/recherche/appels/liste-annuelle-des-appels/participation-a-des-colloques-internationaux.html>

* Aide à la mobilité de recherche en France et Europe pour les historiens d'art

Aides pour des missions d'exploration de courte durée // Soutien pour la participation de professionnel.le.s dans des réseaux transnationaux // Bourses de recherche // Séminaires

Secteur Recherche

Eligibilité des bénéficiaires

- ▶ Critères géographiques France et Europe
- ▶ Nationalité Monde
- ▶ Profession Chercheur.euse

← Mobilité entrante et sortante

Autres priorités L'Institut national d'histoire de l'art offre plusieurs bourses pour soutenir les séjours de recherche en Europe d'historien.ne.s de l'art.

Période d'ouverture de l'appel : janvier-février

Dimension des aides Remboursement de frais de mission sur justificatifs à hauteur de 800 € maximum.

<https://www.inha.fr/fr/recherche/appels/liste-annuelle-des-appels/aides-a-la-mobilite-de-recherche-en-france-pour-les-historiens-d-art.html>

Lien vers l'ensemble des appels:

<https://www.inha.fr/fr/recherche/appels/appels-a-candidatures.html>

Centre national de la Musique

* Soutien d'une ou plusieurs actions ponctuelles liées au développement d'un projet à l'international

Aides pour favoriser les tournées des groupes // Aides pour le développement de marchés

Secteur Musique (musiques actuelles, musiques classiques, jazz)

Eligibilité des bénéficiaires

- ▶ **Critères géographiques** Monde
- ▶ **Nationalité** Monde
- ▶ **Profession** Producteur.rice.s phonographiques, producteur.rice.s de spectacles, éditeur.rice.s, distributeur.rice.s, managers, artistes auto-entrepreneur.se.s, ensembles indépendants. Entreprise de spectacle vivant affiliée au CNM

← Mobilité sortante

Autres priorités Ce programme décliné pour 3 styles musicaux (musiques actuelles, musiques classiques, jazz) peut soutenir différents types d'actions ponctuelles liées au développement d'un projet artistique sur un ou plusieurs territoires hors France :

- déplacement professionnel de prospection (session de rendez-vous, salon professionnel, finalisation de contrat, session d'écriture) ;
- promotion (attaché(e) de presse ou agence de promotion indépendante non française, création de contenu, outils de promotion digitale ou adaptation aux formats export) ;
- voyage promotionnel ;
- prestation live hors tournée ;
- tournée (min. 3 concerts dans la perspective de développement de carrière) ;
- sessions d'écriture (writing camp).

Plusieurs commissions par an en fonction des styles musicaux.

Dimension des aides Bourses de 400 € à 10 000 € (Musiques actuelles et Jazz) ou 20 000 € (Musique classique) en fonction des actions.

Limite à 25% du budget si le propriétaire des droits sur l'enregistrement (master owner) du projet artistique ne dispose pas d'un établissement stable en France.

Versement de l'aide après la réalisation de l'opération sur présentation de bilan et justificatifs.

<https://cnm.fr/aides/developpement-international/projets-de-developpement-international-des-musiques-classiques/projets-developpement-international-musiques-classiques-1/>

<https://cnm.fr/aides/developpement-international/jazz/projets-de-developpement-international-jazz-1/>

<https://cnm.fr/aides/developpement-international/projets-developpement-international-musiques-actuelles-1/>

* Soutien d'une stratégie export complète développée autour d'un projet artistique à fort potentiel à l'international

Aides pour favoriser les tournées des groupes

Secteur Musique (musiques actuelles)

Eligibilité des bénéficiaires

▶ **Critères géographiques** Monde hors Suisse, Luxembourg et Belgique

▶ **Nationalité** Monde

▶ **Profession** Producteur.rice.s phonographiques, producteur.rice.s de spectacles, éditeur.rice.s, distributeur.rice.s, managers, artistes auto-entrepreneur.se.s, ensembles indépendants. Entreprise de spectacle vivant affiliée au CNM

⇐ Mobilité sortante

Autres priorités Les Aides aux projets développement international musiques classiques/Musiques actuelles/Jazz – 2 ont pour objectif de soutenir les projets ambitieux de développement international, dans le domaine des musiques classiques/Musiques actuelles/Jazz.

Le projet doit porter sur des actions de développement sur un ou plusieurs territoires en dehors de la France comprenant a minima l'une des actions listées ci-dessous :

- promotion & marketing,
- voyage promotionnel & showcase,
- tournée,
- résidence de compositeur à l'étranger,
- invitation de professionnels étrangers ;

2 à 3 commissions par an en fonction des genres. Cette aide est cumulative avec l'aide au soutien d'une ou plusieurs actions ponctuelles liées au développement d'un projet à l'international, dans la limite des 200 000 € par bénéficiaire par an. La demande d'aide doit être cosignée par au moins deux partenaires impliqués dans le financement du projet.

Dimension des aides Montant de l'aide entre 20 000 € et 80 000 € (Musique classique) ou entre 15 000 € et 50 000 € (Musiques actuelles et Jazz).

Limite à 25% du budget si le propriétaire des droits sur l'enregistrement (master owner) du projet artistique ne dispose pas d'un établissement stable en France.

<https://cnm.fr/aides/aide-aux-projets-developpement-international-musiques-classiques-2/>

<https://cnm.fr/aides/developpement-international/musiques-actuelles-et-jazz-2/>

<https://cnm.fr/aides/developpement-international/musiques-actuelles-2/>

Pour aller plus loin, d'autres ressources et opportunités de financement sont listées ponctuellement :

Page ressources 'Europe' sur le site du CNM:

<https://cnm.fr/international/europe/>

Page ressources 'International' sur le site du CNM:

<https://cnm.fr/international/ressources-internationales/>

International Organization for the Transition of Professional Dancers EN

* Bourse Philippe Braunschweig

Bourses pour des projets de reconversion

Secteur Arts de la scène (danse)

Eligibilité des bénéficiaires

- ▶ **Critères géographiques** Monde
- ▶ **Nationalité** France ou autre nationalité liée à l'Organisation internationale pour la reconversion des danseurs professionnels (IOTPD)
- ▶ **Profession** Danseur.se.s professionnel.le.s depuis 8 ans minimum

↔ Mobilité entrante et sortante

Autres priorités La « Bourse Philippe Braunschweig », en hommage au président fondateur de l'IOTPD, permettra d'accompagner dans son projet de reconversion un.e danseur.se ayant eu une carrière internationale. L'IOTPD souhaite ainsi offrir une réponse au niveau international à des professionnel.le.s qui, par nature mobile, ont réalisé leur carrière dans plusieurs pays et n'ont pu acquérir les conditions d'ancienneté nécessaires pour bénéficier des programmes nationaux d'aide à la reconversion.

Un appel à candidatures par an.

Pour référence, clôture de l'appel à candidatures 2022 : 1^{er} novembre 2022.

Dimension des aides Bourse de 3 000 € maximum.

<http://www.iotpd.org/IOTPD-Philippe-Braunschweig-Grant>

Cette aide n'est pas directement une aide à la mobilité mais est une compensation pour les artistes dans le secteur de la danse qui ont été en grande mobilité.

Commission internationale du théâtre francophone

* Programmes CRÉATION/CIRCULATION et EXPLORATION/RECHERCHE

Aides pour des projets ou à la production

Secteur Arts de la scène (théâtre)

Eligibilité des bénéficiaires

- ▶ **Critères géographiques** Monde francophone
- ▶ **Nationalité** Monde francophone
- ▶ **Profession** Compagnies de théâtre, artistes

↔ Mobilité entrante et sortante

Autres priorités Soutien à des projets de création et/ou de diffusion impliquant 3 partenaires artistiques (dont au moins 2 compagnies de théâtre) ou organisation d'une rencontre active entre partenaires potentiels issus de 3 pays francophones répartis sur 2 continents. A valeur égale, les projets qui contribuent à la diversité et à l'équité des genres seront priorisés ainsi que ceux incluant une rémunération juste et équitable des partenaires. Une démarche éco-responsable est aussi favorisée.

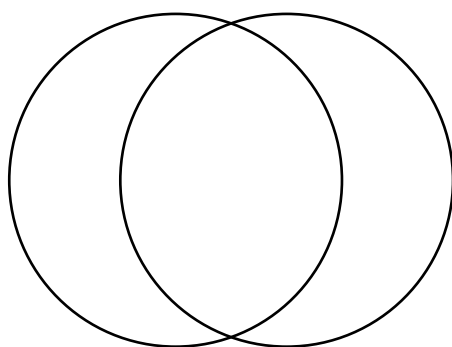
Dimension des aides Programme CRÉATION/CIRCULATION : dépend du type de projet et des besoins budgétaires. Max. 30% du budget global pour de la création et 50% pour de la circulation.

Programme EXPLORATION/RECHERCHE : max. 5 000 €.

<https://citf-info.net>

2.

Sociétés civiles



Sacem (Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique)

* Aide à la résidence de compositeur.rice - musique contemporaine

Aides à la production

Secteur Musique

Eligibilité des bénéficiaires

- ▶ Critères géographiques Monde
- ▶ Nationalité Monde

Profession Festival, lieu de diffusion, académie, ensemble, orchestre

← Mobilité entrante et sortante

Autres priorités Favoriser l'accueil en résidence d'un.e compositeur.rice ou d'une compositrice en France ou à l'étranger en vue de la réalisation d'un projet musical, d'un projet de médiation et/ou d'un projet pédagogique.

Deux formats soutenus : résidence courte (maximum 3 mois), ou longue (6 à 12 mois).

Deux sessions par an :

- Session 1 pour les résidences débutant au premier semestre 2023 : du 15 décembre 2022 au 28 février 2023 (résultats fin avril)

- Session 2 pour les résidences débutant au second semestre 2023 : du 2 mai 2023 au 30 juin 2023 (résultats fin juillet)

Dimension des aides Résidence courte : maximum 5 000€, dans la limite de 30% du budget du projet.

Résidence longue : maximum 15 000 €, dans la limite de 30% du budget du projet.

<https://aide-aux-projets.sacem.fr/nos-programmes-aide/aide-a-la-residence-de-compositeur-de-musique-contemporaine/consultation>

SPEDIDAM (Société de Perception et de Distribution des Droits des Artistes-Interprètes)

* Aide aux déplacements à l'international

Aides pour favoriser les tournées des groupes

Secteur

Arts du spectacle, Musique

Eligibilité des bénéficiaires

- ▶ **Critères géographiques** Monde
- ▶ **Nationalité** France ou résidence permanente en France
- ▶ **Profession** Organismes, compagnies et groupes

← Mobilité sortante

Autres priorités Une lettre de la structure d'accueil garantissant au moins 3 dates sur son territoire (hors France) doit être fournie par l'organisme demandeur.

Plusieurs commissions par an.

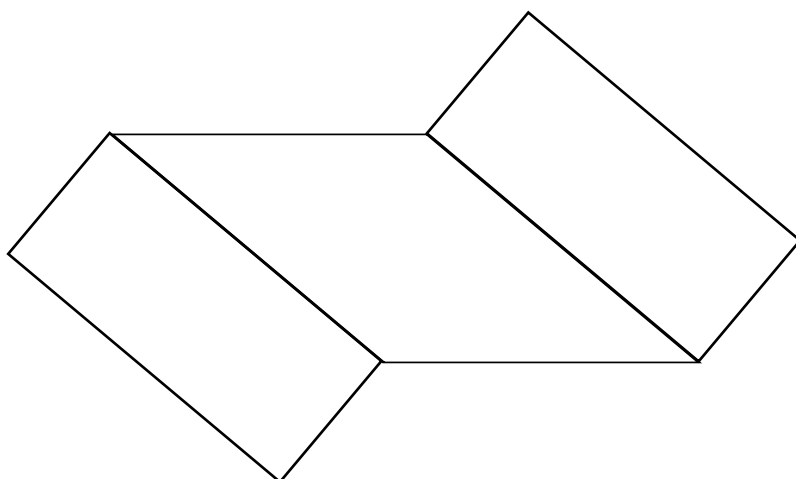
Dimension des aides Max. 65% du prix du voyage des artistes-interprètes (hors assurances et instruments).

Max. 600 € par artiste-interprète pour des voyages intra-européens (max. 12 personnes), max. 1200 € pour des voyages dans le reste du monde (max. 12 personnes).

<https://spedidam.fr/aides-aux-projets/criteres-dattribution/>

3.

Autres programmes (inclus des fonds de mobilité)



Fonds Roberto Cimetta EN

* Programme de mobilité / Programme de structuration

Bourses de voyage

Secteur Tous

Eligibilité des bénéficiaires

- ▶ **Critères géographiques** Europe, Moyen-Orient, Afrique du Nord
- ▶ **Nationalité** Europe, Moyen-Orient, Afrique du Nord
- ▶ **Profession** Artistes, professionnel.le.s de la culture

↔ Mobilité entrante et sortante

Autres priorités Appels à projets pour des programmes de mobilité et des programmes de structuration.

L'objet du voyage doit démontrer un potentiel pour un impact constructif et durable dans le secteur artistique dans un contexte local et concret dans la région euro-arabe. Le déplacement doit contribuer au développement professionnel du.de la candidat.e, et les bénéfices du voyage seront partagés à son retour parmi ses collègues dans son territoire d'origine pour consolider et renouveler la pratique des arts d'aujourd'hui.

Les critères d'éligibilité peuvent varier en fonction des appels (notamment en termes de résidence et de genre).

Dimension des aides Frais de voyage et visas (quand requis).

<https://cimettafund.org>

Association Jazz Croisé EN

* Jazz Migration

Accompagnement professionnel // Aides à la production

Secteur Musique (jazz)

Eligibilité des bénéficiaires

- ▶ **Âge** Moins de 35 ans en moyenne
- ▶ **Nationalité** Résidence en France métropolitaine
- ▶ **Profession** Formations (duo au quintet) parrainées par un.e diffuseur.se basé.e en France, inscrites à la Sacem, avec au moins 1 album distribué, musicien.ne.s résidant en France

← Mobilité sortante

Autres priorités Parcours professionnel sur 2 ans offert à 4 formations pour soutenir l'émergence et la circulation de jeunes artistes.

Appel à candidature 2023 ouvert le 14 novembre 2022.

Dimension des aides

• Année 1 – Accompagnement

Résidence artistique, formation théorique et pratique sur les spécificités de la diffusion avec :

- présence sur les événements professionnels majeurs (salons, grands festivals) ;
- rencontres avec des professionnel.le.s/diffuseur.se.s européen.ne.s.

• Année 2 – Tournée Jazz Migration

Une dizaine de concerts en France et en Europe pour chaque groupe.

Le dossier de candidature doit être accompagné d'une attestation sur l'honneur du parrain + 1 CD + dossier de presse.

<http://jazzmigration.com>

RFI (en partenariat avec la Sacem, l'Institut français, l'Organisation Internationale de la Francophonie et Ubiznews)

* Prix Découvertes

Aides pour favoriser les tournées de groupes // Aides à la production

Secteur Musique

Eligibilité des bénéficiaires

- ▶ **Âge** Majeur
- ▶ **Nationalité** Afrique du Sud, Algérie, Angola, Bénin, Botswana, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Cap-Vert, République centrafricaine, République du Congo, Côte d'Ivoire, Djibouti, Égypte, Érythrée, Éthiopie, Gabon, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée équatoriale, Kenya, Lesotho, Libéria, Libye, Malawi, Mali, Maroc, Mauritanie, Mozambique, Namibie, Niger, Nigéria, Ouganda, République démocratique du Congo, Rwanda, São Tomé et Príncipe, Sénégal, Sierra Léone, Somalie, Soudan, Swaziland, Tanzanie, Tchad, Togo, Tunisie, Zambie, Zimbabwe, Comores, Madagascar, Maurice et Seychelles
- ▶ **Profession** Auteur.e.s - compositeur.rice.s - interprètes

⇒ Mobilité entrante

Autres priorités Mettre en avant les nouveaux talents musicaux du continent africain.

Prochain appel non diffusé au moment de l'actualisation de ce guide. Pour référence, clôture de l'appel 2022 pour l'édition 2023 : 30 juin 2022.

Dimension des aides Bourse de 10 000 €.

1 concert à Paris et 1 tournée en Afrique avec prise en charge des frais de voyage (visas, frais de transports et d'hébergement, nuitées et 3 repas par jour) et défraiement des musicien.ne.s qui accompagnent le/la lauréat.e (150 €).

Le dossier de candidature doit indiquer un lien à partir duquel seront disponibles un minimum de 4 titres en écoute.

<https://musique.rfi.fr/prix-decouvertes>

COAL EN

* Prix COAL

Aides à la production // Résidence d'artistes

Secteur Arts visuels

Eligibilité des bénéficiaires

- ▶ Critères géographiques Monde
- ▶ Nationalité Monde
- ▶ Profession Artistes

⇒ Mobilité entrante

Autres priorités Il s'agit d'un appel à projets international visant à récompenser le projet d'un.e artiste contemporain.e sur les richesses environnementales (projets en cours de réalisation ou à venir) et ainsi accompagner l'émergence d'une nouvelle culture de la nature et de la soutenabilité.

La date de lancement d'appel à projets du Prix COAL est variable d'une année à l'autre (appel en ligne fin 2022 pour le prix en 2023).

Dimension des aides Aide au développement de 10 000 €.

1 résidence animée par le musée de la Chasse et de la Nature au domaine de Belval (Ardennes), propriété de la Fondation François Sommer, assortie d'une aide financière complémentaire à la production.

<https://projetcoal.org/actions/prix/prix-coal/>

<https://projetcoal.org/prix/prix-coal-art-et-environnement/>

Le Fair (financé par le ministère de la Culture, ADAMI, SCPP, Sacem, FCM, CNV, SPFF, Ricard S.A Live Music et Deezer)

* Appel à projets

Aides à la production

Secteur Musique (musiques actuelles)

Eligibilité des bénéficiaires

- ▶ Critères géographiques France et monde
- ▶ Nationalité Résidence en France pour la moitié du groupe
- ▶ Profession Groupes de musique inscrits à la Sacem, ayant réalisé au moins 5 concerts et dont le premier titre exploité n'a pas plus de 4 ans

← Mobilité sortante

Autres priorités Association à but non lucratif créée en 1989 par le Ministère en charge de la Culture, Le Fair est le 1^{er} dispositif de soutien au démarrage de carrières et de professionnalisation en Musiques Actuelles.

Il accompagne chaque année 20 lauréat.e.s, avec 2 programmes distincts : 14 lauréat.e.s Émergence et 6 lauréat.e.s Expérience, en 2 sessions (février et septembre).

Dimension des aides Accompagnement juridique, artistique et financier. En lien avec la mobilité culturelle internationale : mise en place des opérations de diffusion et de soutien au développement à l'international, en partenariat avec l'Institut français et le réseau des Alliances françaises, organisation de tournées à l'international.

<https://lefair.org/>

Yokohama Dance Collection EN

* Yokohama Dance Collection – Competition

Résidences d'artistes

Secteur Arts du spectacle (danse)

Eligibilité des bénéficiaires

- ▶ **Critères géographiques** Monde
- ▶ **Nationalité** Monde
- ▶ **Profession** Chorégraphes dont les créations ont déjà été présentées en public (max. 15 ans avant l'année du concours) et qui parlent anglais ou français

⇐ Mobilité sortante

Autres priorités Découvrir et présenter des jeunes chorégraphes tout en popularisant la danse contemporaine.

Le Yokohama Dance Collection Competition sélectionne 10 finalistes qui présenteront leurs créations au Yokohama Red Brick Warehouse No. 1 (durée de 20 minutes max., sur support DVD).

Prochain appel non diffusé au moment de l'actualisation de ce guide.

Pour référence, clôture de l'appel 2022 pour l'édition 2023 : 10 juin 2022.

Dimension des aides

Prix du Jury : Performance au Festival Yokohama Dance Collection, bourse de 400 000 yen.

Prix de l'Ambassade Française : Résidence de 3 mois en France, prise en charge des frais de voyage pour le concours à Yokohama par les finalistes.

https://yokohama-dance-collection.jp/en/competition_guide/

<https://yokohama-dance-collection.jp/ydc2017/en/>

Les Rencontres d'Arles EN

* Bourse de recherche curatoriale

Aide à la production

Secteur Arts visuels (photographie)

Eligibilité des bénéficiaires

- ▶ **Critères géographiques** France
- ▶ **Nationalité** Monde
- ▶ **Profession** Commissaires d'exposition

⇒ Mobilité entrante

Autres priorités La bourse de recherche curatoriale des Rencontres d'Arles s'adresse aux commissaires d'exposition souhaitant réaliser un projet inédit d'exposition en lien avec l'image / la photographie. La bourse de recherche et de production reçoit le soutien de Jean-François Dubos.

Le projet retenu se déroulera en deux phases :

- 6 mois de recherche autour d'un projet d'exposition ;
- production de l'exposition à Arles (après validation).

Appel annuel à candidatures, avec clôture le 15 décembre.

Dimension des aides Phase de recherche : 5 000 €. Phase de production : 15 000 € dont les frais de voyage du commissaire et des artistes pendant la semaine d'ouverture et/ou le montage de l'exposition.

<https://www.rencontres-arles.com/fr/bourse-de-recherche-curatoriale-appel-a-candidatures/>

Fonds FANAK EN

* Programme de mobilité / Programme de structuration

Bourses de voyage

Secteur Tous

Eligibilité des bénéficiaires

- ▶ **Critères géographiques** Europe, Monde Arabophone, Moyen-Orient
- ▶ **Nationalité** Europe, Monde Arabophone, Moyen-Orient
- ▶ **Profession** Artistes (priorité aux artistes émergents de moins de 35 ans), professionnel.le.s de la culture, francophones

↔ Mobilité entrante et sortante

Autres priorités Le Fonds Fanak gère un fonds de mobilité général artistique et culturel entre l'Europe, le Monde Arabophone et le Moyen-Orient et de cette région vers le reste du monde. Chaque voyage soutenu devra contribuer à des échanges enrichissants sur le plan personnel et professionnel, ainsi qu'au développement culturel local.

Dans le cadre plus général de la mobilité internationale des artistes et des opérateurs culturels, le Fonds Fanak propose une ligne de financement pour le soutien à la structuration et destinée à renforcer des structures artistiques ou culturelles ou des collectifs d'artistes du monde arabophone-Moyen-Orient (y compris la Turquie et les pays perses) à l'origine de projets de territoire (lieux, réseaux, plates-formes).

Dimension des aides Programme de mobilité : remboursement d'un billet international AR + éventuels coûts de visa ou assurance.

Programme de structuration : 3 000 €.

<https://fanakfund.org>

Festival INACT EN

* Appel à projet arts performatifs

Forme de mobilité // Aides pour des projets ou à la production

Secteur Arts de la scène, arts visuels. Art et nouveaux médias.

Eligibilité des bénéficiaires

- ▶ **Critères géographiques** France
- ▶ **Nationalité** Monde
- ▶ **Profession** Artiste

⇒ Mobilité entrante (Strasbourg)

Autres priorités Le festival est INACT est une rencontre autour de la performance, organisée à Strasbourg depuis 2011.

Chaque année, un thème en relation à une problématique de société actuelle, est proposé sous forme d'un appel à projet international aux artistes de toutes disciplines et de tout horizon.

Prochain appel non communiqué au moment de l'actualisation de ce guide.

Prochain appel non diffusé au moment de l'actualisation de ce guide.

Pour référence, clôture de l'appel pour l'édition sur le thème Inframince : 14 mars 2022.

Dimension des aides 200 € d'honoraire, défraiement de voyage et hébergement.

<https://www.inact.fr/appel-a-projets>

Les SUBS

* Geysler

Forme de mobilité // Résidences d'artistes // Aides pour des projets ou à la production

Secteur Spectacle vivant

Eligibilité des bénéficiaires

- ▶ Critères géographiques France, Suisse
- ▶ Nationalité Etabli.e en région Auvergne-Rhône Alpes ou établi.e en Suisse Romande
- ▶ Profession Artiste

↔ Mobilité entrante et sortante

Autres priorités Appel à projets croisé avec le Grütli (Genève), visant à faire surgir des formes artistiques inattendues et favoriser l'irruption de talents à la croisée des langages et des disciplines. L'enjeu est de soutenir des aventures esthétiques qui sortent résolument du cadre (de scène, de la norme, du bon goût...) pour mieux rendre compte de la complexité du monde et de ses représentations.

Prochain appel non communiqué au moment de l'actualisation de ce guide.

Dimension des aides

Accueil en résidence aux SUBS et au Grütli et soutien financier d'un montant de 14 000 HT comprenant une part de coproduction, la prise en charge des frais de résidence et le pré-achat de deux représentations.

<https://www.les-subs.com/accompagnement-artistique/>

Fédération d'Associations de Théâtre Populaire

* Aide à la production et à la tournée commune

Aides à la production

Secteur Arts de la scène (théâtre)

Eligibilité des bénéficiaires

- ▶ Critères géographiques France
- ▶ Nationalité Monde francophone
- ▶ Profession Artistes d'œuvres dramatiques contemporaines francophones

⇒ Mobilité entrante

Autres priorités Pour renforcer le lien entre les différentes villes et accompagner la démarche de curiosité entre le/la spectateur.rice et la création, la FATP soutient chaque année la première mise en scène en France d'un texte d'un.e auteur.e francophone vivant.e. Le projet choisi bénéficie d'une tournée dans les villes de France où les ATP sont représentées.

Prochain appel non diffusé au moment de l'actualisation de ce guide
Pour référence, clôture de l'appel 2022/2023 : 15 septembre 2022.

Dimension des aides Apport en coproduction de 20 000 € et aide à la diffusion.

Achat d'une ou plusieurs représentations de la création dans les différentes Associations de Théâtre Populaire (max 3 900 €).

<http://www.fatp.fr/PBCPPlayer.asp?ID=584014>

Association des Villes Amies de la Marionnette

* Bourses Marionnettes et Mobilité

Séminaires // Aides aux voyages (pour une production spécifique) // Soutien pour la participation de professionnel.le.s dans des réseaux transnationaux

Secteur Arts de la marionnette

Eligibilité des bénéficiaires

- ▶ **Critères géographiques** Monde
- ▶ **Nationalité** Monde
- ▶ **Profession** Toute personne ayant un projet dans le domaine des arts de la marionnette : compagnies, artistes, chercheur.se.s, amateurs.rices...

↔ **Mobilité entrante et sortante**

Autres priorités L'AVIAMA, qui aide à tisser des liens entre les différents pays, est particulièrement sensible à la question de la mobilité (voyage et/ou accueil sur place), dont les coûts sont souvent un blocage à la réalisation des projets.

La nature du/des projet(s) aidé(s) doit concerner le domaine des arts de la marionnette sous différents aspects (recherche, apprentissage, découverte, participation à un évènement...) et se dérouler prioritairement dans l'une des Villes membres, sans exclure, néanmoins, d'autres villes.

Une lettre de soutien d'au moins une des villes membres de l'association est une pièce obligatoire du dossier.

Prochain appel non diffusé au moment de l'actualisation de ce guide.
Pour référence, clôture de l'appel précédent : 14 janvier 2022.

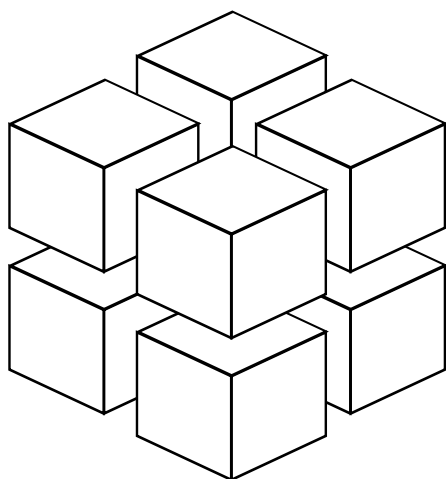
Dimension des aides Les bourses peuvent atteindre un montant unitaire maximum de 2 000 €.

Le montant de la bourse AVIAMA ne peut excéder, en aucun cas, 50% du coût total du projet indiqué sur le budget prévisionnel joint à la demande.

<https://www.aviama.org/appele-a-candidatures-bourses-aviama-2022-marionnettes-et-mobilite/>

4.

Collectivités territoriales



Institut français

* Partenariat Institut français et collectivités territoriales

Forme de mobilité // Résidences d'artistes ou d'écrivain.e.s // Aides pour des projets ou à la production

Secteur

Arts de la scène (théâtre, danse, opéra, cirque, arts de la rue)
 Arts visuels (peinture, sculpture, photographie, installation, arts appliqués)
 Audiovisuel et médias (cinéma, télévision, arts électroniques, nouveaux médias, Internet)
 Musique
 Littérature (littérature, traduction)
 Patrimoine (patrimoine matériel, patrimoine mobilier, patrimoine immatériel, archives)
 Arts interdisciplinaires
 Recherche

Éligibilité des bénéficiaires

- ▶ **Critères géographiques** Europe et monde mais zone spécifique pour chaque appel à projets
- ▶ **Nationalité** France ou résidence en France depuis au moins 5 ans et originaire et/ou basé.e dans la-dite région ou ville
- ▶ **Profession** Organisations, associations, opérateurs culturels, compagnies, artiste.e.s engagé.e.s dans la ville ou la région (conditions spécifiques pour chaque appel à projets)

← Mobilité sortante

Autres priorités L'Institut français collabore avec les collectivités territoriales françaises à travers 20 conventions signées avec des grandes villes ou métropoles et des conseils régionaux.

Ces partenariats encouragent le développement de projets en cohérence avec les politiques culturelles et internationales des régions et les missions et les objectifs de l'Institut français. Ils renforcent l'inscription des régions au sein des grands circuits artistiques et culturels dans le monde, encourageant ainsi la mise en œuvre de coopérations durables et structurantes entre les acteur.rice.s régionaux.nales et étranger.ère.s.

Villes : Bordeaux / Bordeaux Métropole, Grenoble, Lille, Lille Métropole, Nantes, Rennes / Rennes Métropole, Saint-Étienne.

Régions : Bretagne, Centre – Val de Loire, Hauts-de-France, Nouvelle-Aquitaine, Occitanie.

Dimension des aides Dépend suivant les régions mais ces types de dépenses peuvent souvent être couverts : transports internationaux des biens et des personnes, transports intérieurs à l'étranger des biens et des personnes, défraiements forfaitaires (hébergement, repas).

<https://www.institutfrancais.com/fr/institut-francais/offre>

Adresses complémentaires

Ville de Bordeaux / Bordeaux Métropole : <https://www.pro.institutfrancais.com/fr/offre/partenariat-ville-de-bordeaux-bordeaux-metropole-institut-francais>

Ville de Lille : <https://www.pro.institutfrancais.com/fr/offre/partenariat-ville-de-lille-institut-francais>

Métropole Européenne de Lille : <https://www.pro.institutfrancais.com/fr/offre/partenariat-metropole-europeenne-de-lille-institut-francais>

Ville de Nantes : <https://www.pro.institutfrancais.com/fr/offre/convention-ville-de-nantes-institut-francais>

Ville de Grenoble : <https://www.pro.institutfrancais.com/fr/offre/partenariat-ville-de-grenoble-institut-francais>

Ville de Saint-Etienne : <https://www.pro.institutfrancais.com/fr/offre/partenariat-ville-de-saint-etienne-institut-francais>

Ville de Rennes / Rennes Métropole : <https://www.pro.institutfrancais.com/fr/offre/partenariat-institut-francais-ville-de-rennes-rennes-metropole>

Région Hauts-de-France : <https://www.pro.institutfrancais.com/fr/offre/partenariat-region-hauts-de-france-institut-francais>

Région Bretagne : <https://www.pro.institutfrancais.com/fr/offre/convention-region-bretagne-institut-francais>

Région Nouvelle-Aquitaine : <https://www.pro.institutfrancais.com/fr/offre/partenariat-region-nouvelle-aquitaine-institut-francais>

Région Occitanie : <https://www.pro.institutfrancais.com/fr/offre/partenariat-region-occitanie-institut-francais>

Région Centre-Val de Loire : <https://www.pro.institutfrancais.com/fr/offre/partenariat-region-centre-val-de-loire-institut-francais>

Région Grand Est

* Aide à la diffusion régionale, nationale et internationale

Soutien pour participer à des événements // Aides pour favoriser les tournées de groupes

Secteur

Arts de la scène (théâtre, marionnettes, arts de la rue, cirque, danse)

Musique

Arts interdisciplinaires

Éligibilité des bénéficiaires

- ▶ **Critères géographiques** Monde
- ▶ **Nationalité** Français.e, basé.e dans la région Grand Est
- ▶ **Profession** Équipe artistique professionnelle de spectacle vivant, ou bureau de production accompagnant les équipes artistiques dans leurs projets. Toute personne morale publique ou privée, exerçant une activité régulière en région depuis au moins 2 ans ou étant accueillie en résidence longue d'au moins 3 ans au sein d'une structure culturelle régionale. Être titulaire d'une licence d'entrepreneur de spectacle de catégorie 2 en cours de validité.

← Mobilité sortante

Autres priorités Soutenir l'innovation culturelle en favorisant la création artistique professionnelle d'aujourd'hui.

Promouvoir le rayonnement de la création et de la production artistique en région et au-delà, en partenariat avec les lieux de diffusion qui ont une responsabilité essentielle dans ces domaines.

Accompagner les filières professionnelles et soutenir l'emploi culturel au travers de l'aide aux projets de création.

Min. 3 représentations pour la musique, la danse, la marionnette et le conte et d'au moins 5 représentations pour le théâtre, le cirque et les arts de la rue si la création a bénéficié de « Grand Est – Aide aux projets de création et de reprise ».

Min. 6 représentations pour la musique classique et contemporaine, la danse, la marionnette et le conte et d'au moins 8 représentations pour les musiques actuelles, le théâtre, le cirque et les arts de la rue si la création n'a pas bénéficié de « Grand Est – Aide aux projets de création et de reprise ».

L'aide sera reconduite en 2023.

Pour référence, précédente date limite des dépôts des demandes pour les projets ayant bénéficié d'une aide à la création : 31 mai 2022

Dimension des aides Subvention plafonnée à 10 000 €.

Sont éligibles les dépenses nécessaires à la réalisation du projet hors dépenses de valorisation, d'ajustements comptables, de frais bancaires et d'investissement.

<http://www.grandest.fr/vos-aides-regionales/aide-a-diffusion-regionale-nationale-internationale-spectacle-vivant>

* Soutien à la coopération culturelle transfrontalière

Aides pour des projets ou à la production // Résidences d'artistes

Secteur

Spectacle vivant, arts visuels,
industries créatives et patrimoine

Eligibilité des bénéficiaires

- ▶ **Nationalité** France : basé.e dans le Grand Est, avec un partenariat dans au moins une des régions suivantes

Grand Est Allemagne : Länder du Bade-Wurtemberg, de Rhénanie-Palatinat, de Sarre ;

Luxembourg : Grand-Duché du Luxembourg ;

Belgique : Fédération Wallonie-Bruxelles, Communauté germanophone de Belgique ;

Suisse : Cantons de Bâle-Ville et Campagne, Jura Suisse, Soleure.

- ▶ **Profession** Équipements culturels et réseaux
Équipes artistiques et artistes professionnel.le.s

↔ Mobilité entrante et sortante

Autres priorités Elle vise à encourager la connaissance mutuelle et le rapprochement des structures, réseaux et acteur.rice.s culturel.le.s de part et d'autre de la frontière et à favoriser les projets culturels construits a minima avec un.e partenaire (y compris financier) de la région frontalière.

Les dates limites de dépôt des demandes sont les suivantes :

- 31 janvier de l'année N pour les projets débutant entre juin et septembre de l'année N ;
- 31 mai de l'année N pour les projets débutant entre octobre de l'année N et janvier de l'année N+1 ;
- 15 octobre de l'année N pour les projets débutant entre février et mai de l'année N+1.

Des appels à projets ponctuels pourront être publiés pour répondre à des besoins spécifiques

Dimension des aides Montant forfaitaire : en fonction de l'intérêt du projet et des co-financements.

<http://www.grandest.fr/vos-aides-regionales/soutien-a-la-cooperation-culturelle-transfrontaliere>

Centre Européen d'Actions Artistiques Contemporaines (CEAAC)

* Résidences internationales

Résidence d'artistes

Secteur

Arts visuels
Médias (arts électroniques,
nouveaux médias, Internet)
Arts interdisciplinaires

Eligibilité des bénéficiaires

- ▶ **Critères géographiques** Europe et monde
- ▶ **Nationalité** Résidence Région Grand Est et pays des structures associées
- ▶ **Profession** Artistes

↔ **Mobilité entrante et sortante**
Région Grand Est (Strasbourg)
Allemagne, Laos, Corée, Hongrie,
Québec villes/pays d'Europe de l'Est
(principalement dans le cadre des
résidences croisées avec la ville de
Strasbourg)

Autres priorités Le CEAAC gère une dizaine de programmes d'échanges artistiques avec ses partenaires en Europe et dans le monde : les artistes sélectionné.e.s sont reçu.e.s en résidence à l'étranger pour une durée d'1 à 3 mois, le CEAAC reçoit réciproquement à Strasbourg les artistes envoyé.e.s par les structures partenaires. Pour les appels à candidatures, s'inscrire à la lettre d'information du CEAAC.

Dimension des aides Mise à disposition d'un appartement ou d'un atelier pour les artistes accueilli.e.s par le CEAAC.

Mise à disposition d'un logement pour les artistes envoyé.e.s à l'étranger + prise en charge du déplacement AR, bourse de séjour et de matériel.

Selon le cas, prise en charge d'une exposition et/ou d'une édition de catalogue.

<http://ceaac.org/listes/ceaac-international/residences>

Région Nouvelle-Aquitaine

* Fonds de coopération interrégionale Québec/Hesse/Emilie-Romagne

Résidences d'artistes // Aides pour des projets ou à la production

Secteur Tous

Eligibilité des bénéficiaires

► Critères géographiques

Québec, Hesse, Emilie-Romagne

► Nationalité Résidence

Nouvelle-Aquitaine

► Professions Associations, entreprises, établissements publics, collectivités, chambres consulaires

← Mobilité sortante

Autres priorités Partenariat avec le Québec, la Hesse et l'Emilie-Romagne : le fonds a pour objectif de renforcer les échanges entre la Nouvelle-Aquitaine et ces régions, en accompagnant les acteur.rice.s des secteurs associatifs, économiques et institutionnels de la Nouvelle-Aquitaine dans le développement de projets de coopération avec des partenaires issus de ces régions.

Seront privilégiés les projets visant, pour le Québec :

- Collaborations autour du livre, du cinéma, du spectacle vivant et des arts numériques
- Valorisation du patrimoine (notamment culinaire)
- Echanges et co-productions d'expositions d'art contemporain

Pour la Hesse et l'Emilie-Romagne :

- Coproductions et échanges d'artistes dans le domaine de la musique
- Coproductions théâtrales
- Coproductions dans le domaine de l'art contemporain et des arts plastiques en général
- Connaissance et préservation du patrimoine

Dossiers de candidatures étudiés tout au long de l'année.

Dimension des aides Max. 50% des dépenses totales pour la partie française.

<https://les-aides.nouvelle-aquitaine.fr/amenagement-du-territoire/fonds-de-cooperation-quebec-hesse-emilie-romagne>

* Résidence de création Québec/Nouvelle-Aquitaine

Résidences d'écrivain.e.s

Secteur Littérature

Eligibilité des bénéficiaires

► Critères géographiques

Canada (Québec), France (Bordeaux)

► Nationalité Résidence

Québec ou Nouvelle-Aquitaine

► Profession Écrivain.e publié.e

↔ Mobilité sortante et entrante

Autres priorités Cette résidence croisée s'inscrit dans le cadre d'un accord de coopération entre l'agence Alca et L'Institut Canadien de Québec en vue de développer les initiatives permettant l'expression et le rayonnement des auteur.e.s dans la francophonie. Cette entente s'inscrit en parallèle du jumelage entre le Québec et la Région Nouvelle-Aquitaine et les villes de Québec et de Bordeaux.

Les lauréat.e.s s'engagent à promouvoir leur œuvre durant leur résidence.

Dimension des aides Hébergement.

Bourse mensuelle de 2 000 \$ CAN offerte par L'ICQ pour le.la lauréat.e français.e et de 3 200 € net pour le.la lauréat.e québécois.e. Les bourses couvrent également le temps de préparation en amont de la résidence.

<https://alca-nouvelle-aquitaine.fr/fr/residences/la-prevote/residence-de-creation-croisee-quebec-nouvelle-aquitaine>

ALCA – Agence Livre, Cinéma et Audiovisuel en Nouvelle-Aquitaine

* Résidence d'écriture francophone Afriques-Haïti

Résidences d'auteur.e.s

Secteur Littérature, poésie, illustration, BD, essai (hors sciences sociales)

Eligibilité des bénéficiaires

- ▶ **Critères géographiques** France
- ▶ **Nationalité** Résidence sur les territoires africains ou en Haïti
- ▶ **Profession** Écrivain.e publié.e
- ▶ ⇒ Mobilité entrante

Autres priorités Depuis 2017, ALCA Nouvelle-Aquitaine et l'Institut des Afriques (idAf), avec le soutien de la Région Nouvelle-Aquitaine, portent un dispositif de soutien aux écritures francophones issues des territoires africains (Maghreb, Afrique subsaharienne, Afrique australe, Madagascar) et haïtiens.

Prochain appel non diffusé au moment de l'actualisation de ce guide. Pour référence, clôture de l'appel pour une résidence du 20 février au 14 avril 2023 : 6 novembre 2022.

Dimension des aides Bourse d'écriture associée : 3 200 € net.

Prise en charge des frais de voyage et de l'hébergement.

<https://alca-nouvelle-aquitaine.fr/fr/actualites/residence-d-ecriture-francophone-afriques-haiti-2023>

Pour d'autres appels, voir : <https://alca-nouvelle-aquitaine.fr/fr/residences/la-prevote>

* Résidences aux réalisateur.rice.s internationaux.nales

Résidence

Secteur Audiovisuel et médias (cinéma, télévision, arts électroniques, nouveaux médias, Internet)

Eligibilité des bénéficiaires

- ▶ **Critères géographiques** Monde
- ▶ **Nationalité** Monde
- ▶ **Profession** Réalisateur.rice
- ⇒ Mobilité entrante

Autres priorités ALCA Nouvelle-Aquitaine s'associe au Festival Biarritz Amérique Latine et au Poitiers Film Festival pour proposer une résidence d'écriture ouverte aux réalisateur.rice.s internationaux.nales.

2 résidences d'écriture de long métrage, tous genres confondus, pour une durée de 3 semaines à la Prévôté (Bordeaux – France).

Dimension des aides Mise à disposition d'un logement.

Bourse d'écriture de 1 500 €.

Prise en charge du voyage + consultation personnalisée.

<https://alca-nouvelle-aquitaine.fr/fr/cinema-audiovisuel/residences-cinema-0>

Région Bourgogne Franche-Comté

* Coopération internationale

Bourses pour des projets ou aides à la production // Aides pour favoriser les tournées de groupes

Secteur Tous

Eligibilité des bénéficiaires

- ▶ **Critères géographiques** Land de Rhénanie-Palatinat (Allemagne), la Voïvodie d'Opole (Pologne), la Région de Bohême Centrale (République tchèque), la Province du Cap Occidental (Afrique du Sud), la Région du Maule (Chili), la région de Hong Kong (Chine)
Les régions participant à la Stratégie de l'Union Européenne pour la Région Alpine (SUERA) Länder allemands de Thuringe et du Bade Wurtemberg
- ▶ **Nationalité** Région Bourgogne Franche-Comté et monde
- ▶ **Profession** Association, établissement public, collectivités territoriales, établissement privé d'enseignement placé sous contrat d'association

↔ Mobilité entrante et sortante

Autres priorités Les projets doivent être fondés sur un principe de réciprocité et viser à favoriser le renforcement des compétences, les échanges d'expériences et les transferts de savoir-faire entre acteur.rice.s bourguignon.ne.s et partenaires étranger.ère.s. Ils doivent s'inscrire dans les priorités de coopération thématiques, énumérées dans le règlement d'intervention, définies pour chaque coopération par la Région Bourgogne et ses Régions partenaires.

Dimension des aides Max 60% du montant de la dépense éligible.

Sont soutenus prioritairement les projets présentant plusieurs sources de financement + obligation de justifier de 5% en fonds propres.

<https://www.bourgognefranche-comte.fr/node/228>

Collectivité territoriale de Corse

* Promotion des artistes corses à l'extérieur de l'île

Aides pour favoriser les tournées de groupes // Aides pour participer à des événements

Secteur

Arts de la scène (théâtre, danse, opéra, cirque, arts de la rue)
Musique

Eligibilité des bénéficiaires

- ▶ **Critères géographiques** Europe et monde
- ▶ **Nationalité** Français.e basé.e en Corse
- ▶ **Profession** Artistes, groupes et compagnies insulaires

← Mobilité sortante

Autres priorités Participation à des salons professionnels, diffusion des œuvres à l'extérieur de la Corse, déplacement pour mener des actions de prospection.

Dimension des aides Salons et rencontres professionnelles : max. 70 000 €, max. 75% du budget.

Diffusion des œuvres : max. 30 000 €, max. 60% du budget.

Déplacement de prospection : max. 7 500 €, max. 60% du budget.

https://www.isula.corsica/culture/Aides-Art-de-la-scene_a3127.html

<https://www.isula.corsica/culture/attachment/1050002/>

Région Occitanie

* Art contemporain - Dispositif d'aide à la mobilité pour l'art contemporain hors Région : Résidences, salons et foires d'art contemporain

Aides pour le développement de marchés // Aides pour participer à des événements

Secteur Arts visuels (peinture, sculpture, photographie, installation, arts appliqués)

Eligibilité des bénéficiaires

- ▶ **Critères géographiques** Europe et monde
- ▶ **Nationalité** Occitanie
- ▶ **Profession** Seuls les artistes et structures publiques ou privées du territoire régional sont éligibles

← Mobilité sortante

Autres priorités Sont éligibles les projets de mobilité pour : les foires et salons d'art contemporain hors région en France ou à l'étranger faisant l'objet d'une formalisation entre l'organisateur du salon ou de la foire et le demandeur (artiste, collectif ou galerie), les résidences d'artistes hors région en France et à l'étranger d'une durée minimum de quinze jours avec mise à disposition gracieuse d'un espace de travail pour les artistes ou d'un hébergement pour les critiques d'art et contribution(s) financière(s) (honoraire ou droit d'auteur) de la structure d'accueil.

Prochain appel non diffusé au moment de l'actualisation de ce guide.
Pour référence, clôture de l'appel 2022 pour l'édition 2023 :
12 décembre 2022.

Dimension des aides Max 4 000 €.

<https://www.laregion.fr/Art-contemporain-Dispositif-d-aide-a-la-mobilite-pour-l-art>

* Aide à la mobilité et à l'export des maisons d'édition

Aides pour le développement de marchés // Aides pour participer à des événements

Secteur Littérature (littérature, traduction)

Eligibilité des bénéficiaires

- ▶ **Critères géographiques** Europe et monde
- ▶ **Nationalité** Occitanie
- ▶ **Profession** Editeur.rice.s professionnel.le.s ; sociétés privées et associations

← Mobilité sortante

Autres priorités Ce dispositif vise à accompagner au plan national ou international les éditeur.rice.s indépendant.e.s pour leur permettre de se déplacer dans des salons, foires du livre ou des manifestations littéraires, culturelles ou scientifiques identifiés pour leur capacité à mobiliser le milieu professionnel.

Participation à 3 salons maximum dans l'année et par structure.

Prochain appel non diffusé au moment de l'actualisation de ce guide.

Pour référence, clôture de l'appel 2022 pour l'édition 2023 :
31 octobre 2022.

Dimension des aides Max. 6 000 € par an et par structure.

<http://www.occitanie-livre.fr/aides/aide-la-mobilite-hors-region-et-lexport>

Normandie – Office de Diffusion et d'Information Artistiques (ODIA)

* Aides à la diffusion hors région et aides à la mobilité

Aides pour favoriser les tournées de groupes // Aides pour participer à des événements

Secteur Arts de la scène

Eligibilité des bénéficiaires

- ▶ Critères géographiques Europe et monde
- ▶ Nationalité Normandie
- ▶ Profession Equipes artistiques

← Mobilité sortante

Autres priorités Ces aides sont des soutiens à la prospection ciblée et au repérage de nouveaux espaces de diffusion en France (hors Normandie) ou à l'international afin de renforcer la visibilité professionnelle. Le soutien peut également porter sur une partie du déficit prévisionnel d'une opération de diffusion d'un spectacle en France (hors Normandie) ou à l'international.

<http://www.odianormandie.com/les-aides-financieres-soutien-a-la-diffusion>

http://www.odianormandie.com/documents/diffusion/formulaires/notice_mobilite.pdf

http://www.odianormandie.com/documents/diffusion/formulaires/notice_aide_horsregion.pdf

Conseil : voir la page facebook de la Collaborative qui inclut également des agences régionales actives aux niveaux européen et international :

<https://www.facebook.com/lacollaborative>

Exemples :

Spectacle Vivant Bretagne : <https://www.spectacle-vivant-bretagne.fr/>

Occitanie en scène : <https://www.reseauenscene.fr/>

Agence Culturelle Grand-Est : <https://culturegrandest.fr/spectacle-vivant>

Région Pays de la Loire

* Soutien aux projets européens au titre de la politique culturelle régionale

Secteur Tous

Eligibilité des bénéficiaires

- ▶ **Critères géographiques** Europe
- ▶ **Nationalité** Pays de la Loire
- ▶ **Profession** Personnes morales de droit privé : Equipes artistiques ou acteur.rice.s culturel.le.s, chef de file du projet ou acteur.rice / partenaire du projet selon le type d'aide identifiés et implantés sur le territoire des Pays de la Loire, ou qui justifient d'une activité régulière en matière de création ou de diffusion en Pays de la Loire, en lien avec le réseau des acteurs culturels.

↔ Mobilité entrante et sortante

Autres priorités La Région des Pays de la Loire se propose d'accompagner les acteur.rice.s culturel.le.s dans la définition et la mise en œuvre des projets de coopération européenne (montage de projets, recherche de partenaires européens, voyages de prospections, cofinancement de projets).

Dimension des aides

- Aide au montage de projets européens : max. 7 000 € (validité de l'aide : 1 an, reconduction éventuelle d'un an).
Max. 80% du montant global de la dépense relative au montage de projet (50% de l'aide versés à la notification de l'arrêté ou à la signature d'une convention, 50% restant sur présentation du bilan technique et financier).
- Cofinancement de projets culturels européens : défini annuellement en fonction du budget global annuel du projet.
Max. 30% du budget global du projet

<https://www.paysdelaloire.fr/les-aides/soutien-aux-projets-europeens-au-titre-de-la-politique-culturelle-regionale>

Conseil général de Haute Savoie

* Aide aux actions d'intérêt transfrontalier lémanique

Aides pour des projets ou aides à la production

Secteur Tous

Eligibilité des bénéficiaires

- ▶ **Critères géographiques** Région lémanique
- ▶ **Nationalité** Région lémanique
- ▶ **Profession** Associations culturelles, touristiques, acteurs économiques, chambres consulaires, collectivités, acteurs publics divers (établissements scolaires etc), clubs sportifs.

↔ Mobilité entrante et sortante

Autres priorités Favoriser et encourager les actions visant à renforcer les échanges transfrontaliers sur le territoire lémanique, dans les domaines de la culture, du sport, de l'enseignement (primaire, secondaire et supérieur) de la mobilité, du tourisme, de l'économie etc.

Dimension des aides En fonction des demandes exprimées.

<https://www.hautesavoie.fr/aide-aux-actions-dinteret-transfrontalier-lemanique>

Communes du Massif de Sancy EN

* Horizons

Création, exposition // Aide à la production

Secteur

Arts de la scène (théâtre, danse, opéra, cirque, arts de la rue)
Arts visuels (peinture, sculpture, photographie, installation, arts appliqués)
Arts interdisciplinaires

Éligibilité des bénéficiaires

- ▶ Critères géographiques France
- ▶ Nationalité Monde
- ▶ Profession Artistes

⇒ Mobilité entrante

Autres priorités Horizons est né en 2007 de la volonté des acteur.rice.s du territoire de créer un projet culturel novateur pour donner à voir leur patrimoine naturel autrement. Ainsi le Massif du Sancy est devenu un terrain de création contemporaine. L'évènement accueille près de 220 000 visiteur.se.s annuel.le.s.

Piloté par l'Office de Tourisme du Sancy, l'appel à projet porte sur la création de 10 œuvres d'art au sein de la communauté de communes du massif du Sancy.

Œuvres respectueuses de l'environnement : que ce soit dans la conception même de l'œuvre (matériaux, ancrage, etc.), son installation sur le site, son fonctionnement et son démontage, elle sera respectueuse de l'environnement et ne produira aucun impact néfaste sur le site naturel. Le choix des matériaux : l'artiste est libre de choisir tous types de matériaux en respectant l'environnement du site. L'utilisation de matériaux issus de la nature et/ou du territoire, de matériaux recyclés ou utilisant l'énergie renouvelable tels l'éolien ou le solaire sera favorisée, tout comme le recyclage de ces matériaux une fois l'œuvre démontée : ainsi le dossier de candidature devra détailler le futur prévu de l'œuvre.

Prochain appel non diffusé au moment de l'actualisation de ce guide. Pour référence, clôture de l'appel 2022 pour l'édition 2023 : 28 novembre 2022.

Dimension des aides Rémunération artistique de 8 000 € TTC/ artiste ou collectif d'artistes sélectionné (6 500 € de frais artistiques y compris les frais de déplacement et 1 500 € de droits d'auteur).

<https://www.horizons-sancy.com/candidater/>

Ville de Lille

* Prix Wicar : Résidence de création à Rome

Résidences d'artistes

Secteur Arts visuels (*arts plastiques, design, architecture*)

Eligibilité des bénéficiaires

- ▶ **Âge** Moins de 40 ans
- ▶ **Critères géographiques** Italie
- ▶ **Nationalité** Résidence à Lille ou sa métropole
- ▶ **Profession** Artistes

← Mobilité sortante (Rome)

Autres priorités La Direction des Arts visuels de la Ville de Lille permet chaque année à 3 artistes émergent.e.s de bénéficier d'une résidence de création à Rome, pour une durée de 3 mois chacun.

L'œuvre réalisée dans le cadre de cette résidence fait ensuite l'objet d'une exposition collective réunissant les différents lauréat.e.s d'une même saison. Elle est présentée à Lille à l'Espace Le Carré, puis à Rome.

Prochain appel à candidatures ouvert au printemps 2023.

Dimension des aides Soutien financier d'aide à la mobilité et à la production d'un montant de 4 000 €.

Prise en charge du transport d'une malle de matériel artistique à hauteur de 50 kg max.

Mise à disposition d'un logement meublé de type 2 et d'un espace atelier de 30 m².

<https://www.lille.fr/Nos-equipements/Prix-Wicar-residence-de-creation-a-Rome>

Bretagne – Frac

* Prix du Frac Bretagne – Art Norac

Résidences d'artistes

Secteur Arts visuels

Eligibilité des bénéficiaires

- ▶ **Âge** Moins de 40 ans
- ▶ **Critères géographiques** Monde
- ▶ **Nationalité** Résidence en Bretagne
- ▶ **Profession** Artistes

← Mobilité sortante

Autres priorités Le Prix du Frac Bretagne – Art Norac est un dispositif de soutien au développement professionnel international des artistes vivant et travaillant en Bretagne porté par le Frac Bretagne grâce au soutien d'Art Norac, association pour le mécénat du groupe Norac.

L'ambition de ce Prix est d'accompagner des créateur.rice.s de la scène artistique régionale vers une expérience à l'international afin de favoriser la professionnalisation de leur parcours hors de nos frontières.

Chaque année, une structure partenaire en Europe ou dans le monde, prête à accueillir un.e artiste vivant et travaillant en Bretagne pour produire une exposition personnelle, est associée au dispositif. En 2022, le lieu partenaire était le Temple Bar Gallery + Studios (TBG+S) à Dublin, Irlande.

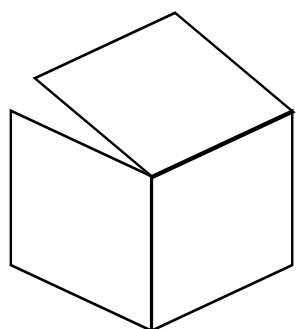
Prochain appel non diffusé au moment de l'actualisation de ce guide.

Dimension des aides Non précisée.

<https://www.fracbretagne.fr/fr/expositions/le-prix-frac-bretagne-art-norac/>

5.

Fondations



Fondation Hippocrène

* Projets européens EN

Bourses pour des projets ou aides à la production

Secteur Tous

Eligibilité des bénéficiaires

- ▶ **Critères géographiques** Union européenne et hors Europe si initiés par plusieurs partenaires européens
- ▶ **Nationalité** Citoyenneté d'un pays de l'UE ou résidence permanente dans l'UE ; organisations ayant leur bureau dans l'UE
- ▶ **Profession** Organisations, associations, fondations et autres institutions

⇔ Mobilité entrante et sortante

Autres priorités Cofinancement d'organisations ayant une dimension européenne et qui favorisent l'implication des jeunes ainsi que des projets culturels et/ou éducationnels.

Les demandes sont étudiées tout au long de l'année. Le délai de réponse est généralement de 4 à 8 semaines.

Dimension des aides Non précisée.

<http://fondationhippocrene.eu/financement-de-projets/soumettre-un-projet/>

Fondation franco-japonaise Sasakawa

* Subventions

Résidences d'artistes et d'écrivains // Soutien pour participer à des événements // Aide aux projets ou à la production // Aides pour favoriser les tournées de groupes

Secteur Tous

Eligibilité des bénéficiaires

- ▶ **Critères géographiques** France ; Japon
- ▶ **Nationalité** Citoyenneté française ou japonaise
- ▶ **Profession** Structures culturelles, artistes. Pour les individuels, il convient d'avoir un lien avec une organisation qui sera l'interlocutrice de la Fondation.

⇔ Mobilité entrante et sortante

Autres critères Sont automatiquement écartés les projets dont les objectifs sont purement individuels, commerciaux ou lucratifs, ainsi que ceux visant à l'entretien, la protection ou l'acquisition de biens fonciers ou immobiliers.

La commission de sélection des projets se réunit 2 fois par an et les dossiers doivent donc être remis plusieurs mois avant le début escompté de la mise en route des projets. Le projet doit être précisément présenté (état d'avancement, partenaires, planification, budget, etc.).

La date limite de dépôt des dossiers est fixée au dernier lundi de juillet pour une subvention à pourvoir à partir du premier semestre de l'année suivante, et au dernier lundi de janvier pour une subvention à pourvoir à partir du second semestre de la même année.

Dimension des aides Non précisée.

<http://www.ffjs.org/Subventions/?lang=fr>

Nuovi Mecenati – Nouveaux mécènes : Fondation Franco-Italienne pour la création contemporaine

* Soutien aux échanges culturels franco-italiens

Résidences d'artistes // Aides pour favoriser les tournées des groupes // Aides pour des projets ou à la production

Secteur

Arts visuels, photographie, art numérique, design, théâtre, danse, cinéma, littérature, musiques actuelles, musique contemporaine, arts du cirque et de la rue

Eligibilité des bénéficiaires

- ▶ **Critères géographiques** Italie
- ▶ **Nationalité** France ou Italie
- ▶ **Profession** Institutions culturelles publiques ou privées, des sociétés de production, des compagnies, des conservatoires de musique

← Mobilité sortante

Autres priorités La Fondation Nuovi Mecenati peut apporter un soutien à la diffusion de projets artistiques français en Italie.

En 2023, et suite aux recommandations des mécènes, et à une volonté de réfléchir aux grands enjeux de notre époque, une attention particulière sera accordée aux projets :

- Programmés dans des régions du sud de l'Italie (notamment en Basilicate, Pouilles et Campanie) ;
- Qui reflètent les préoccupations écologiques et environnementales et manifestent une sensibilité au développement durable ;
- Qui respectent la dimension sociale et d'inclusion ;
- Qui promeuvent l'égalité des chances.

Prochain appel non diffusé au moment de l'actualisation de ce guide. Pour référence, clôture de l'appel 2022 pour l'édition 2023 : 6 novembre 2022.

Dimension des aides Non précisée.

<https://www.nuovimecenati.org/fr/appel-a-projets/>

Fondation Marc de Montalembert en partenariat avec l'École du Louvre EN

* Prix Marc de Montalembert

Aides pour des projets

Secteur Patrimoine (patrimoine matériel, patrimoine mobilier, patrimoine immatériel, archives)
Recherche

Eligibilité des bénéficiaires

- ▶ **Âge** Moins de 35 ans l'année d'attribution du Prix
- ▶ **Nationalité** Originaire d'un pays riverain de la Méditerranée – y être né ou en posséder la nationalité
- ▶ **Profession** Titulaire d'un doctorat en Histoire de l'art antique, Histoire de l'archéologie, Histoire de l'art médiéval, Pratiques de l'histoire de l'art, Histoire du goût, Histoire de l'architecture, Histoire de l'art contemporain XX^e-XXI^e siècles, Arts décoratifs, design et culture matérielle, Art et architecture dans la mondialisation

⇔ Mobilité entrante et sortante

Autres priorités Ce prix soutient l'achèvement d'un travail de recherche qui promet un apport original à la connaissance des arts et de la culture du monde méditerranéen.

Candidatures ouvertes du 1^{er} octobre au 30 novembre.

Dimension des aides 9 000 €.

2 séjours à Paris à l'INHA avec prise en charge forfaitaire.

Possibilité de séjourner à Rhodes dans les locaux de la Fondation Marc de Montalembert.

<http://www.fondationmdm.com/prix-marc-de-montalembert/>

* Bourse à projets

Aides pour des projets

Secteur Patrimoine (patrimoine matériel, patrimoine mobilier, patrimoine immatériel, archives)
Recherche

Eligibilité des bénéficiaires

- ▶ **Âge** Moins de 28 ans durant l'année d'attribution de la bourse
- ▶ **Nationalité** Originaire d'un pays riverain de la Méditerranée – y être né ou en posséder la nationalité
- ▶ **Profession** Faire preuve d'une vocation personnelle dans le domaine de la culture ou des métiers d'art, ou d'une motivation déjà concrétisée par des expériences

← Mobilité sortante

Autres priorités Les bourses Marc de Montalembert soutiennent la réalisation de projets culturels ou liés aux métiers d'art afin d'aider les jeunes de la Région méditerranéenne à vérifier leur vocation personnelle tout en les encourageant à développer leurs connaissances des cultures et des savoirs de leur région.

Le.la lauréat.e devra présenter le résultat de son projet un an plus tard.

Pour présenter une candidature il faut remplir la demande de dossier de candidature avant le 15 novembre de chaque année.

Dimension des aides 7 000 €.

Possibilité de séjourner à Rhodes dans les locaux de la Fondation Marc de Montalembert.

<https://www.fondationmdm.com/la-bourse-a-projet/>

Fondation Hermès EN

* Programme New Settings

Aides pour favoriser les tournées // Aides à la production

Secteur

Arts de la scène
Arts visuels (arts plastiques)

Eligibilité des bénéficiaires

- ▶ Critères géographiques Monde
- ▶ Nationalité Monde
- ▶ Profession Artistes émergent.e.s ou confirmé.e.s

↔ Mobilité entrante et sortante

Autres priorités Le soutien de la Fondation se déploie dès la phase de production des projets, qui sont ensuite accompagnés jusqu'à leur rencontre avec le public. Des dates de représentation sont ainsi proposées aux artistes, en collaboration avec des institutions culturelles en Île-de-France – à l'image du Théâtre de la Cité internationale, du Festival d'Automne à Paris, du Théâtre de la Ville, du Centre Pompidou et de la MC93 – Maison de la culture de Seine-Saint-Denis, complices de longue date du programme – mais aussi en région, avec les Subsistances à Lyon.

Appel à candidatures ouvert toute l'année, 3 comités (octobre, février et juillet).

Dimension des aides Aide à la production, montant non précisé.

<http://www.fondationentreprisehermes.org/Savoir-faire-et-creation/Arts-de-la-scene/Programme-New-Settings>

Fondation Christoph Merian EN

* Atelier Mondial

Résidences d'artistes

Secteur

Littérature (littérature, traduction)
Arts de la scène (théâtre, danse, opéra, cirque, arts de la rue)
Arts visuels (peinture, sculpture, photographie, installation, arts appliqués)

Eligibilité des bénéficiaires

Critères géographiques Monde

Nationalité Travaillant ou habitant dans la région d'action d'Atelier Mondial (Région de Bâle, Bâle-Campagne, Bade-Sud avec accent sur Freiburg, Alsace et Canton de Soleure autorisés à participer).

Profession Artistes et créateur.rice.s culturel.le.s

↔ Mobilité entrante et sortante

Autres priorités Atelier Mondial est un programme de bourse international qui offre la possibilité aux artistes plasticien.ne.s, designer.euse.se, médiateur.rice.s, auteur.e.s et traducteur.rice.s de la région de Bâle, du canton de Soleure, des territoires de Bade-Sud et d'Alsace de résider et travailler plusieurs mois dans 11 pays partenaires. Il permet d'effectuer des recherches pour des travaux en cours.

Appel à candidatures tous les ans, en mai-juin, 14 bourses attribuées.

Dimension des aides 15 000 CHF pour le voyage + bourse coûts de la vie à définir.

- Arts plastiques : possibilité de travailler et de résider plusieurs mois à l'étranger y compris en France. Ouvert aux duo ou couples.
- Danse/Performance : possibilité de travailler et de résider plusieurs mois à l'étranger y compris en France.
- Littérature : 2 bourses d'atelier pour auteur.e.s et traducteur.rice.s en Allemand à la Cité Internationale des Arts Paris.
- Design Mode & Textile : Résidence à Oaxaca (Mexique).

<https://www.ateliermondial.com/fr/appel-candidature.html>

Fondation François Schneider EN

* Talents Contemporains

Aides pour des projets ou à la production

Secteur Arts visuels (peinture, dessin, sculpture, installation, photographie, vidéo)

Eligibilité des bénéficiaires

- ▶ **Critères géographiques** France
- ▶ **Nationalité** Monde
- ▶ **Profession** Artistes

⇒ Mobilité entrante
Wattwiller

Autres priorités Le concours 'Talents Contemporains' souhaite soutenir des créateur.rice.s par l'acquisition d'œuvres sur le thème de l'eau et leur mise en valeur au centre d'art de la Fondation François Schneider.

La sélection de 4 lauréat.e.s est réalisée par un jury international.

Prochain appel non communiqué au moment de l'actualisation de ce guide. Pour référence, appel à projets 2023 clos au 20 novembre 2022.

Dimension des aides 4 bourses 'Talents Contemporains' de 15 000 € pour acquisition de l'œuvre qui intègre la collection de la Fondation.

80 000 € sont également consacrés à la réalisation des œuvres présentées sous forme de projets, comme aide à la production.

<http://www.fondationfrancoisschneider.org/category/talents-contemporains/presentation-talents-contemporains/>

* Résidences artistiques Kunstart

Aides pour des projets ou à la production // Résidences d'artistes

Secteur Arts visuels (peinture, dessin, sculpture, installation, photographie, vidéo)

Eligibilité des bénéficiaires

- ▶ **Age** Max. 30 ans
- ▶ **Critères géographiques** France
- ▶ **Nationalité** Monde
- ▶ **Profession** Artistes plasticien.ne.s issu.e.s des écoles d'art le long du Rhin

⇒ Mobilité entrante
Wattwiller

Autres priorités Inauguré en 2018, le programme de résidences artistiques « Kunstart » accompagne des jeunes artistes, étudiant.e.s ou tout juste diplômé.e.s d'une des écoles d'art qui bordent le Rhin d'un soutien intellectuel, logistique et financier.

Prochain appel non communiqué au moment de l'actualisation de ce guide.

Dimension des aides Non précisée.

<https://www.fondationfrancoisschneider.org/residences/>

Fondation des artistes

* Résidences transatlantiques

Résidences

Secteur Arts visuels (peinture, dessin, sculpture, installation, photographie, vidéo)

Eligibilité des bénéficiaires

- ▶ **Critères géographiques** France
- ▶ **Nationalité** Monde
- ▶ **Profession** Artistes

← Mobilité sortante

Autres priorités La Fondation des Artistes finance, à compter de 2019, une résidence artistique de 2 années dans un pays et une structure dédiée, sur le modèle de ce qui a été mis en place avec les écoles d'art en France. La première résidence se fait en 2019, en relation avec le MOCO à Montpellier, à la Fonderie Darling au Canada.

A l'attention des artistes français.e.s en mi-carrière sortant d'écoles d'arts françaises.

Prochain appel non diffusé au moment de l'actualisation de ce guide.

Dimension des aides Prise en charge d'un billet d'avion AR et frais connexes jusqu'à concurrence de 1 500 CAD.

Mise à disposition d'un atelier-logement pour 3 mois à la Fonderie Darling.
1 perdiem de 500 CAD par semaine.

Budget de production d'un montant maximal de 2 000 CAD.

Accès illimité aux ateliers de production + programme d'accompagnement, de réseautage et de promotion personnalisé.

<https://www.fondationdesartistes.fr/missions/promouvoir-la-scene-francaise-2-2/>

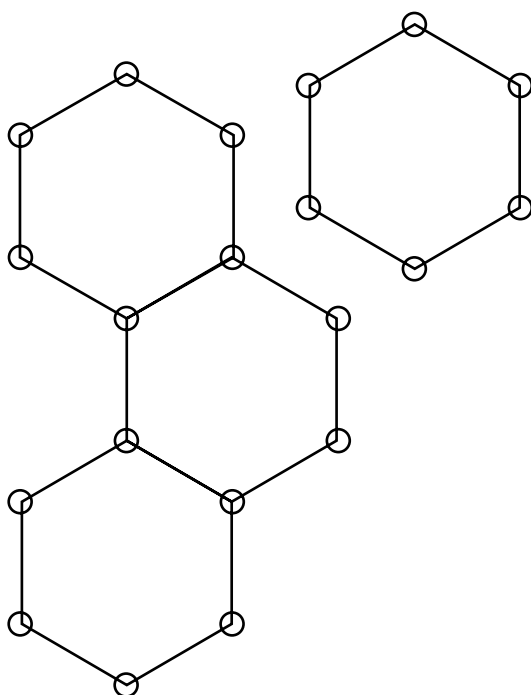
Voir aussi le guide des fondations privées en France :

<https://on-the-move.org/resources/funding/guide-des-fondations-privees-en-france>

6.

Programmes

France / Europe



Veillez consulter la page du programme Europe Créative : <https://ec.europa.eu/programmes/creative-europe/>

Voir en particulier pour les mobilités individuelles :

Le fonds de mobilité **Culture Moves Europe** (suite du dispositif I-Portunus) propose des aides à la mobilité pour des artistes, professionnel.les de la culture et des organisations (notamment des lieux de résidence).

Ce programme fait partie intégrante du programme Europe Créative. Les appels en cours au moment de la publication de ce guide sont jusqu'au 31 mai 2023. Une autre salve d'appels aura lieu à partir de septembre 2023.

Disciplines couvertes: architecture, patrimoine, design et mode, traduction littéraire, musique, arts de la scène, arts visuels.

<https://culture.ec.europa.eu/calls/call-for-individual-mobility-of-artists-and-cultural-professionals>

Sessions d'information en partenariat avec Relais Culture Europe jusqu'en mai 2023 :

<https://my.weezevent.com/culture-moves-europe-sessions-dinformation>

Autres dispositifs à considérer :

Perform Europe : Prochains appels prévus à partir de début 2023 pour soutenir des tournées / projets de collaborations plus inclusives, équitables et durables dans le secteur du spectacle vivant.

<http://performeurope.eu>

Projets soutenus dans le cadre du programme, **Music Moves Europe** :

<https://culture.ec.europa.eu/cultural-and-creative-sectors/music/music-moves-europe>

Nouveau fonds pour les artistes émergent.es par le **réseau européen des Festivals** :

<https://www.efa-aef.eu/en/effea/>

Certains projets de coopération, réseaux ou plateformes, financés par le Programme Europe Créative, ont parfois des **appels à candidatures ouverts**. Suivre le flux d'information d'On the Move pour ces appels (quand les frais de voyages sont au moins partiellement financés) :

<http://on-the-move.org/news/>

Lieux d'accompagnement / de formation :

Le **Relais Culture Europe** est une plateforme d'innovation sur l'Europe et la culture. Il remplit, en France, la fonction de Bureau Europe Créative de l'Union européenne.

<http://www.relais-culture-europe.eu/>

Le **LABA** est un pôle de compétences spécialisé dans les financements européens et intervient dans le secteur des industries créatives et culturelles.

<https://lelaba.eu/>

Ressources :

Guide des financements pour les secteurs culturels et créatifs en Europe (produit par la Commission européenne) :

<https://culture.ec.europa.eu/funding/cultureu-funding-guide/discover-funding-opportunities-for-the-cultural-and-creative-sectors>

Concernant le **secteur du cirque contemporain et des arts de la rue**, vous pouvez aussi consulter le guide focalisé sur les projets européens.

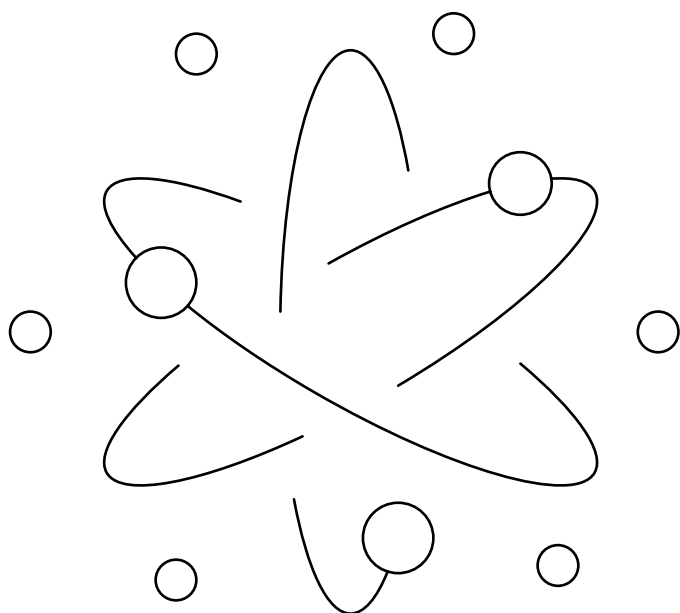
Guide co-produit par Circostrada et On the Move (édition 2019)

<https://on-the-move.org/resources/library/european-funded-projects-2019-focus-circus-and-street-arts>

7.

Focus Jeunes

D'autres fonds dans ce guide peuvent inclure une thématique jeunes.
Ceux listés dans cette catégorie le sont car l'âge des candidat.e.s est un critère clef d'éligibilité.



Office franco-allemand pour la jeunesse (OFAJ) EN

* Séjours de jeunes professionnel.le.s en musée

Soutien à la formation

Secteur Patrimoine (patrimoine matériel, patrimoine mobilier, patrimoine immatériel, archives)

Eligibilité des bénéficiaires

- ▶ **Age** Moins de 30 ans
- ▶ **Critères géographiques** France, Allemagne
- ▶ **Nationalité** France, Allemagne
- ▶ **Profession** Professionnel.le.s exerçant dans un musée, niveau A2 en allemand minimum

↔ Mobilité entrante et sortante

Autres priorités Ce programme a pour objectif de donner aux jeunes professionnel.le.s des 2 pays l'occasion de s'informer sur les pratiques et la culture muséologique du pays d'accueil et de développer la coopération entre musées allemands et français.

Clôture des candidatures au 1^{er} décembre de chaque année.

Dimension des aides Bourse jusqu'à 900 € par mois, forfait pour frais de voyage

<https://www.ofaj.org/programmes-formations/sejours-de-jeunes-professionnel-le-s-en-musee.html>

* Programme Georg-Arthur-Goldschmidt

Soutien à la formation et au développement de contacts professionnels

Secteur Littérature (littérature, traduction)

Eligibilité des bénéficiaires

- ▶ **Age** Moins de 30 ans (35 ans sur dérogation)
- ▶ **Critères géographiques** France, Allemagne, Suisse
- ▶ **Nationalité** France, Allemagne, Suisse
- ▶ **Profession** Traducteur.rice.s diplômé.e.s de l'enseignement supérieur et/ou avoir au moins publié une traduction littéraire (livre ou article).

↔ Mobilité entrante et sortante

Autres priorités Ce programme a pour objectif de donner à des jeunes traducteur.rice.s littéraires en début de carrière l'occasion de s'informer sur les structures éditoriales, de travailler à la traduction de textes encore non traduits et d'établir des contacts professionnels décisifs pour la suite de leur parcours.

Prochain appel non diffusé au moment de l'actualisation de ce guide. Pour référence, clôture de l'appel 2022 pour l'édition 2023 : 28 octobre 2022.

Dimension des aides Bourse de 900 € par mois, forfait pour les frais de voyage et de séjour.

<https://www.ofaj.org/programmes-formations/programme-georges-arthur-goldschmidt.html>

Fondation de France

* Bourses déclics Jeunes

Bourses pour des projets

Secteur Tous

Eligibilité des bénéficiaires

- ▶ Age 18 à 30 ans
- ▶ Critères géographiques Monde
- ▶ Nationalité France ou résidence permanente en France
- ▶ Profession Etudiant.e.s et/ou jeunes professionnel.le.s

← Mobilité sortante

Autres priorités Permettre aux jeunes de réaliser leurs projets personnels dans plusieurs domaines (art, artisanat, culture, mais aussi environnement, humanitaire etc.) en faisant preuve d'originalité, de créativité ou d'innovation. Le concours 2022 mettait l'accent sur 3 grands enjeux : transition écologique, transition vers une société plus juste, solidaire et participative, transition numérique.

Une attention particulière est portée aux candidat.e.s issu.e.s de milieux défavorisés ou avec un parcours de vie difficile.

Prochain appel non diffusé au moment de l'actualisation de ce guide.

Dimension des aides Aide financière entre 3 000 € et 8 000 €.

<https://www.fondationdefrance.org/fr/appels-a-projets/concours-declics-jeunes-pour-les-jeunes-qui-inventent-le-monde-de-demain>

Fondation Zellidja

* Bourses de voyage

Bourses de voyage

Secteur Tous

Eligibilité des bénéficiaires

- ▶ Age 16 à 20 ans
- ▶ Critères géographiques Monde
- ▶ Nationalité France ou pays francophone

← Mobilité sortante

Autres priorités La Fondation Zellidja attribue des bourses de voyage pour permettre à des jeunes d'effectuer seul.e.s un voyage d'étude sur le sujet de leur choix, dans le pays de leur choix. Durée minimale d'1 mois.

Le jury sera sensible au budget et à l'impact carbone : il doit être limité et géré de façon économe.

Dimension des aides Bourses de 900 € (premier voyage) à 1 100 € (second voyage).

<https://www.zellidja.com/quest-ce-quune-bourse-zellidja>

Fondation Culture & Diversité

* Résidence « Voyager pour les métiers de l'art »

Bourses de voyages

Secteur Tous

Eligibilité des bénéficiaires

- ▶ **Critères géographiques** France, Monde
- ▶ **Nationalité** France, Monde
- ▶ **Profession** Etudiant.e.s boursier.ère.s en 3^{ème} année de DN MADE ou en 2^{ème} année de Diplôme des métiers d'art dans un établissement public

↔ Mobilité entrante et sortante

Autres priorités Créée en partenariat avec l'UNESCO et sous le patronage de la Commission nationale française pour l'UNESCO, cette résidence permet à des étudiant.e.s français.e.s ou internationaux.ales en métiers d'art d'acquérir de nouvelles compétences auprès d'artisans et maîtres d'art.

Grâce à un appui financier, logistique et administratif entièrement pris en charge par la Fondation Culture & Diversité, la résidence a pour but de favoriser les échanges culturels, la mobilité internationale et l'insertion professionnelle par l'acquisition de nouveaux savoir-faire, la maîtrise de techniques complémentaires à leur formation initiale et le partage des connaissances.

Prochain appel non diffusé au moment de l'actualisation de ce guide.

Dimension des aides Prise en charge du billet d'avion AR.

Aide financière mensuelle pour les frais afférents au séjour de 4 mois dans un pays en développement, les voyages/trajets et l'achat de matériel lié au stage (montant variable selon les destinations).

https://www.fondationcultureetdiversite.org/programmes/residence-voyager-pour-les-metiers-d-art_p548701

Office Franco-Québécois pour la Jeunesse

* Séjour de formation thématique

Résidences d'artistes // Soutien pour participer à des événements // Bourses d'études pour des cours de perfectionnement // Aides pour des missions d'exploration

Secteur Tous

Eligibilité des bénéficiaires

Age Entre 18 et 35 ans

Critères géographiques Québec

Nationalité France ou résidence française depuis plus d'1 an n'ayant pas besoin de permis de travail au Canada

Profession Artistes et créateur.rice.s

⇐ Mobilité sortante

Autres priorités L'OFQJ accompagne le développement de projets dans tous les domaines artistiques et soutient les industries culturelles et créatives afin de favoriser un écosystème dynamique et innovant.

Missions courtes d'une durée inférieure à 90 jours.

Dépôt de projet 2 mois minimum avant la date de départ (selon les projets). Se renseigner sur les mesures sanitaires à l'entrée au Canada.

Dimension des aides Aide financière de mobilité entre 150 et 300 € par personne participant au projet.

<https://www.ofqj.org/cooperation-professionnelle-et-culturelle/missions-professionnelles-et-culturelles/>

<https://www.ofqj.org/festival-transameriques-2023/>

Nantes Creative Generations EN

* Forum Nantes Creative Generations

Bourses de voyage

Secteur Tous

Eligibilité des bénéficiaires

▶ **Age** Entre 18 et 30 ans

▶ **Nationalité** Vivre dans l'une des communes de Nantes Métropole ou dans l'un des Etats membres du Conseil de l'Europe (+ Biélorussie)

↔ Mobilité entrante et sortante

Autres priorités 4 jours d'échanges, d'ateliers, de moments festifs et culturels avec plus de 60 participant.e.s venus des 4 coins de l'Europe.

Invitation dans un évènement des jeunes européennes à venir.

Découverte de projets, pratique de langues étrangères et développement du réseau Nantes Creative Generations.

Prochain appel non diffusé au moment de l'actualisation de ce guide.

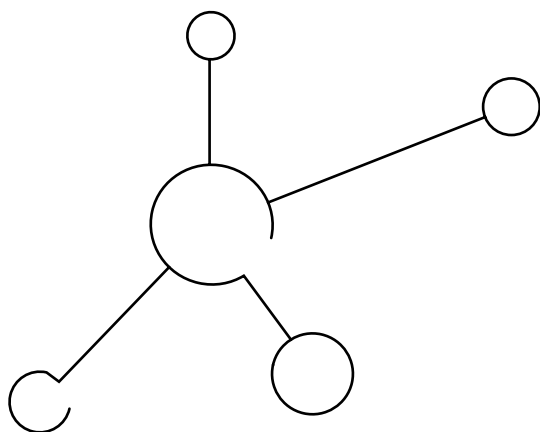
Pour référence, clôture de l'appel 2022 : 5 janvier 2022 pour les nantais.e.s et métropolitain.e.s et 2 novembre 2021 pour les européen.ne.s.

Dimension des aides Une participation aux frais de voyage est proposée sous forme de remboursement.

<http://www.nantescreativegenerations.eu/fr/forum/presentation/>

8.

Autres résidences et programmes d'échanges



DANS LE CADRE DU RÉSEAU DES INSTITUTS FRANÇAIS,
ALLIANCES FRANÇAISES / AMBASSADES DE FRANCE ET LYCÉES FRANÇAIS

Institut français des Pays-Bas

* Villa van Eyck

Secteur

Arts visuels et pratiques créatives

Eligibilité des bénéficiaires

- ▶ **Critères géographiques** Pays-Bas
- ▶ **Nationalité** Résidence en France
- ▶ **Profession** Artistes, designers, écrivain.e.s, conservateur.rice.s et architectes

← Mobilité sortante (Pays-Bas)

Autres priorités La Villa van Eyck est une résidence artistique de six mois proposée par l'Institut français des Pays-Bas et la Jan van Eyck Academie à Maastricht, ouverte à des artistes de France qui souhaitent développer une recherche originale.

La Jan van Eyck Academie a pour mission d'explorer le rôle citoyen de l'art, du design et d'autres pratiques créatives en relation avec la crise climatique, la dégradation de l'environnement et leurs multiples conséquences.

Prochain appel non diffusé au moment de l'actualisation de ce guide.
Pour référence, clôture de l'appel 2022 pour l'édition 2022/2023 :
15 mai 2022.

Dimension des aides Les frais de voyage domicile-Maastricht sont remboursés à l'artiste par l'Institut français des Pays-Bas sur présentation de justificatifs.

Bourse de 1 000 € par mois, aide à la production de 1 091 € par mois, aide au logement de 650 € par mois.

<https://institutfrancais.nl/tag/villa-van-eyck/>

Institut français Italia

* Résidence Atelier Panormos – La Bottega

Secteur

Arts visuels et du spectacle, danse, théâtre, littérature, cinéma, musique, théorie de l'art, sciences humaines et sociales

Eligibilité des bénéficiaires

- ▶ **Critères géographiques** Monde
- ▶ **Nationalité** Français.e ou résidence en France ou Allemagne depuis au moins cinq ans
- ▶ **Profession** Artiste, chercheur.euse

← Mobilité sortante (Palerme)

Autres priorités L'Institut français, en partenariat avec le Goethe-Institut, accueille à l'Atelier Panormos – La Bottega (Palerme), trois fois par an et pour une durée de trois mois, des artistes français.e.s et allemand.e.s pour des résidences de recherche, de production et de création artistique.

Prochain appel non diffusé au moment de l'actualisation de ce guide. Pour référence, clôture de l'appel 2022 pour l'édition 2022/2023 : 15 février 2022.

Dimension des aides Voyage AR entre le lieu de résidence et Palerme.

Bourse de 1 500 €/mois - participation aux frais de production jusqu'à 3 000 €.

Logement et atelier

<https://www.institutfrancais.it/fr/palermo/atelier-panormos-la-bottega#/>

Institut français de Grèce EN

* Résidence d'artistes à l'Auberge de France à Rhodes – résidence de recherche sur la céramique contemporaine

Secteur Céramique

Eligibilité des bénéficiaires

- ▶ **Critères géographiques** Grèce
- ▶ **Nationalité** Grecque, française ou d'un pays européen du bassin méditerranéen
- ▶ **Profession** Artistes ayant déjà travaillé avec le média céramique, maîtrisant l'anglais

← Mobilité sortante (Grèce)

Autres priorités Résidence de 2 mois, pour 3 artistes, autour de la céramique.

Le programme de résidence encourage le croisement entre le patrimoine culturel existant et les enjeux contemporains de l'art céramique.

La résidence souhaite offrir aux artistes un champ de création et d'expérimentation en lien avec l'environnement historique et la découverte de savoir-faire traditionnels.

L'élaboration des œuvres céramiques des lauréat.e.s sera ponctuée par l'apprentissage des techniques traditionnelles auprès de maîtres et d'artistes céramistes et par des rencontres avec les artisans locaux.

Prochain appel non diffusé au moment de l'actualisation de ce guide. Pour référence, clôture de l'appel 2022 pour l'édition 2023 : 3 juillet 2022.

Dimension des aides Billet d'avion aller-retour. Logement, atelier et équipement à l'annexe de l'école des Beaux-arts à Rhodes et l'Auberge de France à Rome. Allocation forfaitaire de séjour mensuelle.

<https://www.ifg.gr/fr/news/appel-residence-auberge-rhodes-2022/>

Institut français de Tunisie

* Villa Salammbô EN

Résidences d'artistes

Secteur

Arts visuels, photographie
 Architecture, design et scénographie
 Arts de la scène (danse, performance, théâtre, arts de la rue, nouveau cirque et marionnettes)
 Musique de création
 Cinéma et documentaire
 Productions digitales (jeux et applications culturelles, séries digitales, écritures numériques)
 Littérature
 Sciences humaines et sociales

Eligibilité des bénéficiaires

- ▶ **Critères géographiques** France, Afrique
- ▶ **Nationalité** Française ou résidence en France, résidence en Afrique hors Tunisie
- ▶ **Profession** Créateur.rice.s, chercheur.se.s
- ▶ **Autres** Francophones, anglophones ou arabophones

⇐ Mobilité sortante
 Marsa

Autres priorités La Villa Salammbô se veut un espace d'inspiration, de réflexion et de création. Cette résidence d'1 à 2 mois en solo ou en tandem propose un lieu d'incubation, permettant de nourrir des projets de création et de recherche avec un ancrage en Tunisie, de nouer des complicités artistiques au-delà des deux rives et du continent africain.

Un temps de visibilité du projet ou une participation à des rencontres/ateliers sera à imaginer en Tunisie, en fonction des formats (rencontre avec les professionnel.le.s du secteur, conférences ID'BA à l'Institut français de Tunisie, présentation d'un travail d'étape).

Clôture de l'appel pour la saison 4 : 9 janvier 2023.

Dimension des aides Prise en charge du voyage du lieu de résidence du/de la/des lauréat.e.s jusqu'à la Villa Salammbô par l'Institut français de Tunisie ou ses partenaires.

Mise à disposition d'espaces de travail et d'hébergement avec la possibilité d'accueillir ponctuellement la famille des résident.e.s (2 chambres).

Allocation forfaitaire de 1 000 €/mois en solo, 1 600 €/duo.

Accompagnement artistique et mise en réseau avec artistes et professionnel.le.s tunisien.ne.s.

<https://www.institutfrançais-tunisie.com/focus-sur-villa-salammbô#/>

Institut français du Maroc

* Résidences

Secteur

Arts (différentes disciplines en fonction des lieux de résidence)

Eligibilité des bénéficiaires

- ▶ **Critères géographiques** Maroc
- ▶ **Nationalité** Pays francophone
- ▶ **Profession** Artiste justifiant de travaux antérieurs

⇐ Mobilité sortante (Maroc)

Autres priorités Ce programme concerne les sites d'Agadir, Tétouan, Casablanca, Fès, Meknès, Oujda, Tanger et Essaouira, dans une variété de disciplines et pour des résidences de trois semaines à trois mois.

Ce programme invite les artistes à développer des projets de création en lien avec le Maroc et en prise avec les problématiques artistiques, culturelles et sociales du territoire.

Clôture de l'appel à projets pour résidences entre mars et décembre 2023 : 24 janvier 2023.

Dimension des aides Prise en charge de l'hébergement et du voyage.

Défraiement de 300 dh (30 €) par jour.

<https://if-maroc.org/projets/appel-a-candidature-pour-les-residences-artistiques-et-culturelles-de-linstitut-francais-du-maroc/>

Institut français du Liban

* Villa Al Qamar - Programme de résidence Arts et territoire

Secteur

Architecture/paysage/urbanisme
Arts numériques/arts visuels/photographie
Arts de la rue/cirque/marionnettes
Arts plastiques
Bande dessinée
Cinéma (animation, documentaire, fiction, art vidéo...)
Danse
Design/graphisme
Littérature
Mode
Musique
Photographie
Sciences humaines et sociales
Théâtre

Eligibilité des bénéficiaires

- ▶ **Critères géographiques** Deir El Qamar (Liban)
- ▶ **Nationalité** Nationalité française ou résidence en France (depuis au moins 5 ans) ou au Liban
- ▶ **Profession** Artistes

← Mobilité sortante (Liban)

Autres priorités Les artistes sont invité.e.s à proposer des créations en lien avec le territoire et en prise avec les problématiques sociales et les enjeux actuels du Liban et dans le Chouf.

Possibilité de candidater en solo, en binôme (deux artistes basé.e.s en France) ou en tandem (un.e artiste français.e et un.e artiste libanais.e).

La durée de résidence est de 1 à 3 mois, d'avril à décembre selon les dispositifs suivants :

- En binômes et tandems : jusqu'à 1 mois pour les binômes et les tandems.
- En solo : une période allant de 1 à 3 mois.

Prochain appel prévu fin 2022 pour l'édition 2023.

Dimension des aides Allocation de séjour d'un montant mensuel de 2 000 € couvrant les frais de vie des artistes, le voyage, une aide à la production et le logement.

Prise en charge du billet d'avion pour les voyages internationaux.

Mise à disposition des espaces de travail de l'Institut français de Deir El Qamar.

Un cachet de 1 000 € pour la sortie de résidence et l'ensemble des dispositifs de médiation mis en place avec les publics.

https://institutfrancais-liban.com/categorie_evenement/villa-al-qamar/#/

Institut français du Sénégal

* Villa Saint Louis Ndar

Résidences d'artistes

Secteur Arts interdisciplinaires

Éligibilité des bénéficiaires

- ▶ **Critères géographiques** Sénégal
- ▶ **Nationalité** Afrique, France, pays francophones
- ▶ **Profession** Artistes pluridisciplinaires, chercheur.se.s.

← Mobilité sortante (Sénégal)

Autres priorités La Villa Saint Louis Ndar mise sur une hybridation entre art et nouvelles technologies, et privilégie un grand nombre de disciplines : arts numériques, arts plastiques, spectacle vivant, écriture et recherche. Elle accueille artistes ou chercheur.se.s africains, français.es ou francophones, émergent.e.s ou confirmé.e.s.

Le projets intégrant une dimension de médiation seront favorisés.

Le prochain appel à candidatures aura lieu en avril 2023.

Dimension des aides Mise à disposition trois chambres privatives pour les résident.e.s, chacune augmentée d'un espace propice à la réflexion et des lieux collectifs d'échanges entre résident.e.s.

Prise en charge des frais de voyages internationaux.

Allocation de séjour forfaitaire d'un montant de 22 €/jour.

<https://villandar.ifs.sn/>

Institut français du Vietnam, en partenariat avec l'Institut français du Cambodge

* Résidences Villa Saigon

Résidences d'artistes

Secteur

Arts de la scène (théâtre, danse, performance)
Arts visuels (photographie, installation, arts plastiques, arts numériques, architecture, design, graphisme, mode)
Audiovisuel et médias (cinéma, vidéo)
Littérature (littérature, bande dessinée)

Éligibilité des bénéficiaires

- ▶ **Critères géographiques** Vietnam
- ▶ **Nationalité** Nationalité ou résidence en France depuis plus de 5 ans, ou vietnamienne pour Réciprocité
- ▶ **Profession** Artistes
- ▶ **Autres** Candidature individuelle ou en binôme

↔ Mobilité sortante et entrante (pour réciprocité)

Autres priorités Les résidences durent 8, 10 ou 12 semaines, peuvent être fractionnées et doivent déboucher sur une forme de restitution au public au format libre en lien avec l'IFV et un partenaire local.

Le programme "Réciprocité" de la Villa Saigon consiste à appuyer le projet de jeunes artistes vietnamiens qui cherchent à développer un projet de création en France. En partenariat avec l'Institut français de Paris, les artistes sont accueillis à la Cité Internationale de Paris.

Prochain appel non communiqué au moment de l'actualisation de ce guide. Pour référence, clôture de l'appel précédent : 31 mai 2020.

Dimension des aides Mise à disposition d'un appartement de 160m² partagé avec les autres résidents.

Allocation forfaitaire (2 400 € pour 8 semaines, 2 900 € pour 10 semaines, 3 300 € pour 12 semaines de résidence) + budget spécifique pour la restitution publique.

Aide pour la mise en contact avec des partenaires locaux, cales + appui à la traduction, aux procédures administratives et à l'organisation logistique lors du séjour.

Prise en charge des frais de voyages internationaux et de visa par le résident.

<http://ifv.vn/fr/villa-saigon-recipient/>

* La route des résidences

Secteur Création littéraire contemporaine (ouverture à d'autres disciplines à venir)

Eligibilité des bénéficiaires

- ▶ **Critères géographiques** Vietnam et Cambodge
- ▶ **Nationalité** Français.e ou résidence en France depuis au moins cinq ans
- ▶ **Profession** Auteur.e déjà publié.e

← Mobilité sortante (Vietnam et Cambodge)

Autres priorités Résidence d'écriture d'une durée de 12 semaines, dont 8 semaines au Cambodge et 4 semaines au Vietnam.

Production d'un texte/roman graphique qui fera l'objet d'une traduction en khmer et en vietnamien.

Prochain appel non communiqué au moment de l'actualisation de ce guide. Pour référence, clôture de l'appel précédent : 21 octobre 2022.

Dimension des aides Allocation de résidence sur la base de 400 € hebdomadaires.

Prise en charge des frais liés au voyage (billet d'avion aller-retour, billet Cambodge- Vietnam).

Logement fourni.

Commande d'un texte 800 € net (éd. livret, 15000 signes environ).

<https://institutfrancais-cambodge.com/la-route-des-residences-appel-a-candidature-2022/#/>

Institut français d'Inde, en partenariat entre l'Alliance française (Bangalore) et MAD Salon + Lab EN

* MAD-IFI Graphic Novel Residency

Secteur Roman graphique

Eligibilité des bénéficiaires

- ▶ **Critères géographiques** Inde
- ▶ **Nationalité** France
- ▶ **Profession** Auteur.e de roman graphique ayant déjà édité un ouvrage

← Mobilité sortante (Bangalore)

Autres priorités Un.e auteur.e de roman graphique séjourne 4 à 6 semaines à Bangalore, pour mener un projet inspiré par les villes (Bangalore, Mysore, Hampi..), la région (Deccan) ou l'État (Karnataka) et leurs connexions culturelles et historiques avec la France.

Il.elle s'engage à dédier 30% du temps de résidences à des rencontres.

Prochain appel non diffusé au moment de l'actualisation de ce guide. Pour référence, clôture de l'appel pour une résidence en 2023 : 15 décembre 2022.

Dimension des aides Logement dans le centre de la ville de Bangalore fourni par MAD.

Voyage aller/retour couvert par l'Institut français.

Bourse de 50 000 INR.

<https://www.ifindia.in/mad-ifi-graphic-novel-residency-2022>

Institut français d'Amérique latine

* Résidence Création Numérique

Secteur Arts numériques

Eligibilité des bénéficiaires

- ▶ Critères géographiques Mexique
- ▶ Nationalité Résidence en France
- ▶ Profession Artistes numériques

← Mobilité sortante (Mexique)

Autres priorités Le MUTEK MX, l'Institut français et l'Institut français d'Amérique latine inaugurent une résidence dédiée à la création numérique. Dans le cadre de Novembre Numérique, les artistes et créateur.rice.s du numérique sont invités à soumettre leur projet afin de participer à une résidence de trois semaines dans le quartier créatif de la Roma à Mexico et de présenter l'œuvre créée ou un point d'étape lors du MUTEK MX.

Prochain appel non diffusé au moment de l'actualisation de ce guide. Pour référence, clôture de l'appel à candidature pour une résidence en 2022 : 12 septembre 2021.

Dimension des aides Résidence à l'hôtel Four Points dans le quartier de la Roma à Mexico.

Prise en charge par l'Institut français du billet d'avion aller-retour France-Mexico.

Des moyens techniques seront dans la mesure du possible proposés par l'équipe du MUTEK MX selon le projet.

L'artiste sélectionné.e recevra en outre une allocation forfaitaire de séjour de 3 500 € pour couvrir ses frais sur place et d'éventuels besoins techniques non pris en charge par le MUTEK MX.

<https://ifal.mx/>

Voir la dernière liste des résidences soutenues dans le cadre de la Fabrique des résidences de l'Institut français : <https://www.pro.institutfrancais.com/fr/institut-francais/offre/la-fabrique-des-residences>

Dernier conseil pour l'Institut français : vérifiez également les opportunités de financements et les ressources offertes au niveau des Instituts français dans le réseau culturel dans le monde.

Exemples :

Institut français en Allemagne - soutien aux expositions d'artistes français.es en émergence :

<https://www.institutfrancais.de/culture/art-architecture/soutien-aux-projets>

Annuaire des résidences en Suède créé par l'Institut français de Suède :

<https://institutfrancais-suede.com/resa/>

Cartographie des arts de la scène en Amérique latine hispanophone. Projet piloté par l'Institut français d'Argentine :

<https://v3ar.zone-secure.net/23041/.cartographie.relais/>

Gardez à l'esprit le calendrier des saisons croisées / saisons culturelles focalisées sur un pays / un continent :

<https://www.pro.institutfrancais.com/fr/offre/presentation-des-saisons-et-annees-croisees>

Casa de Velázquez EN

* Résidences et bourses pour artistes

Résidences d'artistes

Secteur

Arts visuels (photographie, arts plastiques, architecture)
Audiovisuel et médias (cinéma)
Musique

Eligibilité des bénéficiaires

- ▶ Age Plus de 18 ans
- ▶ Critères géographiques Espagne
- ▶ Nationalité Monde
- ▶ Profession Architectes, cinéastes, compositeur.rice.s, photographes, artistes plasticien.ne.s

← Mobilité sortante

Autres priorités La Casa de Velázquez accueille des artistes émergent.e.s et des étudiant.e.s dont le parcours et la qualité du projet justifient un séjour à Madrid d'1 mois à 1 an. L'objectif est de développer des activités créatives et des recherches liées aux arts, aux langues, aux littératures et aux sociétés des pays ibériques, ibéro-américains et du Maghreb ainsi que de contribuer à la formation d'artistes.

Ces résidences sont, selon les cas, financées par la Casa de Velázquez (membres, aides spécifiques), ou cofinancées avec des institutions publiques ou privées (bourses en collaboration).

Prochain appel non diffusé au moment de l'actualisation de ce guide. Pour référence, clôture de l'appel 2022 pour l'édition 2023/2024 : 12 décembre 2022.

Dimension des aides Aides variables en fonction des dispositifs. Pour la résidence de l'Académie de France en 2023/2024 : 3600 euros par mois pour artistes hébergé.e.s, 4600 euros par mois pour artistes non hébergé.e.s

<https://www.casadevelazquez.org/la-casa/candidatures-artistes/>

Villa Kujoyama

* Résidences

Résidences d'artistes

Secteur

Arts de la scène (théâtre, danse, performance)
Arts visuels (photographie, installation, arts plastiques, arts numériques, architecture, design, graphisme, mode)
Audiovisuel et médias (cinéma, vidéo)
Littérature (littérature, bande dessinée)

Eligibilité des bénéficiaires

- ▶ Critères géographiques Japon
- ▶ Nationalité Nationalité ou résidence en France ou Japon
- ▶ Profession Créateur.rice.s et chercheur.se.s confirmé.e.s

← Mobilité sortante

Autres priorités Les résidences de 2 à 6 mois consécutifs à la Villa Kujoyama sont fondées sur un double programme : un accueil en résidence de recherche de créateur.rice.s français.es, dans tous les domaines (« Villa Kujoyama ») ; un accueil en résidence d'un duo constitué d'un.e créateur.rice français.e et d'un.e créateur.rice japonais.e autour d'un projet commun (« Kujoyama duo »).

Prochain appel non diffusé au moment de l'actualisation de ce guide.

Dimension des aides Mise à disposition d'un logement individuel (studio/duplex de 64 m²), d'une salle polyvalente adaptée pour la danse, le théâtre, la musique (un piano), le cinéma et les conférences, d'une salle de lecture et de documentation et d'espaces de convivialité.

Allocation de séjour de 1 600 € à 2 100 € mensuels selon le dispositif.

Prise en charge d'un billet AR France / Osaka.

<http://www.villakujoyama.jp/demain/>

Académie de France à Rome – Villa Médicis EN

* Résidences Lauréats

Résidences d'artistes

Secteur

Patrimoine
Recherche

Eligibilité des bénéficiaires

- ▶ Critères géographiques Italie
- ▶ Nationalité Monde
- ▶ Profession Chercheur.se.s en histoire de l'art

← Mobilité sortante

Autres priorités L'Académie de France à Rome – Villa Médicis accueille des résidences à travers des partenariats avec des établissements d'enseignement supérieur de la création, de la théorie et de l'histoire des arts :

- 3 bourses André Chastel (4 à 6 semaines)
- 8 bourses Daniel Arasse pour des recherches de niveau post-doctoral (1 mois).

Période d'ouverture de l'appel à candidature mi-juillet/mi-novembre

Dimension des aides

- Pour la bourse André Chastel : la bourse est d'un montant de 3 000 € / mois.
- Pour la bourse Daniel Arasse : Bourse de 1 000 € /mois.
- Prise en charge de l'hébergement sur place.

<https://villamedici.it/fr/residences-courtes/>

* Concours Pensionnaires

Résidences d'artistes

Secteur

Toutes les disciplines de la création littéraire et artistique, des métiers d'art, ainsi qu'au titre de l'histoire et de la théorie des arts ou de la restauration des œuvres d'art ou des monuments.

Eligibilité des bénéficiaires

- ▶ Age Majeur
- ▶ Critères géographiques Italie
- ▶ Nationalité Monde mais parlant français
- ▶ Profession Artistes et chercheur.se.s

← Mobilité sortante

Autres priorités Chaque année, l'Académie de France à Rome – Villa Médicis organise un concours international qui vise à sélectionner les pensionnaires qui seront accueillis à la Villa Médicis à Rome pour une résidence de création, d'expérimentation et de recherche de 12 mois (début de la résidence en septembre, fin en août).

Prochain appel non communiqué au moment de l'actualisation de ce guide. Pour référence, clôture du concours de sélection 2023 – 2024 : 14 novembre 2022.

Dimension des aides Non précisée.

Forfait voyage aller-retour pour un total de 250 €.

<https://villamedici.it/fr/concours-des-pensionnaires/>

Alliance française de Manille en partenariat avec le Centre Intermondes et Altromondo Art Gallery EN

* Philippine Artist Residency Program (PARP)

Résidence d'artistes

Secteur Arts visuels

Éligibilité des bénéficiaires

- ▶ **Nationalité** Philippine, France
- ▶ **Profession** Artiste justifiant de 2 ans d'expérience professionnelle et 1 exposition solo ou collective

↔ Mobilité entrante et sortante
Manille et La Rochelle

Autres priorités Ce programme vise à développer les réseaux professionnels entre les communautés d'art contemporain aux Philippines et en France. En France, il associe le Centre Intermondes qui développe plusieurs dispositifs de mobilité entrante et sortante grâce à de nombreux partenariats internationaux (Bruxelles, Porto Alegre, Reykjavik, Bandung, etc).

Accueil d'un.e artiste philippin.e à La Rochelle et un.e artiste français.e à Manille.

Prochain appel non diffusé au moment de l'actualisation de ce guide.
Pour référence, clôture de l'appel pour une résidence en septembre/octobre 2022 : 31 mars 2022.

Dimension des aides Prise en charge des frais de voyages internationaux et nationaux, per diems et hébergement.

Mise à disposition d'un atelier et moyens techniques.

<https://www.alliance.ph/cultural-events/philippine-artist-residency-program/>

<https://centreintermondes.com/> (pour des appels autres que pour les Philippines en partenariat avec le Centre Intermondes)

Réseau des Alliances françaises du Mexique

* Résidence itinérante de création textile

Secteur Création textile

Éligibilité des bénéficiaires

- ▶ **Critères géographiques** Mexique
- ▶ **Nationalité** France
- ▶ **Profession** Créateur.rice.s textiles (maîtrise de l'espagnol – niveau B2)
- ▶ **Autres** Itinérance entre les villes où sont localisées les Alliances françaises.

⇐ Mobilité sortante (Mexique)

Autres priorités Le projet pourra se développer dans l'ensemble du Mexique et proposera une forme adaptable à chaque Alliance Française. Les projets développés autour d'un territoire spécifique ne seront pas validés.

Prochain appel non diffusé au moment de l'actualisation de ce guide.

Dimension des aides Prise en charge du voyage international de Paris à Mexico. // Prise en charge des voyages nationaux dans le cadre de la résidence. // Prise en charge des besoins techniques pour le développement local du projet. // Prise en charge de l'accueil de l'artiste sur la période de la résidence (nourri.e, logé.e et blanchi.e). // Versement d'une aide à la création pour le développement futur du projet, calculée en fonction du nombre d'Alliances françaises positionnées.

<https://alianzafrancesa.org.mx/cultura/residencia-artistica-textil-2020/>

Alliances françaises d'Équateur

* Résidence de Création – Arts Visuels

Secteur Arts visuels (installation, street-art, fresque, sculpture, peinture, dessin, art floral etc.)

Éligibilité des bénéficiaires

- ▶ **Critères géographiques** Équateur
- ▶ **Nationalité** France ou résidence en France depuis 5 ans
- ▶ **Profession** Artiste

⇐ Mobilité sortante (Amazonie)

Autres priorités Le réseau des Alliance françaises d'Équateur crée une passerelle entre l'Amazonie équatorienne et la scène artistique contemporaine française, en invitant des artistes pour des résidences de 10 à 11 semaines en Amazonie équatorienne.

Ce programme de trois ans vise à explorer les écosystèmes millénaires et menacés de la région. Pour référence, la deuxième résidence

Prochain appel non diffusé au moment de l'actualisation de ce guide.

Pour référence, clôture du précédent appel, qui mettait la priorité sur l'art floral et/ou le paysagisme urbain écologique. : 14 octobre 2022.

Dimension des aides Mise à disposition d'un logement et d'un espace de travail. // Bourse d'un montant de 4 500 € qui inclut la rémunération de l'artiste, les frais de production du projet, les droits d'auteurs ainsi que toutes autres dépenses liées au projet. // Voyage aller-retour jusqu'au lieu de résidence.

<https://afcuencia.org.ec/residencia-artistica-morona-santiago>

Ambassade de France à Wellington EN

* Résidence Randell Cottage

Résidences d'écrivain.e.s

Secteur Littérature

Éligibilité des bénéficiaires

- ▶ Critères géographiques
Nouvelle-Zélande
- ▶ Nationalité France
- ▶ Profession Écrivain.e maîtrisant l'anglais, ayant déjà publié au moins 2 ouvrages

← Mobilité sortante

Autres priorités Cette résidence offre la possibilité à un.e écrivain.e confirmé.e de séjourner dans une résidence historique, le Randell Cottage, au cœur de la capitale administrative et intellectuelle de la Nouvelle-Zélande, et de s'ouvrir à la richesse historique et culturelle de ce pays fascinant, au patrimoine littéraire abondant et diversifié.

Prochain appel non diffusé au moment de l'actualisation de ce guide.
Pour référence, clôture de l'appel 2022 pour l'édition 2023 : 10 juillet 2022.

Dimension des aides Différents frais sont couverts dont les frais de voyage.

<https://nz.ambafrance.org/Randell-Cottage-Presentation-et-candidature>

Lycée Français de Chicago EN

* Artiste en résidence

Résidences d'artistes

Secteur Tous

Éligibilité des bénéficiaires

- ▶ Critères géographiques
Etats-Unis
- ▶ Nationalité Monde
- ▶ Profession Artiste avec une expérience antérieure en milieu scolaire

← Mobilité sortante

Autres priorités Le programme Artiste en résidence de 4 à 12 semaines s'adresse à tou.te.s les créateur.rice.s souhaitant développer un projet artistique en milieu scolaire.

L'artiste sélectionné.e est invité.e à développer un projet original et collectif en partenariat avec les élèves, le corps enseignant et les parents du LFC. Fruit d'un dialogue entre un.e artiste international.e et notre communauté, l'œuvre ainsi créée fait ensuite l'objet d'une présentation publique et vient enrichir les collections du Lycée.

Le prochain appel à candidatures aura lieu au cours de l'année scolaire 2023-24.

Dimension des aides Bourse de 15 000 USD (logement, billet d'avion, matériel et fournitures nécessaires à la résidence).

Espace de travail mis à disposition.

<https://www.lyceechicago.org/fr/nos-programmes/lenseignement-de-lart/artiste-en-residence>

DANS LE CADRE DE SOUTIENS PUBLICS, PRIVÉS OU MIXTES

Association des Centres Culturels Européens (ACCR) EN

* Programme Odysée

Résidences d'artistes et de professionnel.le.s de la culture

Secteur Tous

Éligibilité des bénéficiaires

- ▶ Critères géographiques France
- ▶ Nationalité Monde hors France
- ▶ Profession Artistes, chercheur.se.s, professionnel.le.s de la culture
- ▶ Autres Les conditions dépendent des différents centres culturels européens.

⇒ Mobilité entrante

Autres priorités Le projet de résidence proposé doit s'articuler avec le projet artistique et culturel du Centre culturel de rencontre d'accueil. Il est à noter que les projets de résidence peuvent être déposés auprès de plusieurs Centres culturels de rencontre autour d'un projet commun aux Centres impliqués. Des candidatures de plusieurs résident.e.s peuvent être également déposées autour d'un projet commun.

Prochain appel non diffusé au moment de l'actualisation de ce guide.

Dimension des aides Prise en charge du voyage.

Mise à disposition d'un logement.

Bourse.

<https://www.accr-europe.org/fr/les-residences/les-programmes/odyssee>

* Programme Nora

Résidences d'artistes et de professionnel.le.s de la culture

Secteur Tous

Éligibilité des bénéficiaires

Critères géographiques France

- ▶ Nationalité Proche et Moyen-Orient et d'Afrique (notamment de Syrie, Irak, Libye, Yémen, Soudan du Sud et Érythrée)
- ▶ Profession Artistes, chercheur.se.s, professionnel.le.s de la culture
- ▶ Autres Réfugié.e.s récemment en exil en France

⇒ Mobilité entrante

Autres priorités L'objectif de ce programme est de faciliter le retour à une activité culturelle et artistique avec l'aide des Centres culturels de rencontre, lieux de mémoire et de création au cœur des territoires français.

Résidence de 1 à 6 mois.

Prochain appel non diffusé au moment de l'actualisation de ce guide.

Dimension des aides Bourse de 1 000 € par mois et remboursement des frais de voyage.

Logement et repas pris en charge par le CCR d'accueil.

<https://www.accr-europe.org/fr/les-residences/les-programmes/nora>

Villa Marguerite Yourcenar – Conseil Général du Nord EN

* Résidence d'écrivain.e.s

Résidences d'écrivain.e.s

Secteur Littérature

Éligibilité des bénéficiaires

- ▶ **Critères géographiques** France
- ▶ **Nationalité** Citoyenneté d'un pays de l'UE ou résidence permanente dans l'UE.
- ▶ **Profession** Écrivain.e.s
- ▶ **Autres** Écrivain.e.s européen.ne.s ayant déjà publié une ou plusieurs œuvres chez une maison d'édition professionnelle.

⇒ Mobilité entrante
Saint-Jans-Cappel

Autres priorités Résidence d'un mois.

Les écrivain.e.s doivent mettre à profit leur séjour à la Villa Marguerite Yourcenar pour poursuivre ou compléter leurs manuscrits. Il.elle.s doivent participer à une ou plusieurs rencontres avec le public, dans le cadre des événements littéraires du centre ou d'autres activités (visites scolaires, foires aux livres, librairies, etc.).

Prochain appel non communiqué au moment de l'actualisation de ce guide. Pour référence, dépôt des dossiers de candidature pour une résidence entre février et novembre 2023 clos au 14 février 2022.

Dimension des aides Mise à disposition du logement, 3 bicyclettes et 1 voiture.

Prise en charge des repas (petit déjeuner et repas du soir, sauf week-ends et jours fériés).

Bourse d'environ 2 000 €.

Prise en charge des frais de déplacement à hauteur de 300 €.

<https://www.matrana.fr/actualites/2020/02/19/residence-2022-a-la-villa-marguerite-yourcenar-59.html>

Dos Mares EN

* Résidences

Résidences d'artistes

Secteur Tous

Recherche

Eligibilité des bénéficiaires

- ▶ Critères géographiques Monde
- ▶ Nationalité Monde
- ▶ Profession Artistes, chercheur.se.s et curateur.rice.s

↔ Mobilité entrante et sortante

Autres priorités Les résidences d'artistes français.es à l'étranger s'organisent autour de 3 temps : la recherche, l'immersion et le déploiement.

La recherche consiste en des séances à Marseille avec l'équipe curatoriale de Dos Mares afin d'en poser les bases : analyse conceptuelle, références, propositions de travail et leurs potentiels d'exploration.

L'immersion se déroule à l'étranger en collaboration avec des structures partenaires et avec le soutien d'un collaborateur Dos Mares sur place.

Le déploiement aborde les pistes de recherche ébauchées un fois de retour en France, ce qui a été mis de côté, ce qui aurait mérité davantage de temps et tout ce qui préfigure de nouvelles perspectives.

Prochain appel non communiqué au moment de l'actualisation de ce guide.

Dimension des aides En fonction des appels - transports pris en charge.

<http://www.residencesinternationales.com/>

Fondation Camargo EN

* Résidences

Résidences

Secteur Tous

Éligibilité des bénéficiaires

- ▶ **Critères géographiques** France
- ▶ **Nationalité** Monde
- ▶ **Profession** Chercheur.se.s, artistes et penseur.se.s* dans les domaines des arts, des sciences humaines et sociales qui travaillent sur les cultures françaises et francophones, y compris l'influence des cultures du bassin méditerranéen.
* directeur.rice.s et programmateur.rice.s de structures culturelles, directeur.rice.s d'organismes dans les sciences humaines et sociales, commissaires d'exposition, critiques culturel.le.s, responsables de programmes académiques, traducteur.rice.s

⇒ Mobilité entrante
Cassis

Autres priorités Les candidat.e.s peuvent postuler en proposant soit un projet spécifique (écriture d'un livre, réalisation d'une œuvre...), soit un domaine de recherche ou un terrain d'enquête délimité (recherche sur un sujet ou une problématique spécifique dans l'optique d'écrire un livre ou créer une œuvre d'art) sur lequel il.elle.s aimeraient se concentrer durant leur résidence.

Clotûre des candidatures au 1^{er} novembre pour une résidence entre au printemps ou à l'automne de l'année n+1 et n+2.

Dimension des aides Mise à disposition d'un appartement privé avec cuisine, sur le campus de la fondation, tous avec vue sur la Méditerranée et le port de Cassis. Possibilité d'être accompagné.e par partenaire adulte et enfant de plus de 6 ans.

Bourse de 250 € par semaine.

Prise en charge des frais de voyage (montant à définir).

<https://camargofoundation.org/programs/camargo-core-program/>

Fondation IMéRA (Université Aix-Marseille) EN

* Programme Art, Science et Société / Résidence Mucem/IMéRA

Résidences d'artistes // Bourses de recherche

Secteur Recherche

Éligibilité des bénéficiaires

- ▶ Critères géographiques France
- ▶ Nationalité Monde
- ▶ Profession Chercheur.se.s titulaires d'un doctorat et n'ayant pas vécu en France plus de 12 mois pendant les 3 dernières années avant la candidature Artistes - Maîtrise au moins partielle de l'anglais et du français

⇒ Mobilité entrante
Marseille

Autres priorités Pour l'année 2023-24, l'Institut d'études avancées d'Aix-Marseille (IMéRA) ouvre 11 places de résidence d'une durée de 5 ou 10 mois, dédiées aux scientifiques et/ou aux artistes. Celles-ci sont distribuées sur quatre programmes (« Arts & sciences : savoirs indisciplinés », « Explorations interdisciplinaires », « Méditerranée » et « Utopies nécessaires »).

Prochain appel non diffusé au moment de l'actualisation de ce guide. Pour référence, clôture des appels pour l'édition 2023-24 : 17 octobre 2022.

Dimension des aides Bourse de 2 000 € à 3 000 €/mois pour le scientifique et bourse de 2 000 €/mois pour l'artiste.

Prise en charge des frais de voyage et du logement (appartement de l'IMéRA situé dans le Parc Longchamp à Marseille).

<https://candidatures-imera.univ-amu.fr/fr>

Friche Belle de Mai

* Résidence Méditerranée

Résidences d'artistes

Secteur

Danse
Arts visuels
Musique
Écriture contemporaine

Éligibilité des bénéficiaires

- ▶ Critères géographiques France
- ▶ Nationalité Maroc, Algérie, Iran, Égypte, Tunisie, Palestine
- ▶ Profession Artistes arts visuels, danseur.seu.s, musicien-nes et aux auteur.e.s

⇒ Mobilité entrante (Marseille)

Autres priorités Résidence Méditerranée est un programme de résidences destiné aux artistes du pourtour méditerranéen à Marseille pour encourager leur mobilité.

La Friche la Belle de Mai et ses partenaires (les Instituts français du Maroc, d'Algérie, d'Égypte, l'Ambassade de France en Iran, et le Fonds de Dotation Compagnie Fruitière) proposent aux artistes un cadre de recherche et de création sur mesure, qui leur permet de développer leur pratique artistique et de (re)découvrir la scène artistique française.

Prochain appel non diffusé au moment de l'actualisation de ce guide.

Dimension des aides Mise à disposition d'un espace de production adapté au projet et aux formes développés par le.la résident.e.

Mise à disposition d'une chambre sur le site de la Friche la Belle de Mai.

Accompagnement personnalisé avec un.e tuteur.rice tout au long de la résidence.

<https://www.lafriche.org/la-friche/residences/residence-mediterranee/>

Artistes en résidence

* Résidences croisées et résidences intramuros

Résidences d'artistes

Secteur Arts visuels

Eligibilité des bénéficiaires

- ▶ Critères géographiques Monde
- ▶ Nationalité Monde
- ▶ Profession Artistes
plasticien.ne.s, curateur.ice.s

↔ Mobilité entrante (Clermont-Ferrand) et sortante

Autres priorités A-R développe des résidences axées sur la recherche et l'expérimentation. Sauf pour certains partenariats spécifiques avec des lieux de diffusion, aucun rendu de fin de résidence n'est exigé de la part des artistes, bien qu'il.elle.s aient la possibilité d'organiser des temps de présentation publique si il.elle.s le souhaitent. Cette orientation favorise une réelle immersion dans le territoire, permet une recherche approfondie, et autorise toutes les expérimentations nécessaires au développement d'une pratique artistique.

Les programmes de résidence d'A-R sont imaginés en co-construction avec ses partenaires et pensés en adéquation avec les réalités socio-économiques des artistes et du secteur culturel.

Dimension des aides En fonction des appels à projets (à titre d'exemple : 1 500 €/mois pour la résidence curatoriale, 2 250 €/mois pour l'artiste accueilli à Clermont-Ferrand dans le cadre de la résidence croisée Reykjavík), prise en charge des frais de voyage, mise à disposition d'un logement et d'un atelier.

<http://www.artistesenresidence.fr/>

thankyouforcoming EN

* Résidence "Across"

Résidences de curateur.rice.s, critiques

Secteur

Arts visuels (*peinture, sculpture, photographie, installation, arts appliqués*)

Recherche

Eligibilité des bénéficiaires

- ▶ Critères géographiques France
- ▶ Nationalité Monde
- ▶ Profession Commissaire d'exposition, critique d'art

⇒ Mobilité entrante

Autres priorités

ACROSS est un programme de résidences de recherche, de prospection et de coopération, à destination de commissaires d'exposition et/ou de critiques d'art engagé.e.s dans une réflexion de fond sur le renouvellement de leurs pratiques.

Il est imaginé, développé et mis en œuvre par thankyouforcoming depuis mars 2015 à Nice et sa région étendue.

Dimension des aides En fonction des appels.

<http://thankyouforcoming.net/opencall-across2021/>

Fondation pour l'art contemporain Salomon EN

* Salomon Foundation Residency Award

Résidences d'artistes

Secteur Arts visuels

Éligibilité des bénéficiaires

- ▶ Âge Moins de 35 ans
- ▶ Critères géographiques Etats-Unis
- ▶ Nationalité Pays membres de l'OIF
- ▶ Profession Artiste

⇐ Mobilité sortante

Autres priorités La Fondation pour l'art contemporain Claudine et Jean-Marc Salomon a initié depuis 2015 un prix sous la forme d'un programme de 6 mois dans le cadre de l'International Studio & Curatorial Program à Brooklyn, NY. // Prochain appel non communiqué au moment de l'actualisation de ce guide. Pour référence, clôture des candidatures pour l'édition précédente : 26 mai 2022.

Dimension des aides Bourse de 24 000 USD. // Mise à disposition d'un atelier.

<https://www.fondation-salomon.com/salomon-foundation-residency-award/>

GMEA – Centre National de Création Musicale d'Albi-Tarn EN

* Résidences

Secteur Musique

Éligibilité des bénéficiaires

- ▶ Critères géographiques France
- ▶ Nationalité Résidence en France ou Europe
- ▶ Profession Musicien.ne.s

⇒ Mobilité entrante (Corse)

Autres priorités Ouvert à toutes les pratiques sonores expérimentales de notre temps, le GMEA accompagne l'émergence de nouvelles formes musicales issues de la musique écrite ou improvisée, instrumentale, électro-acoustique ou électronique.

Le GMEA accueille des musicien·en·s et ensembles pour des sessions de résidence ayant pour objet la création, l'enregistrement ou la recherche. La durée moyenne est de 5 jours mais elle peut être aménagée pour les projets qui nécessitent des temporalités différentes.

Prochain appel non communiqué au moment de l'actualisation de ce guide. Pour référence, l'appel à projet 2023 s'est clos le 31 mai 2022.

Dimension des aides Mise à disposition d'un espace de travail au GMEA ou dans des lieux partenaires (Scène Nationale d'Albi, Maison de la musique / Cap Découverte, Musée du Saut du Tarn, Ville d'Albi, Théâtre Le Colombier, Abbaye-école de Sorèze...). ainsi qu'une équipe technique et administrative. // Prise en charge les voyages des artistes jusqu'à Albi (France et Europe), l'hébergement et les frais de repas pendant la durée de la résidence. // Le versement d'une aide financière complémentaire pour la production peut être étudié en fonction de chaque projet.

<https://www.gmea.net/activites/article/residences>

<https://www.gmea.net/evenement/residences-2023>

la mire

* Résidences "A Roof Above Your Head"

Secteur Arts visuels et photographie

Eligibilité des bénéficiaires

- ▶ **Critères géographiques** Allemagne (Berlin)
- ▶ **Nationalité** Résidence en Région Centre-Val de Loire
- ▶ **Profession** Artistes visuel.le.s

⇐ **Mobilité** sortante et entrante (Allemagne/France)

Autres priorités Résidence/Séjour de 3 mois totaux à Berlin sur deux années consécutives pour un.e artiste de la Région Centre-Val de Loire. Restitution de la résidence à Berlin par un Open Atelier et dans la Région si partenariat.

Dimension des aides

Prise en charge de l'atelier/hébergement à Berlin pour 3 mois
 3000 € honoraires pour les trois mois
 1500 € matériels de production pour les trois mois
 600 € pour deux voyages de l'artiste
 300 € transport des oeuvres clou à clou

<http://www.lamire.org/la-mire/> (site en cours de re-construction)

* Programme d'échange et de résidence européen FOCUS, en partenariat avec le Schafhof

Secteur Arts visuels et photographie

Eligibilité des bénéficiaires

- ▶ **Critères géographiques** Allemagne (Freising)
- ▶ **Nationalité** Résidence en Région Centre-Val de Loire et résidence en Haute bavière
- ▶ **Profession** Artistes visuel.le.s

⇐ **Mobilité** sortante (Allemagne)

Autres priorités Séjour d'un mois au Schafhof Haute Bavière et dans un lieu partenaire de la Région Centre Val de Loire. Restitution de la résidence au Schafhof et dans un lieu partenaire de la mire.

Dimension des aides

Prise en charge de l'atelier/hébergement d'un mois
 800 € honoraire pour le mois
 300 € pour un voyage de l'artiste

<http://www.lamire.org/la-mire/> (site en cours de re-construction)

L'Archipel Butor

* Résidences et bourses pour un duo auteur.e-artiste

Résidences d'artistes

Secteur

Arts plastiques

Écriture

Éligibilité des bénéficiaires

▶ **Critères géographiques** France et Europe

▶ **Profession** Artistes plasticien.ne.s, écrivain.ne.s

⇒ Mobilité entrante

Autres priorités La résidence a pour objet d'accueillir un.e auteur.e ayant un projet de création d'un livre d'artiste en collaboration avec le ou la plasticien.ne. Les plasticien.ne.s et écrivain.ne.s doivent faire acte de candidature en binôme. Le séjour est d'une durée de 8 semaines fractionnables dont 70 % de temps de création et 30 % du temps consacré à la médiation.

Dimension des aides Prise en charge de deux voyages aller-retour par auteur.e (France et Europe).

Hébergement à Lucinges (Haute-Savoie)

Bourse de création de 2 000 € brut par mois et par auteur.e.

<https://www.archipel-butor.fr/les-residences/>

ON
THE
MOVE

On the Move avec le soutien du ministère de la Culture,
*Guide des financements de la mobilité internationale
pour les artistes et professionnel.le.s de la culture,
France, Edition 2022-2023.*

Soutenu par



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*